

DELIBERATIONS DE LA

SÉANCE PLÉNIÈRE

MERCREDI 22 MARS 2023

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUNION

SÉANCE PLÉNIÈRE

MERCREDI 22 MARS 2023

SOMMAIRE

N°	OBJET	Pages
SP-2023-RAP-085	PLAN D'ACTIONS 2023-2024 EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE DES JEUNES	3
SP-2023-RAP-086	EVOLUTION DU RÈGLEMENT DÉPARTEMENTAL EN FAVEUR DU SPORT ET DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU	6
SP-2023-RAP-087	REVALORISATION DES INDEMNITÉS RELATIVES À LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS DE L'ASE ET ÉLABORATION D'UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL FAMILIAL	13
SP-2023-RAP-088	CHOIX DU MODE DE GESTION POUR L'EXPLOITATION DES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS DÉPARTEMENTAUX - TRANSFORMATION DE LA SEM SAPHIR EN SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL)	16
SP-2023-RAP-089	EXPÉRIMENTATION DE LA CERTIFICATION DES COMPTES - OPÉRATIONS LIÉES À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ COMPTABLE	19
SP-2023-RAP-090	DEMANDES RELATIVES À LA RÉGIE DU FOYER DE TERRE ROUGE ET DU TAS SUD-OUEST	22
SP-2023-RAP-091	RÉNOVATION DU RÉGIME D'AIDE DÉPARTEMENTAL AUX PROJETS DES ASSOCIATIONS RÉUNIONNAISES DE MÉTROPOLÉ OU EN EUROPE	24
SP-2023-RAP-092	COMPTE-RENDU DES ARRÊTÉS PRIS PAR L'EXÉCUTIF EN 2022 EN MATIÈRE DE FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT (FSL), EN DÉLÉGATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL	26
SP-2023-RAP-093	PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT À L'AGENCE D'INNOVATION DE LA RÉUNION	32
SP-2023-RAP-094	FEADER 2014-2022 - RAPPORT D'EXÉCUTION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EUROPÉENNES ANNÉE 2022 ET BILAN DE LA PROGRAMMATION.	49

SEANCE PLENIERE DU 22 MARS 2023



PRESENTS : (46)

Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY - Monsieur David BELDA - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Nassimah DINDAR - Monsieur Bruno DOMEN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Jean François NATIVEL - Madame Adèle ODON - Madame Monique ORPHÉ - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Monsieur Jean-François PAYET - Monsieur Philippe POTIN - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Monsieur René SOTACA - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.

ABSENCES AVEC PROCURATION : (1)

Madame Sabrina TIONOHOUE donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU

ABSENCES SANS PROCURATION ET EXCUSES : (1)

Monsieur André THIEN AH KOON

ABSENCES : (2)

**Madame Audrey BÉLIM
Monsieur Harry MUSSARD**

SEANCE DU 22 MARS 2023

SP-2023-DEC-085

**OBJET : Plan d'actions 2023-2024 en faveur de
la réussite des jeunes**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU Délibération n°531 du 10 décembre 2008 relative au règlement intérieur du Fonds
Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ)

VU Délibération n° 71 du 24 mars 2021 relative aux propositions d'ajustement réglementaire du
Nouveau Pack Jeunes Citoyen.

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission de la Jeunesse et de l'Insertion en date du 14 mars 2023,

Sur proposition des services,

Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,

DECIDE

ARTICLE 1 : Le plan d'actions pour la période 2023-2024 en faveur de la réussite des jeunes est approuvé.

ARTICLE 2 : L'examen des modifications à apporter aux régimes Départementaux nécessitant d'être adaptés pour atteindre les objectifs du plan d'actions est délégué à la Commission Permanente.

- Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ)
- Dispositif Plan 4000 jeunes parrainés – Nouveau Pack Jeunes Citoyens (NPJC)

*Certifié exécutoire compte tenu de la
réception en Préfecture le 30 mars
2023 et de la publication sur le site du
Département le 30 mars 2023.*

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

LES AXES STRATEGIQUES D'INTERVENTION PRIORITAIRES

– Présentation synthétique

AXE 1 : Accompagner le futur citoyen

Objectifs stratégiques	Actions
Proposer des contributions citoyennes	Action n°1 : Recueillir et prendre en compte les besoins des jeunes en général, et plus particulièrement dans la conception, la mise en œuvre d'un dispositif de contribution citoyenne.
	Action n°2 : Mettre en place les outils et partenariats adaptés pour soutenir les projets des jeunes et favoriser l'exercice de leur citoyenneté.
	Action n°3 : Encourager l'engagement des jeunes et favoriser les liens entre pairs et/ou entre générations.

AXE 2 : Faciliter l'accès des jeunes aux droits

Objectifs stratégiques	Actions
Renforcer les actions départementales	Action n°1 : La rénovation du partenariat avec les Missions Locales en lien avec les politiques départementales.
	Action n°2 : Développer et simplifier l'information en faveur des jeunes.
	Action n°3 : Actualiser et renforcer le dispositif volontariste de soutien aux jeunes NPJC

AXE 3 : Accompagner les jeunes vers l'insertion

Objectifs stratégiques	Actions
Coacher les NEETS	Action n°1 : Préparer les jeunes en difficulté à intégrer la vie professionnelle via les entreprises et les associations.
	Action n°2 : Encourager l'accès à une première expérience professionnelle
Développer le leadership des jeunes	Action n°1 : Soutenir les jeunes dans la réalisation de leur projet

SEANCE PLENIERE DU 22 MARS 2023



PRESENTS : (46)

Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY - Monsieur David BELDA - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Nassimah DINDAR - Monsieur Bruno DOMEN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Jean François NATIVEL - Madame Adèle ODON - Madame Monique ORPHÉ - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Monsieur Jean-François PAYET - Monsieur Philippe POTIN - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Monsieur René SOTACA - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.

ABSENCES AVEC PROCURATION : (1)

Madame Sabrina TIONOHOUÉ donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU

ABSENCES SANS PROCURATION ET EXCUSES : (1)

Monsieur André THIEN AH KOON

ABSENCES : (2)

**Madame Audrey BÉLIM
Monsieur Harry MUSSARD**

SEANCE DU 22 MARS 2023

SP-2023-DEC-086

**OBJET : Evolution du règlement départemental
en faveur du sport et des sportifs de haut niveau**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission de l'Education, de la Culture, du Sport et de la Mobilité en date du 13 mars 2023,

Sur proposition des services,

Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,

DECIDE

ARTICLE 1 : Le dispositif d'aides aux sportifs de haut niveau est modifié conformément au Règlement départemental joint à la présente décision.

ARTICLE 2 : Le nouveau Règlement est applicable à compter du 1^{er} avril 2023, exception faite de la révision du barème des bourses pour les sportifs collégiens qui sera mise en œuvre à la rentrée d'août 2023. L'actuel règlement continuera à s'appliquer sur ce volet pour les deux premiers trimestres 2023.

ARTICLE 3 : Pour les aides financières individuelles, la dépense sera imputée sur le chapitre 65, nature 65131, enveloppe 21190 du Budget départemental

Pour le volet mobilité, la dépense sera imputée sur le chapitre 11, nature 6245, enveloppe 23749 consacrée au Transport Aérien du Budget départemental

*Certifié exécutoire compte tenu de la
réception en Préfecture le 30 mars
2023 et de la publication sur le site du
Département le 30 mars 2023.*

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

Identifiant de l'acte :974-229740014-20230322-lmc130415-DE-1-1

**REGLEMENT DEPARTEMENTAL D'INTERVENTION
EN FAVEUR DU **SPORT ET DES SPORTIFS**
DE HAUT NIVEAU**

-----0-----

Délibération n° **XXX**... du **XXX**2023 portant modification de la délibération n° 126 du 16 décembre 2020.

TITRE 1 - CONDITIONS GENERALES D'ELIGIBILITE

Sont éligibles au dispositif d'aides départementales, les sportifs ayant des intérêts matériels et moraux à La Réunion :

- ⇒ Sportifs nés à La Réunion :
 - résidant à La Réunion
 - résidant en Métropole dont les parents vivent à La Réunion
- ⇒ Sportifs nés hors du département :
 - résidant à La Réunion depuis au moins 3 ans
 - résidant en Métropole, dont les parents vivent à La Réunion depuis au moins 3 ans

Les situations particulières ne relevant pas strictement des dispositions du présent règlement et nécessitant leur interprétation, seront soumises au cas par cas à la Commission permanente

**TITRE 2 – DISPOSITIONS RELATIVES A L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES
SPORTIFS DE HAUT NIVEAU**

I – LES AIDES A LA MOBILITE

A) Sportifs résidant à La Réunion

1- Sportifs inscrits sur les listes arrêtées par le Ministère des Sports

Pour la participation à un stage ou à une compétition officielle sur convocation de la Fédération concernée ou sur production d'une attestation du club organisateur (la durée du séjour en Métropole est limitée à 6 mois) :

- sportifs inscrits sur les listes ministérielles : **1 billet d'avion** par an,
- sportifs qualifiés pour des championnats officiels se déroulant sur plusieurs phases espacées dans le temps (ex. phases qualificatives en mai et finale en juillet) : **2 billets d'avion maximum**,
- sportifs de la catégorie Elite et membres de l'Equipe de France : **4 billets d'avion** par an.

2- Sportifs sélectionnés pour intégrer une structure de haut niveau en Métropole (inscrite au Projet de Performance Fédéral – Hors sections sportives)

- Prise en charge du **billet d'avion aller et/ou retour définitif à La Réunion**

B) Sportifs résidant en Métropole inscrits sur les listes ministérielles ou stagiaires d'une structure de haut niveau (inscrite au Projet de Performance Fédéral – Hors sections sportives)

- Prise en charge **d'un billet d'avion** par an pour **un ressourcement familial et un retour définitif** à La Réunion

II – LES AIDES FINANCIERES INDIVIDUELLES

A) Sportifs ayant le statut d'amateur

1- Les bourses départementales

Les bourses concernent les sportifs inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau, licenciés à La Réunion ou en Métropole, ainsi que les stagiaires des Pôles et des Centres de formation agréés des clubs professionnels en Métropole.

1.1. Conditions d'éligibilité

Les candidats à une bourse doivent justifier :

- de leur inscription sur les listes ministérielles de haut niveau
- des conditions de ressources (revenu fiscal de référence) fixées par le barème figurant ci-après :

	<i>Plafond</i>
Sportif imposable à titre individuel	30 000 €

Sportif rattaché au foyer fiscal des parents :	<i>Plafond</i>
Foyer avec 1 enfant à charge	35 000 €
Foyer avec 2 enfants à charge	40 000 €
Foyer avec 3 enfants à charge	45 000 €
Foyer avec 4 enfants et plus à charge	50 000 €

et produire le dernier avis d'imposition correspondant.

Dans les cas particuliers (décès, divorce, changement ou perte d'emploi en cours d'année...), devront être produits les 3 derniers bulletins de salaire ou un justificatif de ressources des 3 derniers mois.

1.2. Bourses trimestrielles

	CATEGORIE ATHLETE	MONTANT
Réunion et Métropole	ELITE	1 300 €
	SENIOR	1 000 €
	RELEVE	800 €
	RECONVERSION	700 €
	COLLECTIFS NATIONAUX	500 €

Métropole	STAGIAIRES DES POLES EN METROPOLE	950 €
	STAGIAIRES DES CENTRES DE FORMATION EN METROPOLE	950 €
	STAGIAIRES DES STRUCTURES DE HAUT NIVEAU EN METROPOLE inscrites au Projet de Performance Fédéral	950 €

1.3. Bourse annuelle

STAGIAIRES COLLEGIENS DES POLES ET STRUCTURES DE HAUT NIVEAU A LA REUNION (Structures inscrites au Projet de Performance Fédéral)		
STATUT DU STAGIAIRE	MONTANT ATTRIBUE	MODALITES D'ATTRIBUTION
Tous les statuts (interne, demi-pensionnaire, autre)	Contribution réelle demandée aux parents dans la limite de 3000 €/an	Versement en début d'année scolaire

2- L'aide à l'installation (attribuée sans conditions de ressources)

STAGIAIRES COLLEGIENS DES STRUCTURES DE HAUT NIVEAU HORS DE LA REUNION		
BENEFICIAIRES	OBJET	MONTANT
Sportifs collégiens	Frais d'installation pour l'intégration dans une structure de haut niveau ou dans un centre de formation agréé d'un club professionnel	1000 €

3- L'aide à la performance (attribuée sans conditions de ressources)

3.1. Conditions d'éligibilité

Conditions générales : (voir titre 1)

Conditions supplémentaires :

- sportifs âgés de moins de 35 ans*,
- sportifs ayant réalisé un podium lors des championnats officiels organisés sur le plan national ou international dans des disciplines sportives reconnues de haut niveau,
- jeunes officiels UNSS (juges, arbitres et coaches) ayant réalisé un podium avec leur équipe lors des championnats officiels organisés sur le plan national dans des disciplines sportives reconnues de haut niveau,
- production d'une attestation signée de la Fédération sportive concernée au plus tard un an après la compétition.

* le cas des sportifs âgés de plus de 35 ans, non considérés par leur Fédération comme appartenant à la catégorie "vétérans", sera soumis à la décision de la Commission Permanente

3.2. Grille des primes

COMPETITIONS	PODIUM	MONTANT
JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES	Or	3 000 €
	Argent	2 300 €
	Bronze	1 800 €

COMPETITIONS	PODIUM	MONTANT
CHAMPIONNAT DU MONDE	1er	2 300 €
	2ème	1 800 €
	3ème	1 500 €
CHAMPIONNAT DU MONDE JEUNES / CHAMPIONNAT DU MONDE UNIVERSITAIRE	1er	1 800 €
	2ème	1 500 €
	3ème	1 200 €
CHAMPIONNAT D'EUROPE	1er	1 500 €
	2ème	1 000 €
	3ème	900 €
CHAMPIONNAT D'EUROPE JEUNES / CHAMPIONNAT D'EUROPE UNIVERSITAIRE	1er	1 200 €
	2ème	900 €
	3ème	700 €

COMPETITIONS	PODIUM	MONTANT
CHAMPIONNAT DE FRANCE Catégorie de la compétition la plus élevée + de 20 ans	1er	900 €
	2ème	700 €
	3ème	400 €
CHAMPIONNAT DE FRANCE de National 2, de Division 2, championnat Jeunes de 15 à 20 ans	1er	700 €
	2ème	400 €
	3ème	300 €
CHAMPIONNAT DE FRANCE de National 3 ou Division 3 Interligues, intercomités, interclubs, interpôles championnat Jeunes jusqu'à 14 ans inclus	1er	500 €
	2ème	300 €
	3ème	200 €
CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE	1er	700 €
	2ème	400 €
	3ème	300 €
CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS	1er	400 €
	2ème	300 €
	3ème	200 €

NOUVEAU RECORD HOMOLOGUE	MONDIAL	1500 €
	EUROPEEN	800 €
	NATIONAL	300 €

B) Sportifs (amateurs et professionnels) concernés par les Jeux Olympiques et Paralympiques

1- Aide à la préparation

Aide forfaitaire **annuelle** de 6000 €, versée l'année précédant les Jeux, aux sportifs identifiés par leur Fédération, pour leur participation aux Jeux Olympiques ou Paralympiques sur présentation d'une attestation de la Fédération.

L'aide est versée en une fois un an avant la date de l'événement sportif.

2- Sportifs qualifiés

Prime de **1200 €** pour les sportifs qualifiés ou sélectionnés aux Jeux olympiques et paralympiques sur présentation d'une attestation de la Fédération.

C) Sportifs ayant le statut de professionnel

Bourse d'un montant de **3000 €/an** pendant une période de 2 ans maximum après la signature du contrat professionnel aux conditions suivantes :

- une limite d'âge est fixée à 25 ans,
- le contrat se rapporte à une discipline reconnue de haut niveau,
- les sportifs doivent avoir signé un contrat pour des revenus inférieurs à 40 000 €/an,
- le bénéficiaire potentiel doit présenter une copie de son contrat attestant qu'il perçoit moins de 40 000 €/an et son avis d'imposition de l'année N-1,
- l'aide est versée deux fois/an (par semestre).

TITRE 3 – MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS DU REGLEMENT RELATIVES AUX MESURES INDIVIDUELLES

Pour la mise en œuvre des dispositions prévues par les Titre 1 et Titre 2 du présent règlement, délégation est donnée à Monsieur le Président du Conseil départemental pour la signature des arrêtés individuels d'attribution des aides conformément au cadre fixé par le Conseil départemental.

TITRE 4 – DISPOSITIONS RELATIVES A L'ACCOMPAGNEMENT DES POLES LABELLISES DE HAUT NIVEAU (et assimilés)

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur du sport, le Département apporte son soutien aux pôles labellisés et aux structures de haut niveau implantées dans à La Réunion et dont la mission est de faciliter l'émergence de jeunes talents dans les disciplines à fortes potentialités.

L'aide départementale est votée annuellement par la Commission Permanente de la collectivité. Son montant est fixé sur la base d'un dossier présenté par les ligues et comités concernés, dans la limite des crédits inscrits au budget départemental.

SEANCE PLENIERE DU 22 MARS 2023



PRESENTS : (46)

Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY - Monsieur David BELDA - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Nassimah DINDAR - Monsieur Bruno DOMEN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Jean François NATIVEL - Madame Adèle ODON - Madame Monique ORPHÉ - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Monsieur Jean-François PAYET - Monsieur Philippe POTIN - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Monsieur René SOTACA - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.

ABSENCES AVEC PROCURATION : (1)

Madame Sabrina TIONOHOUE donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU

ABSENCES SANS PROCURATION ET EXCUSES : (1)

Monsieur André THIEN AH KOON

ABSENCES : (2)

**Madame Audrey BÉLIM
Monsieur Harry MUSSARD**

SEANCE DU 22 MARS 2023

SP-2023-DEC-087

OBJET : Revalorisation des indemnités relatives à la prise en charge des enfants de l'ASE et élaboration d'un nouveau contrat social dans le cadre de l'accueil familial

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission des Solidarités et de la Cohésion Sociale en date du 14 mars 2023,

Sur proposition des services,

Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,

DECIDE

ARTICLE 1 : La revalorisation de l'indemnité d'entretien à **20 €/jour/enfant** au bénéfice des assistants familiaux pour la prise en charge des dépenses d'entretien, d'éducation et d'accompagnement des enfants et des jeunes de l'ASE est autorisée.

Cette dépense sera imputée sur le chapitre 012- fonction 4213 - nature 64 128 - enveloppe 14 085.

ARTICLE 2 : Le principe de la revalorisation annuelle de l'indemnité d'entretien tenant compte de l'inflation mesurée pour l'année écoulée est approuvé.

ARTICLE 3 : La revalorisation des 3 autres indemnités (allocation habillement, allocation argent de poche et Allocation de Rentrée Scolaire) est autorisée, conformément au tableau ci-dessous :

Allocation habillement	Montant 2023
Enfant entre 0 et 5 ans	33,16 €
Enfant entre 6 ans et 12 ans	34,30 €
Enfant de plus de 12 ans	56,25 €
Allocation argent de poche	
Enfant entre 6 ans et 12 ans	10,00 €
Enfant de plus de 12 ans	37,50 €

Identifiant de l'acte :974-229740014-20230322-lmc130414-DE-1-1

Allocation rentrée scolaire (ARS)	
Enfant 3-6 ans : maternelle	62,50 €
Enfant 6-11 ans : primaire	99,09 €
Enfant 11-15 ans : collège	250,00 €
Enfant 15-18 ans : Lycée	312,50 €
Enfant scolarisé filière technique	437,50 €
Pupilles et pupilles assimilés	304,90 €

Ces dépenses seront imputées aux chapitres suivants du budget départemental

- chapitre 65- fonction 4213-nature 65 211-enveloppe 855
- chapitre 65 - fonction 4213 – nature 65 211 – enveloppe 856
- chapitre 65- fonction 4213 – nature 65211-enveloppe 27 596

ARTICLE 4 : L'élaboration des actes administratifs y afférents pour valider le nouveau contrat social avec les assistants familiaux, ainsi que les modalités à retenir pour la revalorisation annuelle de l'indemnité d'entretien (formule d'actualisation) est déléguée à la Commission Permanente.

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 30 mars 2023 et de la publication sur le site du Département le 30 mars 2023.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

SEANCE PLENIERE DU 22 MARS 2023



PRESENTS : (39)

Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY - Monsieur David BELDA - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Nassimah DINDAR - Monsieur Bruno DOMEN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Adèle ODON - Madame Monique ORPHÉ - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Monsieur Jean-François PAYET - Monsieur Philippe POTIN - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Monsieur René SOTACA - Madame Eglantine VICTORINE.

ABSENCES AVEC PROCURATION : (1)

Madame Sabrina TIONOHOUÉ donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU

ABSENCES SANS PROCURATION ET EXCUSES : (8)

**Madame Brigitte ABSYTE
Monsieur Serge Eric HOAREAU
Monsieur Gilles HUBERT
Madame Laurence MONDON
Monsieur Jean François NATIVEL
Monsieur Jean Louis PAJANIAYE
Monsieur André THIEN AH KOON
Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ**

ABSENCES : (2)

**Madame Audrey BÉLIM
Monsieur Harry MUSSARD**

SEANCE DU 22 MARS 2023

SP-2023-DEC-088

**OBJET : Choix du mode de gestion pour
l'exploitation des périmètres irrigués
départementaux - Transformation de la SEM
Saphir en Société Publique Locale (SPL)**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission Départementale Consultative des Services Publics Locaux en date du 13 mars 2023,

VU l'avis de la Commission de Développement des Territoires et de la Transition Ecologique et Solidaire en date du 13 mars 2023,

Sur proposition des services,

Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,

DECIDE

ARTICLE 1 : Le maintien du principe de délégation du service public d'eau brute départemental après échéance des contrats en vigueur est approuvé.

ARTICLE 2 : Le maintien de la SAPHIR comme opérateur unique pour la gestion de ses infrastructures hydrauliques est confirmé dans ce cadre.

ARTICLE 3 : Le principe de transformation de la SEM SAPHIR en SPL en vue de lui déléguer l'activité correspondante suivant la procédure de quasi-régie est approuvé.

ARTICLE 4 : La mise en œuvre des démarches correspondantes, ainsi que la signature de tout document requis dans ce cadre, sont autorisées.

*Certifié exécutoire compte tenu de la
réception en Préfecture le 30 mars
2023 et de la publication sur le site du
Département le 30 mars 2023.*

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

SEANCE PLENIERE DU 22 MARS 2023



PRESENTS : (45)

Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY - Monsieur David BELDA - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Nassimah DINDAR - Monsieur Bruno DOMEN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Madame Laurence MONDON - Monsieur Jean François NATIVEL - Madame Adèle ODON - Madame Monique ORPHÉ - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Monsieur Jean-François PAYET - Monsieur Philippe POTIN - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Monsieur René SOTACA - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.

ABSENCES AVEC PROCURATION : (1)

Madame Sabrina TIONOHOUÉ donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU

ABSENCES SANS PROCURATION ET EXCUSES : (2)

**Monsieur Cyrille MELCHIOR
Monsieur André THIEN AH KOON**

ABSENCES : (2)

**Madame Audrey BÉLIM
Monsieur Harry MUSSARD**

SEANCE DU 22 MARS 2023

SP-2023-DEC-089

OBJET : Expérimentation de la certification des comptes - Opérations liées à l'amélioration de la qualité comptable

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 110 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRÉ),

VU la synthèse du rapport du Commissaire aux comptes à l'assemblée délibérante,

VU les instructions budgétaires et comptables M57,

VU la note du Ministère des Finances et des comptes publics du 12 juin 2014 relative aux corrections d'erreurs dans les collectivités territoriales,

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale en date du 15 mars 2023,

Sur proposition des services,

Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : Le Conseil Départemental valide, dans le cadre de l'expérimentation à la certification des comptes :

1. les corrections d'erreurs proposées sur les exercices antérieurs telles que résumées ci-dessous :

Nature des mouvements comptables	Montant (M€)
Provisions Immobilisations Financières	7,5
Provisions pour Litiges et contentieux	5,0
Reclassement des dépréciations des créances (+4.4 M€-4.4 M€)	0

Régularisation des Produits Constatés d'Avance (+5.7 M€ -5.7 M€)	0
--	---

2. la sortie totale de l'inventaire comptable de la participation financière d'un montant de 57 600,00€ suite à la liquidation définitive de la « SCIC Ecobois Goyaviers ».

Le payeur départemental est ainsi autorisé à effectuer les opérations afin de constater :

- une dotation complémentaire qui couvrira les charges afférentes:
 - aux litiges et contentieux
 - aux immobilisations financières

Compte débité	Compte crédité	Montant (en €)
1068	15111	4 977 255
1068	29711	7 496 416

- un ajustement des Produits constatés d'avance :

Compte débité	Compte crédité	Montant (en €)
119	487	5 713 797
487	74888	5 713 797

- un reclassement des autres provisions vers les provisions pour risques et dépréciations :

Compte débité	Compte crédité	Montant (en €)
1581	4961	4 356 700

- une sortie totale de l'inventaire comptable de la participation financière de la SCIC Ecobois Goyaviers avec la moins-value correspondante :

Compte débité	Compte crédité	Montant (en €)
675	266	57 600
192	7761	57 600

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 30 mars 2023 et de la publication sur le site du Département le 30 mars 2023.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

SEANCE PLENIERE DU 22 MARS 2023



PRESENTS : (45)

Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY - Monsieur David BELDA - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Nassimah DINDAR - Monsieur Bruno DOMEN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Madame Laurence MONDON - Monsieur Jean François NATIVEL - Madame Adèle ODON - Madame Monique ORPHÉ - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Monsieur Jean-François PAYET - Monsieur Philippe POTIN - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Monsieur René SOTACA - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.

ABSENCES AVEC PROCURATION : (1)

Madame Sabrina TIONOHOUÉ donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU

ABSENCES SANS PROCURATION ET EXCUSES : (2)

**Monsieur Cyrille MELCHIOR
Monsieur André THIEN AH KOON**

ABSENCES : (2)

**Madame Audrey BÉLIM
Monsieur Harry MUSSARD**

SEANCE DU 22 MARS 2023

SP-2023-DEC-090

**OBJET : Demandes relatives à la régie du Foyer
de Terre Rouge et du TAS Sud-Ouest**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction codificatrice n° 06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative aux régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

VU le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,

VU l'avis favorable du comptable public départemental du 19 octobre 2022 sur les demandes de décharge de responsabilité formulées par les régisseuses,

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale en date du 15 mars 2023,

Sur proposition des services,

Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : Un avis favorable est émis sur les demandes de décharge de responsabilité des régisseuses du Foyer de l'Enfance de Terre-Rouge et du TAS Sud-Ouest pour un montant total de 1 241,50 €.

*Certifié exécutoire compte tenu de la
réception en Préfecture le 30 mars
2023 et de la publication sur le site du
Département le .*

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

SEANCE PLENIERE DU 22 MARS 2023



PRESENTS : (45)

Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY - Monsieur David BELDA - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Madame Nassimah DINDAR - Monsieur Bruno DOMEN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Madame Laurence MONDON - Monsieur Jean François NATIVEL - Madame Adèle ODON - Madame Monique ORPHÉ - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Monsieur Jean-François PAYET - Monsieur Philippe POTIN - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Monsieur René SOTACA - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.

ABSENCES AVEC PROCURATION : (1)

Madame Sabrina TIONOHOUE donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU

ABSENCES SANS PROCURATION ET EXCUSES : (2)

**Monsieur Cyrille MELCHIOR
Monsieur André THIEN AH KOON**

ABSENCES : (2)

**Madame Audrey BÉLIM
Monsieur Harry MUSSARD**

SEANCE DU 22 MARS 2023

SP-2023-DEC-091

OBJET : Rénovation du régime d'aide départemental aux Projets des associations Réunionnaises de Métropole ou en Europe

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi N°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission des Solidarités et de la Cohésion Sociale en date du 14 mars 2023,

Sur proposition des services,

Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,

DECIDE

ARTICLE 1 : Les grands principes d'évolution du régime d'aide départemental aux projets des associations réunionnaises en Métropole ou en Europe énoncés ci-dessous, sont approuvés :

- L'Accompagnement des **malades** et leurs accompagnants réunionnais en transferts sanitaires dans l'Hexagone ;
- Soutien aux **familles réunionnaises endeuillées** dans l'accompagnement sur le territoire national, des retours de dépouilles mortelles vers La Réunion ;
- Intégration et l'épanouissement des **étudiants** réunionnais en mobilité ;
- Accueil et accompagnement des **travailleurs** réunionnais en mobilité ;
- Accompagnement des réunionnais en mobilité **en situation de précarité** ;
- Promotion et visibilité de la **culture, de la production locale, de la gastronomie** Réunionnaise ;
- Promotion des **réunionnais de talents** (dans tous les domaines) qui contribuent à la visibilité positive de la Réunion.

ARTICLE 2 : L'adoption du nouveau règlement d'aide départemental aux projets des associations réunionnaises en Métropole ou en Europe est déléguée à la Commission Permanente.

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 30 mars 2023 et de la publication sur le site du Département le 30 mars 2023.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

Identifiant de l'acte :974-229740014-20230322-lmc130522-DE-1-1

SEANCE PLENIERE DU 22 MARS 2023



PRESENTS : (44)

Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY - Monsieur David BELDA - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Monsieur Bruno DOMEN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Madame Laurence MONDON - Monsieur Jean François NATIVEL - Madame Adèle ODON - Madame Monique ORPHÉ - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Monsieur Jean-François PAYET - Monsieur Philippe POTIN - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Monsieur René SOTACA - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.

ABSENCES AVEC PROCURATION : (1)

Madame Sabrina TIONOHOUE donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU

ABSENCES SANS PROCURATION ET EXCUSES : (3)

Madame Nassimah DINDAR
Monsieur Cyrille MELCHIOR
Monsieur André THIEN AH KOON

ABSENCES : (2)

Madame Audrey BÉLIM
Monsieur Harry MUSSARD

SEANCE DU 22 MARS 2023

SP-2023-DEC-092

OBJET : Compte-rendu des arrêtés pris par l'exécutif en 2022 en matière de Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), en délégation du Conseil départemental

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

VU La loi du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement ;

VU La loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, article 65 ;

VU La délibération du Conseil général n°68 des 25 et 26 mars 2009 adoptant l'internalisation de la gestion du FSL ;

VU La délibération de la Séance Publique n° 80 du 26 octobre 2016 approuvant le 6^{ème} Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées ;

VU L'arrêté 2539 en date du 23 décembre 2016 portant approbation du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2016-2021 de la Réunion ;

VU Le règlement intérieur du Fonds de Solidarité pour le Logement validé par arrêté du Président du Conseil départemental en date du 30 novembre 2020 ;

VU La délibération n° 2 du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 relative aux délégations d'attribution du conseil départemental à l'exécutif ;

VU L'arrêté n° 001 – 2022 – DHABSAM du 23 mars 2022 relatif à la participation au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) au titre de l'année 2022 d'ELECTRICITE DE France (EDF), la Régie d'Eau et d'Assainissement LA CREOLE, RUNEO, CISE REUNON, DERICHEBOURG AQUA OCEAN INDIEN et SUDEAU ;

VU L'arrêté n° 002-2022-DHABSAM du 11 octobre 2022 relatif à la participation au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) au titre de l'année 2022 de la CIVIS ;

VU L'arrêté n° 003-2022-DHABSAM du 15 novembre 2022 Subvention départementale accordée à l'association IDEES SUD pour l'exercice 2022 au titre de la mise en œuvre du volet collectif de l'ASLL.

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission des Solidarités et de la Cohésion Sociale en date du 14 mars 2023,

Sur proposition des services,

Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : Le Conseil départemental prend acte du compte-rendu de la délégation d'attribution du Conseil départemental à l'exécutif en matière de Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), relatif aux arrêtés suivants :

ARRETE	OBJET
001-2022-DHABSAM Du 23/03/2022	Participation au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) au titre de l'année 2022 d'ELECTRICITE DE France (EDF), la Régie d'Eau et d'Assainissement LA CREOLE, RUNEO, CISE REUNON, DERICHEBOURG AQUA OCEAN INDIEN et SUDEAU.
002-2022-DHABSAM Du 11/10/2022	Participation au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) au titre de l'année 2022 de la CIVIS
003-2022-DHABSAM Du 15/12/2022	Subvention départementale accordée à l'association IDEES SUD pour l'exercice 2022 au titre de la mise en œuvre du volet collectif de l'ASLL

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 30 mars 2023 et de la publication sur le site du Département le 30 mars 2023.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

Direction de l'Habitat
Service Accompagnement des Ménages

ARRETE N° 001-2022-DHABSAM

**PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE
LOGEMENT (FSL) AU TITRE DE L'ANNEE 2022 D'ELECTRICITE DE FRANCE (EDF),
LA REGIE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT LA CREOLE, RUNEO, CISE REUNON, SAUR
DERICHEBOURG AQUA OCEAN ET SUDEAU.**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la délibération du Conseil Général n°68 des 25 et 26 mars 2009 adoptant l'internalisation de la gestion du FSL ;
- VU la délibération n° 2 du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 relative aux délégations d'attribution du conseil départemental à l'exécutif ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les conventions et avenants relatifs aux participations au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) pour l'année 2022 par les financeurs volontaires désignés ci-après sont validés :

➤ **Conventions renouvelées :**

- EDF pour un montant de 150 000.00 €
- LA REGIE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT LA CREOLE pour un montant de 10 704.00 €
- RUNEO pour un montant de 36 119.00 €
- CISE REUNION pour un montant de 8 765.70 €

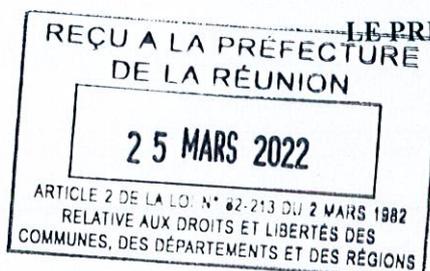
➤ **Avenants aux conventions déjà établies :**

- SAUR DERICHEBOURG AQUA OCEAN INDIEN pour un montant de 3 301.80 €
- SUDEAU pour un montant de 12 110.00 €

ARTICLE 2 : Il est acté que l'exécutif du Conseil départemental peut signer les avenants afférents aux conventions relatives aux participations au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).

Saint Denis, le **23 MARS 2022**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



Direction de l'Habitat
Service Accompagnement des Ménages

ARRETE N° 002 - 2022-DHABSAM

**PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE
LOGEMENT (FSL) DE LA CIVIS (COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES
VILLES SOLIDAIRES) AU TITRE DE L'ANNEE 2022.**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la délibération du Conseil Général n°68 des 25 et 26 mars 2009 adoptant l'internalisation de la gestion du FSL ;
- VU la délibération n° 2 du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 relative aux délégations d'attribution du conseil départemental à l'exécutif ;

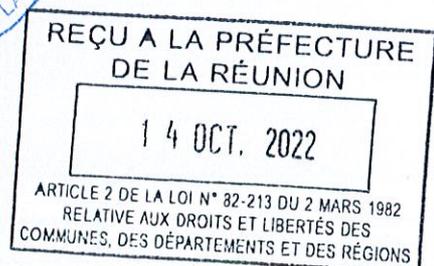
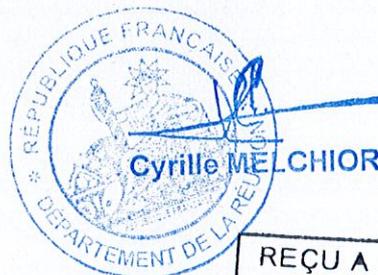
ARRÊTE

ARTICLE UNIQUE : Le conventionnement relatif à la participation au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) pour l'année 2022 par le financeur volontaire désigné ci-après est validée :

- La CIVIS pour un montant de 600.00 €

Saint Denis, le 11 OCT 2022

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



Direction de l'Habitat
Service Accompagnement des Ménages

ARRETE N° 003-2022-DHABSAM

Subvention départementale accordée à l'association IDEES SUD pour l'exercice 2022 au titre de la mise en œuvre du volet collectif de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL).

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la délibération du Conseil Général n°68 des 25 et 26 mars 2009 adoptant l'internalisation de la gestion du FSL ;
- VU la délibération n° 2 du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 relative aux délégations d'attribution du conseil départemental à l'exécutif ;
- VU la décision n° 63 de la Commission Permanente du Conseil départemental en date du 15 septembre 2021 relative à l'avenant n°7 à la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi ;
- VU l'appel à projet relatif à la mise en œuvre du volet collectif de l'ASLL, lancé par le Département le 16 novembre 2021 ;
- VU le projet d'IDEES SUD réceptionné le 16 décembre 2021.

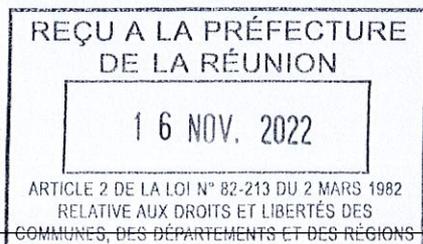
ARRÊTE

ARTICLE 1 : Une subvention de 65 000 € est attribuée à IDEES SUD dans le cadre de la mise en œuvre du volet collectif de l'Accompagnement Social Lié au Logement.

ARTICLE 2 : La convention correspondante, qui sera établie entre le Conseil départemental et IDEES SUD, est validée.

ARTICLE 3 : Il est acté que l'exécutif du Conseil départemental peut signer les avenants afférents à la convention relative à la mise en œuvre du volet collectif de l'Accompagnement Social Lié au Logement.

ARTICLE 4 : Les crédits correspondants seront imputés sur la section fonctionnement du Budget Départemental chapitre 65 - enveloppe 39862.



Saint Denis, le 15 NOV 2022

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



31
Cyrille MELCHIOR



SEANCE PLENIERE DU 22 MARS 2023



PRESENTS : (45)

Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY - Monsieur David BELDA - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Monsieur Bruno DOMEN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Jean François NATIVEL - Madame Adèle ODON - Madame Monique ORPHÉ - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Monsieur Jean-François PAYET - Monsieur Philippe POTIN - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Monsieur René SOTACA - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.

ABSENCES AVEC PROCURATION : (1)

Madame Sabrina TIONOHOUE donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU

ABSENCES SANS PROCURATION ET EXCUSES : (2)

Madame Nassimah DINDAR
Monsieur André THIEN AH KOON

ABSENCES : (2)

Madame Audrey BÉLIM
Monsieur Harry MUSSARD



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

www.cg974.fr

DGS / DAPI / DIRECTION DE
L'APPUI A LA PERFORMANCE
ET A L'INNOVATION

SEANCE DU 22 MARS 2023

SP-2023-DEC-093

**OBJET : Participation du Département à
l'Agence d'Innovation de La Réunion**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les projets de statut de l'association « Agence d'Innovation de La Réunion »,

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale en date du 15 mars 2023,

Sur proposition des services,

Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,

DECIDE

ARTICLE 1 : Le principe d'adhésion du Département à l'association « Agence d'Innovation de La Réunion », est approuvé, sous réserve de l'approbation du montant de la cotisation ou du droit d'entrée du Département par une délibération ultérieure.

ARTICLE 2 : Les statuts de l'association « Agence d'Innovation de La Réunion » sont approuvés.

*Certifié exécutoire compte tenu de la
réception en Préfecture le 30 mars
2023 et de la publication sur le site du
Département le 30 mars 2023.*

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

AGENCE D'INNOVATION DE LA RÉUNION

STATUTS

TITRE I

CONSTITUTION - DÉNOMINATION - OBJET - SIÈGE

ARTICLE 1 - CONSTITUTION-DÉNOMINATION

Il est fondé, pour une durée illimitée, entre les adhérents aux présents statuts et ceux qui y adhéreront ultérieurement, une association (ci-après : l'Agence) régie par la loi du 1er juillet 1901, le décret du 16 août 1901, les textes par lesquels ils ont été complétés et modifiés et les présents statuts.

L'Agence a pour dénomination : **Agence d'Innovation de La Réunion (AIR)**

L'Agence ne poursuit aucun but lucratif.

ARTICLE 2 – OBJET

L'Agence d'innovation de La Réunion a pour but d'organiser et de mettre en œuvre des actions dans les domaines de l'innovation et de la recherche et de contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie territoriale dans ces domaines.

Plus particulièrement, l'Agence a pour missions :

- de réaliser des actions de conseil, d'analyse stratégique et de prospective, notamment pour appuyer les actions du comité régional pour l'innovation (CRI),
- de participer à l'élaboration et au déploiement de la stratégie liée à l'innovation sur la base d'un partenariat entre la Région Réunion, l'État, le Département de la Réunion et les établissements publics de coopération intercommunale, d'une mobilisation des acteurs de l'écosystème et d'une volonté de déployer une politique ambitieuse de visibilité à l'internationale et d'insertion dans les réseaux,
- de contribuer au développement d'une innovation responsable dans toute sa dimension (innovation technique et scientifique, innovation sociale et sociétale, innovation territoriale, innovation des entreprises, etc.), reposant sur l'éthique, la durabilité environnementale, la pertinence sociale et sociétale, la frugalité en vue, notamment, d'apporter des actions aux grands défis du territoire et de développer de nouveaux Gisements d'activités et d'emplois en cohérence avec la nouvelle économie,
- de suivre et animer les déclinaisons des stratégies territoriales d'innovation, telle que la « Stratégie réunionnaise de Spécialisation intelligente pour un développement social et soutenable »,

- accompagner les acteurs publics et privés locaux dans leurs démarches de recherche et d'innovation, via notamment, la valorisation des actifs de la recherche, l'accompagnement et le développement de réponses à des appels à projets ou des appels à manifestation d'intérêt régionaux, nationaux ou européens, le développement et l'innovation territorial, l'accompagnement à la recherche de fonds privés dédiés à l'innovation, etc.

L'Agence est admise à effectuer toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou pouvant en favoriser la réalisation.

ARTICLE 3 - SIÈGE

Le siège de l'Agence est fixé : **3 rue Serge Ycard, 97490 Sainte Clotilde**

Il pourra être transféré par simple décision de l'Assemblée Générale.

TITRE II **MEMBRES**

ARTICLE 4 - MEMBRES DE L'AGENCE

L'Agence est constituée de membres, de personnes morales de droit public et de droit privé, intéressées par l'objet visé à l'article 2 des présents statuts.

Les membres sont répartis dans les quatre collèges suivants :

➤ **Le collège des institutionnels publics**

Ce collège comprend l'État, les collectivités territoriales ou groupements de collectivités territoriales.

Au jour des présentes, sont membres de ce collège :

- la Région Réunion,
- le Département de la Réunion,
- les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de La Réunion,
- l'État.

En cas de fusion de collectivités territoriales et/ou d'établissements publics de coopération intercommunale, la nouvelle entité se substitue de plein droit, sans formalité, au(x) membre(s) concerné(s).

Les collectivités territoriales, groupements de collectivités ou établissements publics souhaitant

adhérer à l'Agence sont, sur leur demande, agréées par le Conseil d'Administration qui vote à la majorité des deux tiers des voix des administrateurs.

En cas de refus, le Conseil d'Administration n'a pas à faire connaître le motif de sa décision.

➤ **Le collège des acteurs socio-professionnels**

Ce collège comprend les chambres consulaires, tout organisme professionnel syndical ou socio-professionnel privé ou public intéressé par l'objet social visé à l'article 2 des présents statuts et souhaitant participer régulièrement aux activités de l'Agence.

Sauf pour ceux qui sont adhérents au jour des présentes, les membres de ce collège sont préalablement agréés, sur leur demande, par le Conseil d'Administration qui vote à la majorité des deux tiers des voix des administrateurs présents ou représentés.

En cas de refus, le Conseil d'Administration n'a pas à faire connaître le motif de sa décision.

➤ **Le collège des acteurs de l'innovation**

Ce collège comprend toute personne morale publique ou privée poursuivant des activités spécifiquement dans les domaines de l'enseignement supérieur, la recherche et/ou l'innovation, telle que les universités, les instituts de recherche, le pôle de compétitivité, la technopole, etc., mais également les établissements assurant le financement desdites activités telles que l'AFD, la Banque des territoires et BPI France.

Sauf pour ceux qui sont adhérents au jour des présentes, les membres de ce collège sont préalablement agréés, sur leur demande, par le Conseil d'Administration qui vote à la majorité des deux tiers des voix des administrateurs présents ou représentés.

En cas de refus, le Conseil d'Administration n'a pas à faire connaître le motif de sa décision.

ARTICLE 5 – PERTE DE LA QUALITÉ DE MEMBRE

La qualité de membre se perd par :

- la démission expresse, notifiée au Président de l'Agence par lettre recommandée avec accusé réception, avec un préavis de six (6) mois,
- le décès pour les personnes physiques,
- la dissolution, pour quelque cause que ce soit, pour les personnes morales.

En outre, la qualité de membre se perd par l'exclusion décidée de l'Assemblée Générale prise à la majorité des deux tiers des voix des représentants des membres présents ou représentés pour tout motif grave. Constitue notamment un motif grave toutes infractions aux présents statuts ou tout préjudice aux intérêts moraux et matériels de l'Agence.

Le ou les représentant(s) du membre intéressé sont préalablement invités à se présenter devant l'Assemblée Générale pour fournir leurs explications sur les faits qui motivent l'éventuelle exclusion. Il(s) ne participe(nt) pas au vote ayant trait à leur exclusion.

Le membre exclu ou démissionnaire devra continuer à respecter les engagements antérieurs à son exclusion ou à sa démission et pouvant produire les effets postérieurement à celle-ci.

Toute cotisation ou contribution versée à l'Agence est définitivement acquise. Aucun remboursement de cotisation ou de contribution ne peut être exigé en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre en cours d'année.

TITRE III **GOUVERNANCE**

ARTICLE 6 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Article 6.1- Composition

6.1.1

L'Assemblée Générale comprend l'ensemble des membres de l'Agence.

Chaque membre est représenté au sein de l'Assemblée Générale de la façon suivante :

➤ Collège des institutionnels publics

- la Région Réunion : le Président ou son représentant, et 3 conseillers régionaux
- le Département de la Réunion : le Président ou son représentant
- les établissements publics de coopération intercommunale : le Président ou son représentant

Chaque membre du collège des institutionnels publics désigne en outre un ou plusieurs suppléants siégeant en cas d'absence ou d'empêchement du titulaire.

Est invité également à chaque Assemblée Générale le Préfet ou ses représentants désignés par lui.

➤ Collèges des socio-professionnels, des acteurs de l'Innovation

Les membres des collèges des acteurs socio-professionnels sont représentés par leur représentant légal ou un représentant désigné par lui.

➤ Collèges des acteurs de l'Innovation

Les membres des collèges des acteurs de l'innovation sont représentés par leur représentant légal ou un représentant désigné par lui.

6.1.2

Le changement de représentant, fait l'objet d'une information immédiate par le membre en cause auprès du Président de l'Agence.

Le représentant d'un membre peut se faire représenter par le représentant d'un autre membre de l'Agence appartenant au même collège et muni d'un pouvoir. Le nombre de pouvoirs dont peut disposer le représentant d'un membre de l'Assemblée Générale est limité à deux.

Exception faite de l'application des règles propres à l'octroi d'un pouvoir en raison d'un représentant d'un membre absent ou empêché, une même personne ne peut, au sein de l'Agence, représenter plusieurs membres.

6.1.3

La qualité de représentant des collectivités territoriales, groupements de collectivités et établissements publics cesse :

- en cas de perte du mandat électif,
- lors du renouvellement total ou partiel des Assemblées délibérantes qui les ont désignés,
- si l'Assemblée délibérante qui les a désignés en décide ainsi.

Le représentant concerné continuera, toutefois, à siéger à l'Assemblée générale, jusqu'à la désignation de son successeur par son Assemblée délibérante

Article 6.2 – Pouvoirs de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale :

- approuve le programme annuel d'actions tel que proposé par le Conseil d'Administration,
- vote le budget de l'exercice suivant tel que proposé par le Conseil d'Administration,
- entend et approuve le rapport annuel du Président sur la gestion des activités et la situation morale de l'Agence,
- entend et approuve le rapport financier du Trésorier ainsi que le rapport annuel du Commissaire aux Comptes,
- nomme le Commissaire aux comptes,
- approuve les comptes annuels de l'exercice écoulé tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration,

- décide de l'exclusion d'un membre dans les conditions visées à l'article 5 des statuts,
- approuve les modifications statutaires,
- décide la fusion ou l'adhésion avec une ou plusieurs autres associations, organismes publics ou privés ou sociétés ainsi que toutes participations dans ces mêmes associations, organismes ou sociétés,
- décide la transformation de l'Agence en toute autre personne morale de droit public ou privé,
- approuve la dissolution de l'Agence et la dévolution des biens,
- délibère sur toutes les questions à l'ordre du jour.

Article 6.3 – Réunions et délibérations de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est présidée par le Président de l'Agence.

Le Président peut inviter, sans voix délibérative, toute personne dont la présence lui paraît utile aux débats

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an dans les six mois de la clôture de l'exercice, à l'initiative du Président ou à la demande de deux tiers au moins des membres.

La convocation est effectuée par lettre simple ou par courrier électronique contenant l'ordre du jour, la date, le lieu de la réunion et toutes les pièces s'y rapportant au moins dix (10) jours avant la date fixée.

L'Assemblée Générale se réunit en tout lieu fixé par la convocation.

Sur décision du Président, l'Assemblée Générale peut se tenir partiellement ou exclusivement par des moyens de visioconférence ou télécommunication permettant l'identification des représentants des membres lors de débats et du vote.

L'Assemblée Générale ne peut délibérer que sur les questions inscrites à l'ordre du jour. Tout représentant d'un membre qui désirerait voir porter une question déterminée à l'ordre du jour doit en aviser le Président par courrier au moins six (6) jours avant la date de la réunion.

Il est établi une feuille de présence émarginée par chaque représentant des membres en entrant en séance avec mention de l'éventuel pouvoir qu'il détienne. Elle est certifiée par le Président.

L'Assemblée Générale ne délibère valablement que si le tiers des représentants des membres est présente ou représentée.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée, avec le même ordre du jour, dans un délai de huit (8) jours. Lors de cette deuxième réunion, l'Assemblée Générale délibère valablement sans condition de quorum.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux contenant le résumé des débats, le texte des délibérations et le résultat des votes. Ils sont signés par le Président. Ils sont retranscrits dans l'ordre chronologique sur le registre des délibérations de l'Agence.

Les procès-verbaux des Assemblées sont tenus à la disposition des représentants des membres qui peuvent les consulter au siège de l'Agence ou en demander copie au Président.

Article 6.4 – Modalités de vote de l'Assemblée Générale

6.4.1

La répartition des voix au sein de l'Assemblée Générale est la suivante :

➤ Collège des institutionnels publics

Les membres du collège des institutionnels publics détiennent ensemble 60/100^{ème} des voix au sein de l'assemblée Générale, réparties, comme suit :

- Région Réunion : 40/100^{ème}
- Département de la Réunion : 10/100^{ème},
- ensemble des groupements des collectivités territoriales : 10/100^{ème}.

Il est précisé que :

- les représentants de la Région procéderont entre eux, préalablement au vote de l'assemblée générale, à un premier vote à la majorité simple visant à déterminer le sens du vote dudit membre. En cas d'égalité lors de ce vote préalable, la voix du Président de la Région ou de son représentant sera prépondérante [*à titre d'exemple, pour ce qui est de la Région, un premier vote aura lieu entre les quatre représentants de la Région présents ou représentés. Lors du vote de l'assemblée générale, sera affecté à la Région 40/100^{ème} des voix dans le sens conforme à la majorité simple obtenue lors du premier vote*],
- pour les groupements des collectivités territoriales, le représentant de chaque groupement dispose d'un nombre de voix égale à 10/100^{ème} divisé par le nombre total de représentants présents ou représentés desdits groupement [*à titre d'exemple, si 4 représentants de groupements sont présents ou représentés, chacun d'eux disposera de 2,5 voix*].

➤ Collège des acteurs socio-professionnels

Les membres du collège des acteurs socio-professionnels détiennent ensemble 20/100^{ème} des voix au sein de l'Assemblée Générale.

Le représentant de chaque membre du collège des acteurs socio-professionnels dispose d'un nombre de voix égale à 20/100^{ème} divisé par le nombre total de représentants présents ou représentés des membres dudit collège [*à titre d'exemple, si 6 représentants des membres du collège des acteurs socio-professionnels sont présents ou représentés, chacun d'eux disposera de 3,33 voix*].

➤ Le Collège des acteurs de l'innovation

Les membres du collège des acteurs de l'innovation détiennent ensemble 20/100^{ème} des voix au sein de l'Assemblée Générale.

Le représentant de chaque membre du collège des acteurs de l'innovation dispose d'un nombre de voix égale à 20/100^{ème} divisé par le nombre total de représentants présents ou représentés des membres dudit collège [*à titre d'exemple, si 5 représentants des membres du collège des acteurs de l'innovation sont présents ou représentés, chacun d'eux disposera de 4 voix*].

6.4.2

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité simple des voix des représentants des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Par exception, l'Assemblée Générale statue à la majorité des deux tiers des voix des représentants des membres présents ou représentés pour :

- toute modification des statuts,
- la dissolution de l'Agence et la dévolution des biens,
- la fusion ou l'adhésion avec une ou plusieurs autres associations, organismes publics ou privés ou sociétés ainsi que toutes participations dans ces mêmes associations, organismes ou sociétés,
- la transformation de l'Agence en toute autre personne morale de droit public ou privé,
- l'exclusion d'un ou plusieurs membres.

ARTICLE 7 – CONSEIL D'ADMINISTRATION

Article 7.1- Composition

Le Conseil d'Administration est composé de :

- trois administrateurs désignés par la Région parmi ses représentants siégeant à l'Assemblée générale,
- des représentants du Département et de chaque établissement de coopération intercommunal siégeant à l'Assemblée générale
- 2 administrateurs issus du Collège des acteurs socio-professionnels,
- 2 acteurs issus du collège des acteurs de l'innovation,

Les administrateurs rattachés aux acteurs socio-professionnels et de l'innovation sont désignés par l'Assemblée Générale à la majorité simple au sein de chaque collège, étant précisé que seuls les représentants du collège concerné participent au vote et disposent chacun d'une voix sans pondération.

La durée du mandat des administrateurs est de trois (3) ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Est invité également à chaque Conseil d'Administration le Préfet ou ses représentants désignés par lui.

Les règles de remboursements de frais sont fixées par délibération du Conseil d'Administration.

Article 7.2 – Attributions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration :

- arrête le programme d'action de l'Agence devant être approuvé par l'Assemblée Générale,
- arrête les comptes de l'Agence,
- examine et propose à l'Assemblée Générale le budget,
- vote annuellement le montant des cotisations,
- désigne le Président parmi les représentants de la Région Réunion,
- désigne trois Vice-Présidents issus chacun de l'un des trois collèges des membres autres que celui des institutionnels publics,
- désigne le Trésorier,
- approuve les conditions d'apports de chaque membre (moyens humains, matériel et immatériels, biens...),
- autorise le recours à l'emprunt,
- agréée les nouveaux membres,

- décide de la création et de la suppression d'emplois,
- institue, en tant que de besoin, des commissions ou groupes de travail composés de membres ou non de l'Agence en vue de définir tout ou partie des orientations stratégiques ou étudier des thématiques spécifiques,
- autorise le Président et le Trésorier à déléguer partiellement leurs pouvoirs sous leur responsabilité à tout personnel de l'Agence,
- prend toutes décisions relatives à la gestion et à la conservation du patrimoine de l'Agence, et notamment, celles relatives à l'emploi des fonds, à l'éventuelle prise à bail de locaux nécessaires à la réalisation de l'objet de l'Agence,
- autorise tout acte ou opération qui ne sont pas statutairement de la compétence de l'Assemblée Générale,
- de façon générale, délibère sur toutes les questions à l'ordre du jour.

Article 7.3 - Réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est présidé par le Président de l'Agence.

Le Président peut inviter, sans voix délibérative, toute personne dont la présence lui paraît utile aux débats.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins tous les six (6) mois et toutes les fois qu'il est convoqué par le Président ou sur demande d'au moins un quart des administrateurs.

Les convocations sont adressées par lettre simple ou courrier électronique au moins huit (8) jours avant la réunion et mentionnent l'ordre du jour de la réunion, la date et le lieu de réunion.

Le Conseil d'Administration se réunit au siège de l'Agence ou en tout autre lieu indiqué sur la convocation.

Sur décision du Président, le Conseil d'Administration peut se tenir partiellement ou exclusivement par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant l'identification des représentants des administrateurs lors des débats.

Il ne peut délibérer que sur les questions inscrites à l'ordre du jour. Tout administrateur qui désirerait voir porter une question déterminée à l'ordre du jour doit en aviser le Président par courrier au moins quatre (4) jours avant la date de la réunion.

Tout administrateur absent ou empêché peut donner mandat pour le représenter à un autre administrateur appartenant au même collège. Un administrateur du Conseil ne peut disposer que d'un seul pouvoir.

Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que si la moitié des administrateurs sont présents ou représentés.

Si cette proportion n'est pas atteinte, le Conseil d'Administration est convoqué à nouveau à quinze (15) jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

Article 7.4 - Délibérations du Conseil d'Administration

Les modalités de vote et la répartition des voix de administrateurs des différents collèges sont identiques à celles prévues à l'article 6.4.1 pour l'Assemblée Générale.

Sauf dispositions contraires et notamment les décisions d'agrément des nouveaux membres, les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité simple des administrateurs présents ou représentés.

En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux contenant le résumé des débats, le texte des délibérations et le résultat des votes et signés par le Président. Ils sont retranscrits dans l'ordre chronologique sur le registre des délibérations de l'Agence.

Les procès-verbaux du Conseil d'Administration sont tenus à la disposition des représentants des membres qui peuvent les consulter au siège de l'Agence ou en demander copie au Président.

ARTICLE 8 – PRÉSIDENT

La Présidence de l'Agence est assurée de droit par un représentant de la Région Réunion.

La durée du mandat de Président est de trois ans. En cas de vacance, il est procédé à la désignation d'un nouveau Président pour la durée résiduelle du mandat.

Le Président :

- convoque l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration, en fixe l'ordre du jour et préside leurs séances, leurs travaux et soumet chaque année le rapport moral de l'Agence,
- exécute les décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration,
- représente l'Agence dans tous les actes de la vie civile et est investi de tous pouvoirs à cet effet,
- représente l'Agence en justice tant en demande qu'en défense, consent toutes transactions,
- signe tout contrat d'achat ou de vente et, plus généralement, tous actes et tous contrats nécessaires à l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration,
- avise le Commissaire aux Comptes des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du Code de Commerce, dans le délai d'un mois à compter du jour où il en a connaissance,

- recrute (y compris par voie de détachement ou de mise à disposition, conformément au statut général de la fonction publique) et révoque le personnel, conformément aux décisions de création et de suppression d'emplois prises par le Conseil d'Administration,
- invite toute personne qu'il juge utile à assister aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration,
- peut déléguer partiellement ses pouvoirs et/ou sa signature, d'une manière permanente ou temporaire, sous sa responsabilité, après autorisation du Conseil d'Administration.

En cas d'absence ou d'empêchement du Président, ses fonctions sont exercées par l'un des Vice-Présidents désignés par lui ou, à défaut, par Vice-Président du Collège des acteurs socio-économiques.

ARTICLE 9 – TRÉSORIER

Le Trésorier est désigné en son sein par le Conseil d'Administration parmi les administrateurs représentants d'un membre du collège des acteurs socio-professionnels, de l'innovation ou des entreprises.

La durée de mandat est de trois ans. En cas de vacance, il est procédé à la désignation d'un nouveau Trésorier pour la durée résiduelle du mandat.

Le Trésorier tient ou fait tenir sous sa responsabilité, une comptabilité régulière de toutes les opérations effectuées, rend compte de la gestion financière à l'Assemblée Générale.

Il peut déléguer partiellement ses pouvoirs et/ou sa signature, sous sa responsabilité, au Directeur, après autorisation du Conseil d'Administration.

ARTICLE 10 – CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique se compose :

- de personnalités scientifiques publiques et privées reconnues par l'ensemble de la communauté scientifique internationale dans leur domaine de compétences, n'appartenant pas aux laboratoires présents à La Réunion,
- d'un représentant de chacun des organismes et établissements de recherche membres de l'Agence.

Ce conseil est présidé par une des personnalités membre du conseil et extérieure à La Réunion.

Le Président de l'association est membre de droit du conseil scientifique.

Le conseil scientifique donne un avis sur le plan d'action annuel de l'Agence et peut proposer des orientations scientifiques au conseil d'administration. Il peut donner un avis sur les projets qui lui sont soumis, notamment pour en qualifier le caractère innovant.

TITRE IV
RÉGIME FINANCIER ET COMPTABLE

ARTICLE 11 – RESSOURCES

Les ressources de l'Agence se composent notamment :

- des subventions, contributions et fonds de concours de personnes publiques ou privées, membres ou non de l'Agence,
- des éventuelles cotisations annuelles de tout ou partie des membres telles que prévue au budget,
- des apports de ses membres (moyens humains, moyens matériel et immatériels, biens, etc.),
- des dons et mécénat,
- de toutes autres recettes autorisées par la loi, notamment en cas de nécessité, le recours à emprunts bancaires.

ARTICLE 12 – GESTION

L'Agence ne donne pas lieu à partage de bénéfices.

L'excédent éventuel des recettes d'un exercice sur les charges correspondantes est reporté sur l'exercice suivant.

Au cas où les charges dépasseraient les recettes de l'exercice, l'Assemblée Générale devra statuer sur le report du déficit sur l'exercice suivant et sur les mesures à prendre pour rééquilibrer le budget.

ARTICLE 13 - BUDGET

Le budget est approuvé chaque année par l'Assemblée Générale et préparé par le Conseil d'Administration.

Il inclut l'ensemble des opérations de recettes et de dépenses prévues pour l'exercice. Il fixe le montant des crédits destinés à la réalisation des objectifs de l'Agence.

Le Président est l'ordonnateur des dépenses.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

ARTICLE 14 – COMPTABILITÉ

L'Agence établit dans les six mois qui suivent la clôture de chaque exercice social des comptes annuels selon les normes du plan comptable général.

Le contrôle des comptes de l'Agence devra, le cas échéant, être effectué par un ou plusieurs commissaires aux comptes, titulaires ou suppléants, nommés par le Conseil d'Administration et exerçant leur mission conformément à la loi.

TITRE V **DISPOSITIONS GENERALES**

ARTICLE 15 – RESPONSABILITÉ DES MEMBRES

L'Agence répond seule des engagements contractés en son nom auprès des tiers.

Aucun de ses membres ne pourra être tenu responsable sur son patrimoine propre, des dettes de l'Agence envers les tiers.

ARTICLE 16 – MODIFICATIONS DES STATUTS

Les statuts peuvent être modifiés par décision de l'Assemblée Générale prise à la majorité des deux tiers des représentants des membres présents ou représentés.

ARTICLE 17 – DISSOLUTION

L'Assemblée Générale peut décider la dissolution de l'Agence suivant un vote à la majorité des deux tiers des représentants des membres présents ou représentés sous réserve de l'accord préalable du Collège des institutionnels publics votant à la majorité des deux tiers des représentants des membres présents ou représentés dudit collège.

En cas de dissolution, volontaire ou forcée, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs liquidateurs chargés des opérations de liquidation des biens de l'Agence.

La personnalité morale de l'Agence subsiste pour les besoins de sa liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci.

Après l'exercice éventuel du droit de reprise par l'apporteur, l'actif net est, s'il y a lieu, dévolu conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et à l'article 15 du décret du 16 août 1901.

ARTICLE 18 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR

En tant que de besoin, un règlement intérieur peut être approuvé par le Conseil d'Administration afin de préciser et de compléter les règles de fonctionnement de l'Agence.

ARTICLE 19 – FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Le Président ou tout membre délégué est chargé par le Conseil d'Administration d'accomplir toutes les formalités de déclaration et de publication prévues par la loi du 1er juillet 1901 et par le décret du 16 août 1901 tant au moment de la création de l'association qu'au cours de son existence ultérieure.

Tout pouvoir est donné au porteur des présents statuts à l'effet d'effectuer ces formalités.

Fait à Saint-Denis , le

Le Président	Le Trésorier
---------------------	---------------------

PROJET

SEANCE PLENIERE DU 22 MARS 2023



PRESENTS : (44)

Madame Brigitte ABSYTE - Madame Brigitte ADAME - Madame Julie AROUBANI - Madame Sophie ARZAL - Monsieur Jeannick ATCHAPA - Madame Flora AUGUSTINE ETCHEVERRY - Monsieur Augustin CAZAL - Monsieur Aurélien CENTON - Madame Camille CLAIN - Monsieur Bruno DOMEN - Madame Isabelle ERUDEL - Madame Thérèse Marie Noélyne FERDE - Monsieur Eric FERRERE - Monsieur Gerard FRANÇOISE - Monsieur Dominique GONTHIER - Madame Jeanne HOARAU - Madame Amandine HOAREAU - Monsieur Jean François HOAREAU - Monsieur Serge Eric HOAREAU - Monsieur Gilles HUBERT - Monsieur Virgile KICHENIN - Madame Fabiola LAGOURDE - Monsieur Rémy LAGOURGUE - Monsieur Jean-Yves LANGENIER - Madame Inelda LEVENEUR BAUSSILLON - Monsieur Pascal MANGUÉ - Monsieur Cyrille MELCHIOR - Madame Laurence MONDON - Monsieur Jean François NATIVEL - Madame Adèle ODON - Madame Monique ORPHÉ - Monsieur Jean Louis PAJANIAYE - Madame Sidoleine PAPAYA - Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA - Monsieur Jean-François PAYET - Monsieur Philippe POTIN - Madame Valérie RIVIERE - Monsieur Bruno ROBERT - Madame Augustine ROMANO - Madame Béatrice SIGISMEAU - Madame Louise SIMBAYE - Monsieur René SOTACA - Madame Eglantine VICTORINE - Monsieur Jean-Marie VIRAPOULLÉ.

ABSENCES AVEC PROCURATION : (1)

Madame Sabrina TIONOHOUÉ donne procuration à Madame Béatrice SIGISMEAU

ABSENCES SANS PROCURATION ET EXCUSES : (3)

**Monsieur David BELDA
Madame Nassimah DINDAR
Monsieur André THIEN AH KOON**

ABSENCES : (2)

**Madame Audrey BÉLIM
Monsieur Harry MUSSARD**



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

www.cg974.fr

DGS / AUTORITE DE GESTION
FEADER ET AFFAIRES
EUROPEENNES

SEANCE DU 22 MARS 2023

SP-2023-DEC-094

OBJET : FEADER 2014-2022 - Rapport d'exécution d'attribution de subventions européennes année 2022 et bilan de la programmation.

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport présenté,

VU l'avis de la Commission de Développement des Territoires et de la Transition Ecologique et Solidaire en date du 13 mars 2023,

Sur proposition des services,

Après en avoir délibéré et adopté à l'unanimité ,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : Le bilan sur l'année 2022 de l'état d'avancement du programme 2014-2022 est approuvé.

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le 30 mars 2023 et de la publication sur le site du Département le 30 mars 2023.

Le Président du Conseil Départemental

Cyrille MELCHIOR

ANNEXE 1 - nombre d'actes juridiques avec un engagement de crédits FEADER signés en 2022

Type d'opération	Nombre d'actes	Montant FEADER
1.1.1 - Accroître les compétences des acteurs en milieu rural	1	241 681,56 €
1.1.2 - Formations des actifs du secteur agricole et des filières adossées	3	601 375,50 €
1.2.1 (foncier) - Transfert de connaissances et actions d'information	2	700 312,32 €
1.2.1 (hors foncier) - Transfert de connaissances et actions d'information	37	5 946 944,25 €
16.2.1 - Mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés dans le secteur de l'agriculture et expérimentation agronomique	10	7 208 549,52 €
16.7.1 - Animation territoriale et approche collective du développement des hauts	3	942 401,50 €
19.2.1 - Mise en œuvre de stratégie locale de développement	179	4 387 024,62 €
19.4.1 - Actions d'animation, de formation et d'acquisition de compétences	4	1 294 372,35 €
2.1.1 - Service de conseil individualisé	5	1 189 329,75 €
4.1.1 - Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	14	266 096,49 €
4.1.2 - Création ou modernisation des unités de production animale	9	968 237,94 €
4.1.3 - Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	28	1 102 751,61 €
4.1.4 - Soutien aux retenues collinaires et réservoirs d'eau des exploitations agricoles	7	386 296,95 €
4.1.5 - Gestion fourragère en productions animales	31	344 333,80 €
4.1.6 - Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	33	141 703,47 €
4.1.7 D.V - Soutien à la production végétale : Diversification végétale	34	208 128,99 €
4.1.7 S.A - Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	21	1 169 029,41 €
4.1.8 - Soutien à la plantation de canne à sucre	634	3 518 210,70 €
4.1.9 - Aides aux travaux d'aménagement foncier	28	1 083 879,12 €
4.2.1 - Outils agro-industriels	7	4 626 658,08 €
4.3.2 - Optimisation, sécurisation et développement des périmètres irrigués	6	37 788 688,19 €
4.3.3 - Structuration de territoires prioritaires	1	904 029,84 €
4.3.4 - Voiries communales à vocation de desserte agricole	2	2 029 628,79 €
4.3.5 - Amélioration des conditions d'alimentation en eau des hauts ruraux	1	16 800 390,00 €
6.1.1 - 6.1.2 - Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	48	1 373 250,00 €
6.3.1 - Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations agricoles	6	38 531,25 €
6.4.1 - Soutien et structuration du développement économique dans les hauts - OPARCAS (Opération Programmée pour l'Aménagement et la Restauration du Commerce, de l'Artisanat et des Services)	4	96 227,22 €
6.4.2 - Hébergements touristiques et restauration privés dans les Hauts	4	550 628,64 €
7.5.1 - Aménagements touristiques en milieux naturels et forestiers - Promotion des activités touristiques	4	794 519,54 €

ANNEXE 1 - nombre d'actes juridiques avec un engagement de crédits FEADER signés en 2022

Type d'opération	Nombre d'actes	Montant FEADER
7.5.2 - Développement et amélioration de la desserte des sites naturels et forestiers réunionnais	2	3 816 000,00 €
7.5.4 - Mise en tourisme et aménagement des portes et itinéraires du parc national et du bien inscrit au patrimoine mondial	7	973 512,62 €
7.6.1 - Promouvoir développement durable, biodiversité et prise en compte de l'environnement, du patrimoine et des paysages	1	168 640,98 €
8.3.1 - Défense des forêts contre l'incendie - Aide à l'adoption des mesures de prévention	1	101 313,90 €
8.4.1 - Aide à la reconstitution du potentiel forestier endommagé	3	842 658,72 €
8.5.1 - Préservation des espaces naturels et forestiers - amélioration de la viabilité des forêts	1	211 648,42 €
8.6.1 - Aide à l'exploitation forestière - amélioration de la valeur économique des forêts	2	241 288,87 €
Total général	1 183	103 058 274,91 €

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
1.1.2	Formations des actifs du secteur agricole et des filières adossées	CR	RREU010120CR0980004	[REDACTED]	VIVEA	Financement d'actions de formation pour les actifs non-salariés agricoles de l'île de La Réunion - Année 2019	200 000,25 €	200 000,25 €	- €	- €	- €	66 666,75 €	Convention	05/07/2022	
1.1.1	Accroître les compétences des acteurs en milieu rural	SGH	RREU010121SH9740002		AD2R	Différents communes	Accroître les compétences des acteurs en milieu rural, au titre de l'année 2022	322 242,08 €	241 681,56 €	- €	- €	80 560,52 €	- €	Convention	01/03/2022
1.1.2	Formations des actifs du secteur agricole et des filières adossées	CR	RREU010120CR0980005		VIVEA	Différents communes	Financement d'actions de formation pour les actifs non-salariés agricoles de l'île de La Réunion - Année 2021	268 500,00 €	201 375,00 €	- €	- €	67 125,00 €	- €	Convention	07/07/2022
1.1.2	Formations des actifs du secteur agricole et des filières adossées	CR	RREU010122CR0980001		VIVEA	Différents communes	Financement d'actions de formation pour les actifs non-salariés agricoles de l'île de La Réunion - Année 2022	266 667,00 €	200 000,25 €	- €	- €	- €	66 666,75 €	Convention	18/10/2022
1.2.1 (foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAEE/Mission Europe	RREU010221CG9740006		CTICS	Différents communes	Coordination des travaux d'aménagement Foncier Agricole - Programme 2022	78 250,00 €	58 687,50 €	19 562,50 €	- €	- €	- €	Convention	08/04/2022
1.2.1 (foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAEE/Mission Europe	RREU010221CG9740007		SAFER	Différents communes	Animation et protection du foncier - Programme 2022	855 499,76 €	641 624,82 €	213 874,94 €	- €	- €	- €	Convention	15/03/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010220DA0980003		CTICS	Différents communes	Transfert de connaissances et actions d'information - filière canne 2021	681 786,60 €	511 339,95 €	- €	- €	170 446,65 €	- €	Convention	16/05/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010220DA0980021		SICA REVIA	Saint-Pierre	Transfert de connaissances et actions d'information Filière Elevage 2021	165 726,00 €	124 294,50 €	41 431,50 €	- €	- €	- €	Convention	06/04/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980009		APLC	Claos	Approche collective pour la transition agroécologique de la production de lentille sur Claos	41 175,00 €	30 881,25 €	10 293,75 €	- €	- €	- €	Convention	19/04/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980024		ARP	Différents communes	Transfert de connaissances et actions d'information en production fourragère Filière Elevage 2022	142 119,00 €	106 589,25 €	35 529,75 €	- €	- €	- €	Convention	19/04/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980019		SCA FRUITS et LEGUMES de BOURBON	Différents communes	Transfert de connaissances et actions d'information	25 200,00 €	18 900,00 €	6 300,00 €	- €	- €	- €	Convention	21/03/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980004		SCA MYRESI	Différents communes	Accompagnement technico-économique des adhérents de la coopérative Myresi	33 858,00 €	25 393,50 €	8 464,50 €	- €	- €	- €	Convention	02/08/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980006		TERRACOOP	Différents communes	Transfert de connaissances et d'informations techniques au sein du collectif de producteurs VIVEA	124 650,00 €	93 487,50 €	31 162,50 €	- €	- €	- €	Convention	30/03/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980030		GDS	Différents communes	Transfert de connaissances et d'informations - Filière Elevage 2022	225 730,84 €	169 298,13 €	56 432,71 €	- €	- €	- €	Convention	19/04/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980028		CHAMBRE D'AGRICULTURE	Différents communes	Transfert de connaissances et d'informations - Filière Elevage 2022	1 698 187,44 €	1 273 640,58 €	424 546,86 €	- €	- €	- €	Convention	30/03/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980037		GAB	Différents communes	Appuyer la compétitivité des exploitations biologiques agricoles et la structuration des filières agricoles biologiques par le transfert de références technico-économiques et l'organisation de journées collectives d'échanges techniques	43 560,00 €	32 670,00 €	10 890,00 €	- €	- €	- €	Convention	24/05/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980035		FRCA	Différents communes	Transfert de connaissances et actions d'information - 2022 - Autres thématiques : Accompagnement des CUMAS	58 050,00 €	43 537,50 €	14 512,50 €	- €	- €	- €	Convention	04/05/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980033		IQUAE	Différents communes	Transfert de pratiques vertueuses jusqu'à la reconnaissance (TPVR)	158 940,00 €	119 205,00 €	39 735,00 €	- €	- €	- €	Convention	19/04/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980025		SICA AVIPOLE	Différents communes	Transfert de connaissances et actions d'information - Filière Elevage 2022	142 830,00 €	107 122,50 €	35 707,50 €	- €	- €	- €	Convention	11/04/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980026		SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES FERMIERS DU SUD (CFS)	Différents communes	Transfert de connaissances et actions d'information Filière Elevage 2022	23 400,00 €	17 550,00 €	5 850,00 €	- €	- €	- €	Convention	09/05/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980022		SICA OVICAP	Différents communes	Transfert de connaissances et actions d'information - Filière Elevage 2022	54 123,56 €	40 592,67 €	13 530,89 €	- €	- €	- €	Convention	27/04/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980023		SICALAIT	Différents communes	Transfert de connaissances et actions d'information Filière Elevage 2022	72 722,40 €	54 541,80 €	18 180,60 €	- €	- €	- €	Convention	28/04/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980027		SICAREVIA	Différents communes	Transfert de connaissances et actions d'information Filière Elevage 2022	144 738,00 €	108 553,50 €	36 184,50 €	- €	- €	- €	Convention	04/05/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980021		CHAMBRE D'AGRICULTURE	Différents communes	Accompagnement à l'installation en agriculture et à la transmission des exploitations agricoles année 2022	337 632,04 €	253 224,03 €	84 408,01 €	- €	- €	- €	Convention	03/05/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980016		APLAMEDOM	Différents communes	Transfert de connaissances et actions d'information	51 075,00 €	38 306,25 €	12 768,75 €	- €	- €	- €	Convention	16/05/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980013		ARIFEL	Différents communes	Renforcer la compétitivité économique et environnementale de la filière fruits et légumes	89 730,00 €	67 297,50 €	22 432,50 €	- €	- €	- €	Convention	11/05/2022

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU10221DA0980007	[REDACTED]	Différents communes	Amélioration de la compétitivité des producteurs de vanille en renforçant le transfert de connaissance, en vue de la mise en place de l'IGP « Vanille de l'île de la Réunion »	29 700,00 €	22 275,00 €	7 425,00 €	- €	- €	- €	Convention	18/08/2022	
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU10221DA0980018		SCA BOURBON POINTU	Différents communes	Encadrements techniques des producteurs	28 170,00 €	21 127,50 €	7 042,50 €	- €	- €	- €	Convention	11/04/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU10221DA0980015		SCA PROVANILLE	Différents communes	Transfert de connaissance et action d'information aux producteurs de vanille	25 425,00 €	19 068,75 €	6 356,25 €	- €	- €	- €	Convention	19/04/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU10221DA0980017		CHAMBRE D'AGRICULTURE	Différents communes	T2-Diversification Végétale	635 867,08 €	476 900,31 €	158 966,77 €	- €	- €	- €	Convention	13/04/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU10221DA0980008		SICA TERRE REUNIONNAISE	Différents communes	Transfert de connaissances et action d'informations	116 010,00 €	87 007,50 €	29 002,50 €	- €	- €	- €	Convention	25/04/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU10221DA0980005		SCA TERRE DE BOURBON	Différents communes	Transfert de connaissance et action d'information	13 500,00 €	10 125,00 €	3 375,00 €	- €	- €	- €	Convention	11/04/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU10221DA0980034		FRCA	Différents communes	Transfert de connaissances et actions d'information – 2022 – Autres thématiques : « Valorisation de la matière organique transformée issue des exploitations agricoles »	63 225,00 €	47 418,75 €	15 806,25 €	- €	- €	- €	Convention	16/05/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU10221DA0980003		CHAMBRE AGRICULTURE	Différents communes	Transfert de connaissances et actions d'information - Chambre	549 414,52 €	412 060,89 €	- €	- €	137 353,63 €	- €	Convention	11/05/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU10221DA0980002		FDGDON	Saint-Paul	Transfert de connaissances et actions d'information- FDGDON filière canne 2022	132 226,44 €	99 169,83 €	- €	- €	33 056,61 €	- €	Convention	14/06/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU10221DA0980036		CHAMBRE d'AGRICULTURE	Saint-Denis	Transfert de connaissances et actions d'information-CHAMBRE d'AGRICULTURE -Autres thématiques 2022	650 954,16 €	488 215,62 €	162 738,54 €	- €	- €	- €	Convention	12/05/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU10221DA0980020		FRCA	Saint-Pierre	Suivi des installations et accompagnement des projets 6	58 950,00 €	44 212,50 €	14 737,50 €	- €	- €	- €	Convention	24/05/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU10221DA0980032		SCA MIEL DE BOURBON "COOPEMIELDE BOURBON"	Différents communes	Transfert de connaissances et actions d'information Filière Elevage 2022	22 500,00 €	16 875,00 €	5 625,00 €	- €	- €	- €	Convention	01/07/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU10221DA0980031		CPLR	Différents communes	Transfert de connaissances et actions d'information Filière Elevage 2022	35 100,00 €	26 325,00 €	8 775,00 €	- €	- €	- €	Convention	20/06/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU10221DA0980010		ADPAPAM	Différents communes	Transfert de connaissances et actions d'information Programme d'actions	84 141,00 €	63 105,75 €	21 035,25 €	- €	- €	- €	Convention	27/05/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU10221DA0980012		FDGDON	Différents communes	Animation des luttes collectives et transfert de connaissances et actions d'information	447 772,24 €	335 829,18 €	111 943,06 €	- €	- €	- €	Convention	01/06/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU10221DA0980014		SCA Fruits de La Réunion	Différents communes	Renforcer la compétitivité et la productivité des exploitations agricoles de La Réunion en lien avec l'évolution des marchés	39 798,00 €	29 848,50 €	9 949,50 €	- €	- €	- €	Convention	24/05/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU10221DA0980001		CTICS	Différents communes	Transfert de connaissances et actions d'information - filière canne 2022	681 271,68 €	510 953,76 €	- €	- €	170 317,92 €	- €	Convention	02/11/2022
16.2.1	Mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés dans le secteur de l'agriculture et expérimentation agronomique	DAAF	RREU160221DA0980003		ARMEFLHOR	Différents communes	Mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés dans le secteur de l'agriculture et expérimentation agronomique	2 175 324,00 €	1 631 493,00 €	- €	- €	543 831,00 €	- €	Convention	08/04/2022
16.2.1	Mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés dans le secteur de l'agriculture et expérimentation agronomique	DAAF	RREU160221DA0980005		ARP	Différents communes	Améliorer les pratiques pour une meilleure valorisation des ressources fourragères à l'échelle de l'exploitation et du territoire - 2022	180 193,00 €	135 144,75 €	- €	- €	45 048,25 €	- €	Convention	08/04/2022
16.2.1	Mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés dans le secteur de l'agriculture et expérimentation agronomique	DAAF	RREU160221DA0980010		FDGDON	Différents communes	Expérimentation agronomique - Essais de diagnostic de laboratoire et développement de méthodes de détection innovantes en phytopathologie et développement de méthodes de lutte alternatives, biologiques et agroécologiques - 2022	563 844,76 €	422 883,57 €	- €	- €	140 961,19 €	- €	Convention	15/06/2022
16.2.1	Mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés dans le secteur de l'agriculture et expérimentation agronomique	DAAF	RREU160221DA0980007	CTICS	Différents communes	Expérimentation agronomique - ptimisation de la fertilisation de la canne à sucre -2022	368 052,00 €	276 039,00 €	- €	- €	92 013,00 €	- €	Convention	22/07/2022	
16.2.1	Mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés dans le secteur de l'agriculture et expérimentation agronomique	DAAF	RREU160221DA0980008	FRCA	Différents communes	Animation et coordination du RITA Animal - 2022	120 000,00 €	90 000,00 €	- €	- €	30 000,00 €	- €	Convention	19/09/2022	
16.2.1	Mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés dans le secteur de l'agriculture et expérimentation agronomique	DAAF	RREU160221DA0980013	GDS	Différents communes	Mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés dans le secteur de l'agriculture et expérimentation agronomique - RREU160221DA0980013-2022	746 643,44 €	559 982,58 €	- €	- €	186 660,86 €	- €	Convention	15/06/2022	

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judicie	Date signature décision juridique	
16.2.1	Mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés dans le secteur de l'agriculture et expérimentation agronomique	DAAF	RREU160221DA0980006	[REDACTED]	SCA AVI-POLE REUNION	Saint-Louis	Mise au point de nouveaux procédés et expérimentation en agriculture	58 107,00 €	43 580,25 €	- €	- €	14 526,75 €	- €	Convention	16/05/2022
16.2.1	Mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés dans le secteur de l'agriculture et expérimentation agronomique	DAAF	RREU160221DA0980002		SARL LA COCCINELLE	Saint-Pierre	Développement de nouveaux auxiliaires pour la lutte biologique à La Réunion -2022	120 000,00 €	90 000,00 €	- €	- €	30 000,00 €	- €	Convention	15/06/2022
16.2.1	Mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés dans le secteur de l'agriculture et expérimentation agronomique	DAAF	RREU160221DA0980004		ERCANE	Différents communes	EXPERIMENTATION AGRONOMIQUE	1 639 000,00 €	1 229 250,00 €	- €	- €	409 750,00 €	- €	Convention	11/08/2022
16.2.1	Mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés dans le secteur de l'agriculture et expérimentation agronomique	DAAF	RREU160221DA0980001		CIRAD	Différents communes	Mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédures dans le secteur de l'agriculture - 2022	3 640 235,16 €	2 730 176,37 €	- €	779 010,33 €	131 048,46 €	- €	Convention	29/11/2022
16.7.1	Animation territoriale et approche collective du développement des hauts	SGH	RREU160719SH9740011		COMMUNE DE LA POSSESSION		Mise en œuvre de la Maison France Services (MFS) de Dos d'âne/ Mafate	170 400,00 €	159 750,00 €	10 650,00 €	- €	- €	42 600,00 €	Convention	14/10/2022
16.7.1	Animation territoriale et approche collective du développement des hauts	SGH	RREU160719SH9740012		COMMUNE DE CILAOIS	Cilaos	Mise en œuvre d'une Maison des services au public (MSAP) sur la commune de Cilaos	110 918,28 €	103 985,89 €	er la bonne vaer la bonne va	6 932,39 €	27 729,58 €	- €	Convention	09/05/2022
16.7.1	Animation territoriale et approche collective du développement des hauts	SGH	RREU160721SH9740002		AD2R	Différents communes	Animation territoriale et approche collective du développement des Hauts au titre de l'année 2022	904 887,48 €	678 665,61 €	75 407,29 €	75 407,29 €	75 407,29 €	- €	Convention	22/02/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190220GA3420009		Association Lumières en Actions	Saint-Denis	Développement de l'action de cohésion sociale: interconnectées pour progresser ensemble	8 542,16 €	6 406,62 €	- €	2 135,54 €	- €	- €	Convention	13/04/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190221GA3440020		SCEA PITON ROUGE	Saint-Joseph	Aménagements et acquisition de matériels pour l'abattage et la transformation de canards gras	18 051,56 €	13 538,67 €	4 512,89 €	- €	- €	- €	Convention	06/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190221GA3440032		TEVELAVE		Développement de "Les salades du Tévelave" par la diversification et l'équipement	4 860,00 €	3 645,00 €	1 215,00 €	- €	- €	- €	Convention	20/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190221GA3440030			St Philippe	Développer une nouvelle gamme de produits, sécuriser la production et rationaliser l'agencement de l'atelier de transformation	70 000,00 €	52 500,00 €	17 500,00 €	- €	- €	- €	Convention	25/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190221GA3440039		AREP	Communes du Gal Sud	AAP formation et mise en réseau des acteurs du territoire - Volet animation territoriale - Programmation 2022	134 057,56 €	100 543,17 €	- €	- €	33 514,39 €	- €	Convention	18/02/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430045		Association Pas de Bourrée	Saint-Paul	Cours de danses académiques	13 720,08 €	10 290,06 €	- €	3 430,02 €	- €	- €	Convention	04/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190221GA3420015			Sainte-Suzanne	Consolidation d'une activité agricole par l'acquisition d'une chambre froide à Bras Pistolet	5 858,08 €	4 393,56 €	1 464,52 €	- €	- €	- €	Convention	20/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190221GA3420023			Sainte-Suzanne	Mise en culture de vanille sous abri climatique dans les Hauts de Sainte Suzanne	6 427,20 €	4 820,40 €	1 606,80 €	- €	- €	- €	Convention	20/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190221GA3420019		Association AMAJEVIR	Saint-Denis	Ateliers de création d'une application sur la faune et la flore locale par les jeunes du Brulé, de Saint Francois et de Bassin Couderc	70 267,04 €	52 700,28 €	- €	- €	17 566,76 €	- €	Convention	01/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190221GA3420030		EARL MOKA DE PALMAS	Sainte-Marie	Sécurisation de l'élevage de cerfs	17 432,32 €	13 074,24 €	4 358,08 €	- €	- €	- €	Convention	15/02/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190221GA3420032		FEDEP	Saint-Denis	Mise en place d'un espace d'animation et de proximité au Brulé	70 000,00 €	52 500,00 €	- €	- €	17 500,00 €	- €	Convention	23/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190221GA3420029			Sainte-Marie	création de l'activité de transformation 4e gamme à l'Espérance les Hauts	4 515,02 €	3 386,31 €	- €	1 128,71 €	- €	- €	Convention	15/02/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190221GA3420024		Association Cirque de la Réunion	Sainte-Suzanne	La boîte à rêves au bocage : spectacles et ateliers d'initiation aux arts du cirque	59 066,60 €	44 299,95 €	- €	- €	14 766,65 €	- €	Convention	21/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410018		Salazie	Consolidation d'une exploitation agricole par le développement d'une activité apicole	7 047,84 €	5 285,88 €	- €	- €	1 761,96 €	- €	Convention	05/01/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410017		Saint-Benoît	Développement de la culture de la vanille par un nouveau système rigide de plantation sous ombrière	68 449,28 €	51 336,96 €	17 112,32 €	- €	- €	- €	Convention	12/01/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410025		Salazie	Consolidation d'une activité d'entretien des espaces verts à Salazie	6 171,72 €	4 628,79 €	- €	1 542,93 €	- €	- €	Convention	23/02/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410015		Salazie	Equipements pour la structuration d'une exploitation orientée en élevage bovin et en culture de chouchou	10 935,00 €	8 201,25 €	2 733,75 €	- €	- €	- €	Convention	04/01/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410028		Salazie	Rénovation extérieure d'une case créole qui revêt un caractère Patrimonial et Architectural	8 526,00 €	6 394,50 €	- €	- €	2 131,50 €	- €	Convention	04/01/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430047		Saint-Paul	Réhabilitation d'une retenue collinaire	45 683,80 €	34 262,85 €	11 420,95 €	- €	- €	- €	Convention	12/01/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430048		Trois-Bassins	Création d'une exploitation agricole diversifiée (AB)	40 567,76 €	30 425,82 €	10 141,94 €	- €	- €	- €	Convention	07/01/2022	

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430049	SCEA l'Eucalyptus	La Possession	Mise en place d'une serre et d'un atelier de production de champignons	65 928,96 €	49 446,72 €	16 482,24 €	- €	- €	- €	Convention	06/01/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430051		Saint-Paul	Acquisition d'une serre maraîchère équipée	70 000,00 €	52 500,00 €	17 500,00 €	- €	- €	- €	Convention	23/02/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430052		Saint-Paul	Sécurisation d'une exploitation agricole et acquisition de matériels	5 506,84 €	4 130,13 €	1 376,71 €	- €	- €	- €	Convention	20/01/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430053		Saint-Paul	Plantation d'un verger diversifié	8 377,24 €	6 282,93 €	2 094,31 €	- €	- €	- €	Convention	12/01/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430054		Saint-Paul	Acquisition d'une serre maraîchère	58 604,16 €	43 953,12 €	14 651,04 €	- €	- €	- €	Convention	20/01/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430067		Saint-Paul	"Tropical Slow Fashion" : création d'une entreprise de design et de fabrication de vêtements recyclés	5 500,52 €	4 125,39 €	- €	1 375,13 €	- €	- €	- €	Convention	01/02/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430056		Le Pied à l'étrier	Saint-Leu	ACI "Jardin lo Ker" : formation de 12 CDDI en agriculture biologique	28 080,48 €	21 060,36 €	- €	- €	7 020,12 €	- €	Convention	12/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430046		Commune de Trois Bassins	Trois-Bassins	Acquisitions matérielles pour l'équipement intérieur de la maison France Services de Trois Bassins	30 695,77 €	28 777,29 €	- €	- €	1 918,48 €	7 673,95 €	Convention	12/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430066		COMMUNE DE SAINT PAUL	Saint-Paul	Sauvegarde et mise en valeur d'un fonds documentaire vidéo sur l'histoire récente des hauts	21 448,76 €	20 108,22 €	- €	1 340,54 €	- €	5 362,20 €	Convention	11/04/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430061		Association SHRI MAHADEVI DURGA	Saint-Paul	Transmission d'un art culturel (Maloya) à travers divers ateliers artistiques et l'enregistrement d'un album	37 234,32 €	27 925,74 €	- €	- €	9 308,58 €	- €	Convention	06/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430062		Association de Gestion du Séchoir	Communes du Gal Ouest	Allon Z'en Hauts : Diffusion de spectacles, ateliers artistiques et médiation culturelle	50 000,00 €	37 500,00 €	- €	12 500,00 €	- €	- €	Convention	04/04/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430063		COMMUNE DE SAINT PAUL	Saint-Paul	Travaux pour l'alimentation en eau de l'ilet des Orangers les hauts	64 678,40 €	60 636,00 €	- €	- €	4 042,40 €	16 169,60 €	Convention	20/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190221GA3440050		SAFER	Communes du Gal Sud	Animation foncière et développement des terroirs- Programmation 2022-2023	333 000,00 €	249 750,00 €	83 250,00 €	- €	- €	- €	Convention	04/04/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190221GA3440055		EARL Z'ESCARGOTS DES HAUTS	Le Tampon	Agrandissement et équipement de l'atelier de transformation d'escargots	48 608,40 €	36 456,30 €	12 152,10 €	- €	- €	- €	Convention	02/02/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190221GA3440048		JD CLIMATISATION	Le Tampon	Equipelement en matériel d'une entreprise climatisations et systèmes froids	3 795,40 €	2 846,55 €	- €	948,85 €	- €	- €	Convention	22/02/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190221GA3440049		JULMOS LOISIRS	Cilaos	Acquisition de matériels pour une diversification d'activité: Ajout d'une partie "ventes de glaces artisanales"	6 350,48 €	4 762,86 €	- €	1 587,62 €	- €	- €	Convention	15/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190221GA3440051		SAMSAM Coiffure	Saint-Philippe	Investissements en matériel pour la création d'un barber shop	6 052,80 €	4 539,60 €	- €	1 513,20 €	- €	- €	Convention	02/02/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190221GA3440053		FREE MIND	Saint-Pierre	Développement de l'activité pâtisseries	5 861,32 €	4 395,99 €	- €	1 465,33 €	- €	- €	Convention	04/04/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190221GA3440056		O COIN DES GRILLADES	Le Tampon	Equipelement en matériels d'une microentreprise traiteur/vente de grillades	4 273,72 €	3 205,29 €	- €	1 068,43 €	- €	- €	Convention	01/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190221GA3440054		LA BIB - ATELIER DE BRASSAGE DE BIERE	Entre-Deux	Aménagements et équipements d'une pico-brasserie et d'un atelier de valorisation des coproduits de la bière « Beerscutterie ».	37 869,28 €	28 401,96 €	- €	9 467,32 €	- €	- €	Convention	16/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190221GA3440045		JULIETTE AU PAYS DES MARMAILLES	Saint-Louis	Tizanes an l'air et zistoires domoun	120 008,60 €	90 006,45 €	- €	30 002,15 €	- €	- €	Convention	15/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190221GA3440046		Association KARANBOLAZ	Communes du Gal Sud	Visites insolites de zistoires fah'ame	103 150,28 €	77 362,71 €	- €	- €	25 787,57 €	- €	Convention	15/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190221GA3440044		Association RUNDOK	Communes du Gal Sud	Sauvegarde et mise en valeur d'archives audiovisuelles	46 800,00 €	35 100,00 €	- €	11 700,00 €	- €	- €	Convention	10/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190221GA3440047		Association CINE FESTIVAL OCEAN INDIEN	Communes du Gal Sud	Mémoire des Avirons	50 000,00 €	37 500,00 €	- €	12 500,00 €	- €	- €	Convention	10/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190221GA3440052		LYCEE PRO AGRICOLE HORTICOLE	Communes du Gal Sud	AAP formation et mise en réseau des acteurs du territoire -Volet formation -Programmation 2022	156 682,68 €	117 512,01 €	- €	39 170,67 €	- €	- €	Convention	04/04/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410021			Saint-Benoît	Acquisition d'un matériel de labour « crab » pour une meilleure valorisation des résidus organiques	40 050,00 €	30 037,50 €	- €	- €	10 012,50 €	- €	Convention	23/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410029			Saint-Benoît	Développement et sécurisation des outils de production de l'exploitation	32 796,48 €	24 597,36 €	- €	- €	8 199,12 €	- €	Convention	06/04/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410034			Sainte-Rose	Mise en place d'une plantation de vanille sous ombrière rigide à Sainte-Rose	31 357,92 €	23 518,44 €	7 839,48 €	- €	- €	- €	Convention	11/04/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410027			Saint-Benoît	Création d'une activité de travaux de peinture à Cratère dans les Hauts de Saint-Benoît	3 390,80 €	2 543,10 €	- €	847,70 €	- €	- €	Convention	30/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410039			Salazie	Consolidation d'une activité agricole maraîchère en hydroponie	12 711,32 €	9 533,49 €	3 177,83 €	- €	- €	- €	Convention	09/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410043		Salazie	Diversification d'une activité sportive et de loisirs de canyoning sur Salazie	3 596,16 €	2 697,12 €	- €	899,04 €	- €	- €	Convention	11/04/2022	

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410044	[REDACTED]	Salazie	Consolidation d'une activité agricole en culture de chouchou sur Salazie	12 833,44 €	9 625,08 €	3 208,36 €	- €	- €	- €	Convention	12/04/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410045		Plaine des Palmistes	Mise en place d'un microprojet agricole par la développement de diverses cultures et activité apicole à La Plaine des Palmistes	17 460,72 €	13 095,54 €	4 365,18 €	- €	- €	- €	Convention	27/04/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190221GA3420035		Sainte-Suzanne	Développement de l'exploitation bio à l'Espérance Sainte Suzanne	20 518,48 €	15 388,86 €	5 129,62 €	- €	- €	- €	Convention	12/07/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190221GA3420037		SARL unipersonnelle F.A.M CONSTRUCTION	Sainte-Marie	Consolidation de l'activité de construction par l'acquisition d'outillages à l'Espérance Ste Marie	2 752,44 €	2 064,33 €	- €	688,11 €	- €	- €	Convention	07/07/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190221GA3420034		Association Football Club Bagatelle	Sainte-Suzanne	Service de blanchisserie dans les Hauts de Sainte-Suzanne (Bras Pistolet et Bocage) dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle	49 336,40 €	37 002,30 €	- €	- €	12 334,10 €	- €	Convention	04/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190221GA3420020		Association Locale d'Insertion par l'Economie	Sainte-Suzanne	Aménagement de l'ACI Jardin Solidaire à Bras Pistolet	88 997,24 €	66 747,93 €	- €	- €	22 249,31 €	- €	Convention	03/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190221GA3420033			Sainte-Marie	Consolidation de l'activité agricole par la mise en place de cultures de passiflores à Beaumont	1 756,52 €	1 317,39 €	439,13 €	- €	- €	- €	Convention	25/04/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190221GA3420003		Association Solidarnum	Communes du GAL Nord	Réalisation du circuit numérique: zot k@myon nimérik pour les habitants de Saint Bernard, Piton Bois de Nêfles, le Brûlé, l'Espérance Sainte Marie, Bras Pistolet	40 080,00 €	30 060,00 €	- €	10 020,00 €	- €	- €	Convention	15/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430006			Saint-Paul	Mise en place d'un atelier de poules pondeuses en agriculture biologique	60 683,96 €	45 512,97 €	15 170,99 €	- €	- €	- €	Convention	20/06/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430002			Trois-Bassins	Equipement d'une exploitation agricole pour l'obtention d'une certification environnementale	20 223,00 €	15 167,25 €	5 055,75 €	- €	- €	- €	Convention	25/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430004			Trois-Bassins	Diversification et développement d'une exploitation agricole	11 493,60 €	8 620,20 €	2 873,40 €	- €	- €	- €	Convention	18/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430007			Saint-Paul	Modernisation et sécurisation d'une exploitation agricole	70 000,00 €	52 500,00 €	17 500,00 €	- €	- €	- €	Convention	11/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430003		EARL La Ferme du coin tranquille	Saint-Leu	Modernisation d'un élevage laitier	70 000,00 €	52 500,00 €	- €	- €	17 500,00 €	- €	Convention	15/09/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430001			Saint-Paul	Extension d'une exploitation agricole en polyculture et en élevage labellisée agriculture biologique	14 119,36 €	10 589,52 €	3 529,84 €	- €	- €	- €	Convention	18/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430008			Différents communes	Création d'une exploitation agricole diversifiée	70 000,00 €	52 500,00 €	17 500,00 €	- €	- €	- €	Convention	25/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430009			Saint-Paul	"DIV Espace Vert Elagage" : création d'une entreprise d'entretien d'espaces verts	4 228,00 €	3 171,00 €	- €	1 057,00 €	- €	- €	Convention	04/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430010			Saint-Paul	"Kabaye" : création et commercialisation d'une marque de vêtements	5 297,60 €	3 973,20 €	- €	1 324,40 €	- €	- €	Convention	04/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430011			Trois-Bassins	"Chez Tita": développement et diversification d'un commerce de proximité	5 892,24 €	4 419,18 €	- €	1 473,06 €	- €	- €	Convention	15/06/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430005		Association Ziks Education Kréation Kaméléon	Saint-Paul	Organisation d'ateliers artistiques et culturels pour les habitants des Hauts de l'Ouest	49 832,36 €	37 374,27 €	- €	12 458,09 €	- €	- €	Convention	25/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440002			Saint-Louis	Développement des surfaces de production de fraises en hors sol en circuit fermé aux Makes pour avoir une production sur toute l'année	68 211,08 €	51 158,31 €	- €	- €	17 052,77 €	- €	Convention	25/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440003			Cilaos	Diminution de la pénibilité du travail d'une exploitation horticole par l'acquisition de petits matériels	1 273,04 €	954,78 €	318,26 €	- €	- €	- €	Convention	20/06/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440005			Cilaos	acquisition de petits matériels agricoles neufs modernes et performants	4 527,60 €	3 395,70 €	1 131,90 €	- €	- €	- €	Convention	09/06/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440004			Etang-Salé	Mécaniser une petite exploitation agricole afin d'augmenter la productivité et diminuer la pénibilité du travail	3 919,48 €	2 939,61 €	979,87 €	- €	- €	- €	Convention	25/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440010			Plaine des Cafres	Construction d'une serre bi tunnel de 480 m²	54 432,00 €	40 824,00 €	- €	- €	13 608,00 €	- €	Convention	25/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440007		EARL LES FLEURS JAUNES	Saint-Louis	Sécurisation de plusieurs élevages par la mise en place d'un système de potabilisation de l'eau aux Makes	15 482,04 €	11 611,53 €	- €	- €	3 870,51 €	- €	Convention	25/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440013		ARMEFLHOR	Communes du Gal Sud	Friches en lèr, cultiv nout tèt	26 366,48 €	19 774,86 €	6 591,62 €	- €	- €	- €	Convention	11/10/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440006		AMOUREMY	Petite ile	Installation de AMOUREMY avec la plantation de café Bourbon Pointu, de kaki et d'atemoya et achat de matériels adaptés	35 443,24 €	26 582,43 €	- €	- €	8 860,81 €	- €	Convention	25/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440001			Le Tampon	Passage à un équipement industriel d'une entreprise artisanale	6 330,32 €	4 747,74 €	- €	1 582,58 €	- €	- €	Convention	18/05/2022

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique		
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440008	[REDACTED]	ASS AGTT Théâtre Luc Donat	Communes du Gal Sud	Romans Lao	278 413,84 €	208 810,38 €	- €	69 603,46 €	- €	- €	Convention	18/05/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440012		Doskaidios	Communes du Gal Sud	PUZZLE RUN	24 372,60 €	18 279,45 €	6 093,15 €	- €	- €	- €	Convention	01/06/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440011		ASSOCIATION KARANBOLAZ	Communes du Gal Sud	Zistoir Faham- phase 2	31 112,20 €	23 334,15 €	- €	7 778,05 €	- €	- €	Convention	01/07/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190222GA3410004			Sainte-Rose	Acquisition de matériel pour une entreprise de prestation de service en entretien d'espaces verts sur Sainte-Rose	2 745,40 €	2 059,05 €	- €	686,35 €	- €	- €	Convention	01/07/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410040			Salazie	Acquisition de matériels pour la diversification de l'offre de service d'un garage automobile sur Grand Ilet	3 497,00 €	2 622,75 €	- €	874,25 €	- €	- €	Convention	01/07/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190222GA3410005			Plaine des Palmistes	Valorisation d'un espace agricole en friche par la mise en culture d'une plantation d'agrumes sur La Plaine des Palmistes	11 776,48 €	8 832,36 €	- €	- €	2 944,12 €	- €	Convention	01/07/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410033			Sainte-Rose	Construction d'un établissement d'abattage non-agrèe (tuerie de poulets)	65 011,44 €	48 758,58 €	16 252,86 €	- €	- €	- €	Convention	01/07/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410042			Saint-Benoît	Cirk an Zékli : Résidence artistique de création dans les Hauts de Saint-Benoît	80 000,00 €	60 000,00 €	- €	20 000,00 €	- €	- €	Convention	01/07/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190222GA3420002			Saint-Denis	Création d'un point chaud à Saint François	6 356,20 €	4 767,15 €	- €	1 589,05 €	- €	- €	Convention	25/08/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190222GA3420010			Saint-Denis	Consolidation de l'activité de photographie au Brûlé	3 149,88 €	2 362,41 €	- €	787,47 €	- €	- €	Convention	25/08/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190221GA3420041			Saint-Denis	Création d'une activité de bougies parfumées naturelles et artisanales à Piton Bois de Nèfles	6 421,24 €	4 815,93 €	- €	1 605,31 €	- €	- €	Convention	02/08/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190222GA3420007			Sainte-Marie	Consolidation de l'activité de commerce par l'acquisition d'équipements à La Confiance Sainte-Marie	1 189,80 €	892,35 €	- €	297,45 €	- €	- €	Convention	21/06/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190222GA3420009			Saint-Denis	Consolidation de l'activité horticole à Saint François	15 893,76 €	11 920,32 €	3 973,44 €	- €	- €	- €	Convention	02/08/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190222GA3420005			Sainte-Suzanne	Consolidation agricole par l'acquisition de matériels à Bras Pistolet (Hauts de Sainte Suzanne)	40 500,00 €	30 375,00 €	10 125,00 €	- €	- €	- €	Convention	20/06/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430019			Saint-Paul	Sécurisation et diversification d'une exploitation: plantation d'un verger en agriculture biologique	36 401,56 €	27 301,17 €	- €	- €	9 100,39 €	- €	Convention	18/08/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430020			Saint-Paul	Diversification d'une exploitation agricole : Acquisition de ruches	1 803,32 €	1 352,49 €	450,83 €	- €	- €	- €	Convention	25/08/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430022			Saint-Paul	Optimisation et développement d'une exploitation agricole	31 500,00 €	23 625,00 €	- €	- €	7 875,00 €	- €	Convention	17/08/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430021			Saint-Paul	Création d'une unité de nettoyage et de préparation de légumes	63 981,80 €	47 986,35 €	- €	- €	15 995,45 €	- €	Convention	25/08/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430026			Saint-Paul	Acquisition de ruches et mise en place d'un verger d'agrumes	13 476,84 €	10 107,63 €	3 369,21 €	- €	- €	- €	Convention	12/08/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430027			Saint-Leu	Diversification de l'exploitation : Plantation d'un verger en agriculture biologique	54 263,08 €	40 697,31 €	- €	- €	13 565,77 €	- €	Convention	18/08/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430024			Saint-Paul	Optimisation d'une plantation de café	4 585,48 €	3 439,11 €	1 146,37 €	- €	- €	- €	Convention	12/08/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430023			Saint-Paul	« La Kaz Ti Coq » : Création d'une activité de dessinateur-projeteur	2 940,04 €	2 205,03 €	- €	735,01 €	- €	- €	Convention	27/10/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430028			Saint-Leu	EZI : Création d'une activité de réparation d'engins	3 692,16 €	2 769,12 €	- €	923,04 €	- €	- €	Convention	12/09/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430025			Saint-Paul	Installation d'un médecin généraliste	6 448,48 €	4 836,36 €	- €	1 612,12 €	- €	- €	Convention	12/09/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430018			Comité régional d'équitation de La Réunion	Communes du Gal Ouest	La grande chevauchée des Hauts de l'Ouest : Organisation d'un événementiel pour promouvoir les activités équestres	34 706,20 €	26 029,65 €	- €	8 676,55 €	- €	- €	Convention	24/10/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430012			Commune de La Possession	La Possession	Fête de la Forêt, terroir et traditions	17 739,40 €	13 304,55 €	- €	886,97 €	- €	3 547,88 €	Convention	18/08/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430016			Ligue réunionnaise de Tchouk Ball	Communes du Gal Ouest	Le Tchouk Ball du TC'Hauts : mise en place de séances d'activités physiques et sportives dans les écoles des Hauts de l'Ouest	40 278,12 €	30 208,59 €	- €	- €	10 069,53 €	- €	Convention	04/08/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430014			Commune de Saint Leu	Saint-Leu	Création d'une maison France Services au Plate	38 379,60 €	28 784,70 €	- €	- €	1 918,98 €	7 675,92 €	Convention	12/09/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430015			Commune de Saint Leu	Saint-Leu	Création d'une maison France Services à La Chaloupe	47 109,64 €	35 332,23 €	- €	- €	2 355,48 €	9 421,93 €	Convention	12/09/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430013			Ansemb/Villentry	Saint-Paul	Conception, enregistrement et diffusion de supports musicaux : valorisation de jeunes talents de Villentry	1 720,00 €	1 290,00 €	- €	430,00 €	- €	- €	Convention	12/08/2022

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430017	Association de Gestion du Séchoir	Communes du Gal Ouest	7 jours 7 Karté : Diffusion de spectacles, ateliers artistiques et médiation culturelle	50 000,00 €	37 500,00 €	- €	12 500,00 €	- €	- €	Convention	31/08/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430030		Association MANEYVI	Communes du Gal Ouest	Mise en œuvre d'ateliers d'éveil musical et de street art dans les hauts de l'Ouest	26 504,28 €	19 878,21 €	- €	6 626,07 €	- €	- €	Convention	12/08/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190221GA3440042		CCIR	Communes du Gal Sud	Accompagnement des petits commerces et services de proximité de qualité- Programmation 2022	195 400,00 €	146 550,00 €	- €	48 850,00 €	- €	- €	Convention	12/08/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190222GA3420016			Sainte-Suzanne	Consolidation agricole par l'acquisition de matériels et mise en place d'une parcelle de palmistes à Bras Pistolet	9 292,48 €	6 969,36 €	2 323,12 €	- €	- €	- €	Convention	28/12/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190222GA3420013			Sainte-Marie	Consolidation agricole par l'acquisition de matériels à Beaumont	24 363,76 €	18 272,82 €	6 090,94 €	- €	- €	- €	Convention	23/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190222GA3420020			Saint-Denis	Consolidation de l'activité horticole à Saint François	42 952,92 €	32 214,69 €	10 738,23 €	- €	- €	- €	Convention	18/10/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190222GA3420017			Sainte-Marie	Consolidation de l'activité horticole à Montée sano	51 658,20 €	38 743,65 €	12 914,55 €	- €	- €	- €	Convention	18/10/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190222GA3420012			Saint-Denis	Consolidation de l'activité apicole à Bellevue la Bretagne	8 450,40 €	6 337,80 €	2 112,60 €	- €	- €	- €	Convention	23/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190222GA3420015		Sarl La Plantation Fleurie	Sainte-Marie	Consolidation agricole par l'acquisition d'équipements et de matériels à Beaumont	29 884,48 €	22 413,36 €	7 471,12 €	- €	- €	- €	Convention	23/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190222GA3410003		FEDERATION METI-TRESSE	Salazie	Valorisation du patrimoine culturel immatériel du tissage de la paille chouchou	68 997,28 €	51 747,96 €	- €	17 249,32 €	- €	- €	Convention	24/10/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190222GA3410002		SASU SENA	Plaine des Palmistes	Améliorer la qualité de la conception et de la production des rendus graphiques par l'acquisition de deux logiciels d'architecture	6 059,92 €	4 544,94 €	- €	1 514,98 €	- €	- €	Convention	18/10/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190222GA3410009			Saint-Benoit	Développement d'une entreprise nouvellement créée de prestations de services administratifs sur le quartier de Cambourg destinée aux TPE, Associations et Particuliers	6 224,64 €	4 668,48 €	- €	1 556,16 €	- €	- €	Convention	14/10/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410041			Salazie	Diversification d'une activité agricole sur Mare à Poule d'eau par la mise en place d'une culture d'agrumes	4 302,88 €	3 227,16 €	- €	- €	1 075,72 €	- €	Convention	15/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190222GA3410008			Saint-Benoit	Diversification et consolidation d'une exploitation agricole par la mise en place d'une plantation de 2400 m² de pitaya	38 479,60 €	28 859,70 €	- €	- €	9 619,90 €	- €	Convention	15/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190222GA3410006			Salazie	Equipements et Aménagement d'une serre horticole de 482 m² pour la production d'orchidées sur Grand Ilet	50 837,20 €	38 127,90 €	- €	- €	12 709,30 €	- €	Convention	11/10/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440025		ASSOCIATION DESTINATION GRAND COUDE	Saint-Joseph	Acquisition de savoir faire sur la culture de champignons tropicaux	25 357,48 €	19 018,11 €	6 339,37 €	- €	- €	- €	Convention	30/12/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440026		ASSOCIATION DES IRRIGANTS DU RELAIS	Petite ile	Réhabilitation et sécurisation de l'accès à l'eau DES IRRIGANTS DU RELAIS et acquisition de petits matériels pour l'entretien des ouvrages - volet aménagement	21 267,68 €	15 950,76 €	5 316,92 €	- €	- €	- €	Convention	15/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440027		ASSOCIATION DES IRRIGANTS DU RELAIS	Petite ile	Réhabilitation et sécurisation de l'accès à l'eau DES IRRIGANTS DU RELAIS et acquisition de petits matériels pour l'entretien des ouvrages - volet agricole	4 749,28 €	3 561,96 €	1 187,32 €	- €	- €	- €	Convention	16/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440028		ASSOCIATION LES CŒURS DE PATATE	Petite ile	Mise en place d'un captage et de réservoirs de stockage en eau collectif à Manapany les Hauts	122 038,60 €	91 528,95 €	30 509,65 €	- €	- €	- €	Convention	23/12/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440029			Entre-Deux	Mise en place d'un abri climatique et acquisition de petits matériels pour l'entretien des vergers et des haies	58 670,16 €	44 002,62 €	14 667,54 €	- €	- €	- €	Convention	16/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440039		Petite ile	Optimisation de la production par des travaux d'améliorations foncières et par le développement de la mécanisation de l'exploitation agricole - volet2	35 937,00 €	26 952,75 €	8 984,25 €	- €	- €	- €	Convention	23/12/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440038		Petite ile	Optimisation de la production par des travaux d'améliorations foncières et par le développement de la mécanisation de l'exploitation agricole - volet1	16 092,00 €	12 069,00 €	4 023,00 €	- €	- €	- €	Convention	23/12/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440033		Entre-Deux	acquisition d'un rotavator et d'un pulvérisateur	3 672,00 €	2 754,00 €	918,00 €	- €	- €	- €	Convention	06/12/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440035	SCEA DES GOYAVIERS	Petite ile	Sécurisation d'un bâtiment d'élevage par la construction d'un mur de soutènement	50 000,00 €	37 500,00 €	12 500,00 €	- €	- €	- €	Convention	16/11/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440036	SCEA DES PLATANES	Petite ile	Plateforme élévatrice sur mesure pour le remplissage des rolls et des caisses FL de Salad'O	70 000,00 €	52 500,00 €	17 500,00 €	- €	- €	- €	Convention	19/12/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440040	Nout boutique Vitry Martine	Entre-Deux	Développement commercial de l'entreprise	2 055,56 €	1 541,67 €	- €	513,89 €	- €	- €	Convention	02/11/2022	

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440023	L'OLIVIER DE BRAS DE PONTHO	Le Tampon	Acquisition de divers matériels dans le cadre d'une diversification d'activité et d'une extension de capacité	6 086,60 €	4 564,95 €	- €	1 521,65 €	- €	- €	Convention	19/12/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440021		STPerformance	Petite ile	Création d'une entreprise de reprogrammation moteur	6 197,56 €	4 648,17 €	- €	1 549,39 €	- €	- €	Convention	18/10/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440052		Réunion Anti-Nuisibles	Cilaos	Création d'une activité 3D (dératisation, désinfection, désinsectisation)	6 078,40 €	4 558,80 €	- €	1 519,60 €	- €	- €	Convention	02/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440047		SARL TI KAZ 2 PAYET	Saint-Louis	Acquisition de matériels d'un commerce aux Makes	1 613,80 €	1 210,35 €	er la bonne va	403,45 €	- €	- €	Convention	02/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440048			Les Avirons	Peinture et création artistique	995,80 €	746,85 €	- €	248,95 €	- €	- €	Convention	02/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440016		Terre et feu création	Plaine des Cafres	Investissement en matériel pour une activité de poterie	1 208,48 €	906,36 €	- €	302,12 €	- €	- €	Convention	27/10/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440019		Vacoamania	Saint-Joseph	Acquisition de matériels professionnels pour la fabrication d'objets artisanaux	1 206,68 €	905,01 €	- €	301,67 €	- €	- €	Convention	28/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440017		Jardin974	Petite ile	Investissements dans du matériel de jardinage	4 589,88 €	3 442,41 €	- €	1 147,47 €	- €	- €	Convention	27/10/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440018		S-EVENT	Saint-Joseph	Investissement d'une société d'événementiels	6 337,48 €	4 753,11 €	- €	1 584,37 €	- €	- €	Convention	27/10/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440053		SD,MULTISERVICES 974	Entre-Deux	Création d'une entreprise multiservices	1 734,96 €	1 301,22 €	- €	433,74 €	- €	- €	Convention	02/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440043		L'étoile du Berger	Le Tampon	Acquisition de matériels dans le cadre d'une extension de capacité de la boulangerie pâtisserie "L'étoile du Berger"	6 449,04 €	4 836,78 €	- €	1 612,26 €	- €	- €	Convention	07/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440041		CHEZ VALOU	Le Tampon	Acquisition de divers matériels dans le cadre d'une diversification d'activité	5 765,12 €	4 323,84 €	- €	1 441,28 €	- €	- €	Convention	19/12/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440042		MOELLON ROBERT	Saint-Joseph	Investissements en matériel d'une entreprise de taille de pierre	847,68 €	635,76 €	- €	211,92 €	- €	- €	Convention	24/10/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440050		SICA OVICAP	Le Tampon	Création d'un atelier de traitement de la laine	27 169,92 €	20 377,44 €	- €	6 792,48 €	- €	- €	Convention	30/12/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440044		NEKTAR	Communes du Gal Sud	Edition d'ouvrages valorisant le patrimoine réunionnais	41 140,56 €	30 855,42 €	- €	- €	10 285,14 €	- €	Convention	28/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440014		Commune des Avirons	Les Avirons	Statue Thérésien Cadet	49 632,00 €	37 224,00 €	- €	- €	12 408,00 €	- €	Convention	23/12/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440020		Entre-Deux Z'Epok	Entre-Deux	Action de communication autour des 25 ans d'Entre Deux Zépok	3 972,00 €	2 979,00 €	- €	- €	993,00 €	- €	Convention	29/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190222GA3440015		Association Komkilé	Communes du Gal Sud	Productions patrimoniales : identité, culture et patrimoine des hauts du Sud	121 400,00 €	91 050,00 €	- €	- €	30 350,00 €	- €	Convention	23/12/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430031		Earl Tout lé bon	Saint-Leu	Sécurisation d'un élevage et acquisition de matériels de transformation animale	50 588,48 €	37 941,36 €	- €	- €	12 647,12 €	- €	Convention	07/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430032			Communes du Gal Ouest	Développement de la culture de géranium	1 262,52 €	946,89 €	- €	- €	315,63 €	- €	Convention	22/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430033			Communes du Gal Sud	Consolidation et développement d'une exploitation agricole	4 482,00 €	3 361,50 €	- €	- €	1 120,50 €	- €	Convention	02/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430034			Saint-Paul	Equipement d'une exploitation agricole pour consolider une certification environnementale	15 989,60 €	11 992,20 €	- €	- €	3 997,40 €	- €	Convention	13/12/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430035			Trois-Bassins	Développement d'une exploitation maraichère	14 764,48 €	11 073,36 €	- €	- €	3 691,12 €	- €	Convention	02/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430037			Trois-Bassins	Equipement d'une exploitation agricole pour l'augmentation de la surface de production	33 813,00 €	25 359,75 €	- €	- €	8 453,25 €	- €	Convention	02/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430038			Communes du Gal Ouest	Mécanisation d'une parcelle pour l'obtention d'une certification environnementale	10 890,00 €	8 167,50 €	- €	- €	2 722,50 €	- €	Convention	02/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430053			Saint-Paul	Acquisition de matériels pour la diversification des productions	12 559,48 €	9 419,61 €	- €	- €	3 139,87 €	- €	Convention	22/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430039			Saint-Paul	Aquisition de matériels pour la création d'un verger de fruit lontan et le développement de la culture maraichère AB	42 795,00 €	32 096,25 €	- €	- €	10 698,75 €	- €	Convention	02/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430040			Saint-Paul	Plantation d'une parcelle de géranium	6 989,48 €	5 242,11 €	- €	- €	1 747,37 €	- €	Convention	02/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430041		Riziculteurs péi 974	Saint-Paul	Création d'un atelier de transformation collectif rizicole	14 130,00 €	10 597,50 €	- €	- €	3 532,50 €	- €	Convention	02/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430042			Saint-Leu	Création d'une activité de nettoyage de bâtiments d'élevage	4 115,64 €	3 086,73 €	- €	1 028,91 €	- €	- €	Convention	23/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430043			Saint-Leu	"Banian taxi" : Création d'une activité de Taxi	3 122,40 €	2 341,80 €	- €	780,60 €	- €	- €	Convention	02/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430044			Saint-Paul	"EFL" : Acquisition de matériels de production pour le développement d'une entreprise de transformation de fruits et légumes de 4ème gamme	6 246,60 €	4 684,95 €	- €	1 561,65 €	- €	- €	Convention	02/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430045			Saint-Leu	"La Déko Lé Là" : Création d'une entreprise d'objets artisanaux en bois	2 276,56 €	1 707,42 €	- €	569,14 €	- €	- €	Convention	02/11/2022

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430046	SAS Sadevyn Fleurs Distribution	Trois-Bassins	Création d'une activité de vente de fleurs	5 590,00 €	4 192,50 €	- €	1 397,50 €	- €	- €	Convention	12/12/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430048	Régie Espace Culturel Leconte De Lisle	Saint-Paul	"Lésas fé son cirq" : diffusion de spectacles de cirque et ateliers dans les hauts de Saint Paul	39 980,00 €	29 985,00 €	- €	1 999,00 €	- €	7 996,00 €	Convention	22/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430049	Régie Autonome Personnalisée Pour Les Enseignements Artistiques du TCO	Trois-Bassins	Programme d'enseignements artistiques pluridisciplinaire	43 494,00 €	32 620,50 €	- €	2 174,70 €	- €	8 698,80 €	Convention	30/12/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430050	Les Cabanons de production	Communes du Gal Ouest	"Prévenir l'ImpAnsable" : création et diffusion d'une œuvre artistique, médiation et ateliers culturels sur la thématique des violences intra familiales	43 627,64 €	32 720,73 €	- €	10 906,91 €	- €	- €	Convention	22/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190222GA3430052	Association Troussail/Family	Saint-Paul	Création et enregistrement de titres musicaux et réalisation de clips-vidéo	2 350,00 €	1 762,50 €	- €	- €	587,50 €	- €	Convention	02/11/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190222GA3420025	SARL ETAM BTP	Saint-Denis	Consolidation de l'activité de construction par l'acquisition d'outillage à Saint Bernard	6 360,16 €	4 770,12 €	- €	1 590,04 €	- €	- €	Convention	29/12/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190222GA3420022		Sainte-Marie	Consolidation Agricole par l'acquisition d'une chambre froide	10 781,08 €	8 085,81 €	2 695,27 €	- €	- €	- €	Convention	28/12/2022
19.4.1	Actions d'animation, de formation et d'acquisition de compétences	SGH	RREU190421SH9740003	TCO	Différents communes	Animation et fonctionnement du THER GAL OUEST - Année 2021	300 759,48 €	225 569,61 €	- €	- €	75 189,87 €	- €	Convention	10/03/2022
19.4.1	Actions d'animation, de formation et d'acquisition de compétences	SGH	RREU190422SH9740003	TCO	Le Port	Animation et fonctionnement 2022 du THER GAL OUEST	485 591,44 €	364 193,58 €	- €	- €	121 397,86 €	- €	Convention	27/10/2022
19.4.1	Actions d'animation, de formation et d'acquisition de compétences	SGH	RREU190421SH9740004	SMEP	Saint-Pierre	Aide aux frais de fonctionnement et d'animation du GAL GRAND SUD - au titre de l'année 2022	626 387,96 €	469 790,97 €	156 596,99 €	- €	- €	- €	Convention	25/06/2022
19.4.1	Actions d'animation, de formation et d'acquisition de compétences	SGH	RREU190422SH9740002	AD2R	Différents communes	Action d'animation, de formation et d'acquisition de compétences - Dispositif d'animation du GAL FOR EST 2022	313 090,95 €	234 818,19 €	- €	78 272,73 €	- €	- €	Convention	08/12/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040121DA0980774		Saint-Pierre	d'Agriculture filière canne sucre 2022	29 287,68 €	21 965,76 €	- €	- €	7 321,92 €	- €	Convention	18/05/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040121DA0980881		Saint-André	Plan de performance énergétique de l'exploitation agricole de Monsieur MANICON-VELIN Jean Paul	30 750,00 €	23 062,50 €	- €	- €	7 687,50 €	- €	Convention	09/05/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040122DA0980087	SCEA AVICOLE DE L'EST	Saint-André	Aide aux économies d'énergie- Plan de performance énergétique (PPE)	51 675,00 €	38 756,25 €	- €	- €	12 918,75 €	- €	Convention	01/06/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040122DA0980180		Saint-Paul	Plan de Performance Énergétique de l'exploitation agricole de Monsieur MORIZUR Jean-Charles	27 750,00 €	20 812,50 €	0,00 €	0,00 €	6 937,50 €	0,00 €	Convention	31/08/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040122DA0980214		Entre-Deux	Plan de Performance Énergétique de l'exploitation agricole de Monsieur FRONTIN Yannick	4 876,04 €	3 657,03 €	- €	- €	1 219,01 €	- €	Convention	09/09/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040122DA0980376		Salazie	Plan de Performance Énergétique de l'exploitation agricole de Loïc DAMOUR	24 150,00 €	18 112,50 €	- €	- €	6 037,50 €	- €	Convention	13/12/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040122DA0980377		EARL ANCHAIN	Plan de Performance Énergétique de l'exploitation agricole de l'EARL ANCHAIN	30 750,00 €	23 062,50 €	- €	- €	7 687,50 €	- €	Convention	13/12/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040122DA0980373		Salazie	Plan de Performance Énergétique de l'exploitation agricole de PAUSE Charles André	16 125,00 €	12 093,75 €	- €	- €	4 031,25 €	- €	Convention	28/11/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040122DA0980347	SCEA Multiplantes	Saint-Pierre	Plan de Performance Énergétique de l'exploitation agricole de le SCEA Multiplantes	16 350,00 €	12 262,50 €	- €	- €	4 087,50 €	- €	Convention	06/12/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040122DA0980440	EARL SAVEUR NATURE	Saint-Louis	Plan de Performance Énergétique de l'exploitation agricole de le SCEA Saveur Nature	30 750,00 €	23 062,50 €	- €	- €	7 687,50 €	- €	Convention	16/12/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040122DA0980511	EARL SUNNY VEG	Le Tampon	Plan de Performance Énergétique de l'exploitation agricole de l'EARL Sunny Veg	27 831,60 €	20 873,70 €	- €	- €	6 957,90 €	- €	Convention	16/12/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040122DA0980514		Petite île	Plan de Performance Énergétique de l'exploitation agricole de Monsieur FONTAINE Henri	30 750,00 €	23 062,50 €	- €	- €	7 687,50 €	- €	Convention	16/12/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040122DA0980509		Saint-Joseph	Plan de Performance Énergétique de l'exploitation agricole de M. GRONDIN Joseph	30 750,00 €	23 062,50 €	- €	- €	7 687,50 €	- €	Convention	16/12/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040122DA0980144		Saint-Joseph	Plan de performance énergétique de Madame ALAGURISSAMY Nadine	30 750,00 €	23 062,50 €	- €	- €	7 687,50 €	- €	Convention	16/12/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040121DA0980710		Sainte-Suzanne	EXTENSION BATIMENT CAPRIN POUR PASSAGE A 60 CHEVRES MERES	48 463,96 €	36 347,97 €	12 115,99 €	- €	- €	- €	Convention	29/06/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040122DA0980140		Bras-Panon	100 ruches + matériels de ruches	17 123,56 €	12 842,67 €	4 280,89 €	- €	- €	- €	Convention	19/09/2022

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique		
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980167	[REDACTED]	EARL Goûts et Saveurs des Makes	Saint-Louis	Construction et équipements d'un bâtiment de 312 m² pour canards (bâtiment +sas)	113 474,40 €	85 105,80 €	28 368,60 €	- €	- €	- €	Convention	12/08/2022	
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040121DA0980372			Saint-Pierre	CONSTRUCTION 120 RUCHES + MATERIEL APICOLE	17 229,76 €	12 922,32 €	4 307,44 €	- €	- €	- €	Convention	29/12/2022	
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040122DA0980212			EARL AGAN	Trois-Bassins	Construction étable pour 49 VL	296 674,64 €	222 505,98 €	74 168,66 €	- €	- €	- €	Convention	11/10/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040121DA0980900			GAEC BRAS LAFORGE	PITON SAINT LEU	Construction d'une étable pour 54 Génisses	92 556,00 €	69 417,00 €	23 139,00 €	- €	- €	- €	Convention	07/11/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040122DA0980346			EARL DE LA MER	Saint-Pierre	Construction et équipement d'une chèvrerie (60) et d'une bergerie (120)	260 586,00 €	195 439,50 €	65 146,50 €	- €	- €	- €	Convention	11/10/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040122DA0980156			EARL Passion Laitière	Plaine des Cafres	Modernisation d'une étable pour 70 vaches laitières	228 875,60 €	171 656,70 €	57 218,90 €	- €	- €	- €	Convention	13/12/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040122DA0980321				Plaine des Cafres	Construction d'une chèvrerie de 880 m² pour un quota de 150 chèvres mères	216 000,00 €	162 000,00 €	54 000,00 €	- €	- €	- €	Convention	06/12/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040121DA0980173				LE TAMPON	Achat d'un tracteur équipé d'un chargeur	61 750,00 €	46 312,50 €	15 437,50 €	- €	- €	- €	Convention	15/02/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040121DA0980709			EARL BIO PEP'S	Saint-Paul	Achat d'un tracteur, fraise rotative, benne, pulvérisateur et broyeur végétaux	38 002,24 €	28 501,68 €	9 500,56 €	- €	- €	- €	Convention	20/01/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040121DA0980740			CUMA FLEURS DES ILES	Saint-Benoît	Achat d'une coupeuse	75 335,00 €	56 501,25 €	18 833,75 €	- €	- €	- €	Convention	13/01/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040121DA0980741			CUMA FLEURS DES ILES	Saint-Benoît	Achat d'un engambeur automoteur, d'une remorque et d'un épandeur d'engrais	112 125,00 €	84 093,75 €	28 031,25 €	- €	- €	- €	Convention	13/01/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040121DA0980892			EARL AMOUREMY	ETANG – SALE	Achat d'un tracteur équipé d'un chargeur, d'un épandeur de fumier, d'une fraise et d'un cultivateur	62 030,00 €	46 522,50 €	15 507,50 €	- €	- €	- €	Convention	23/03/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040121DA0980893			SARL DOMAINE DU PITON BLEU	SAINT – BENOIT	Achat d'un tracteur et d'un chargeur	66 125,00 €	49 593,75 €	16 531,25 €	- €	- €	- €	Convention	04/04/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040121DA0980891			CUMA VITRY	LE TAMPON	Achat d'un tracteur équipé d'un chargeur	42 900,00 €	32 175,00 €	10 725,00 €	- €	- €	- €	Convention	18/03/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980068			EARL PITON MISERE	LE TAMPON	Achat d'un tracteur, chargeur et pince à balle ronde	65 000,00 €	48 750,00 €	16 250,00 €	- €	- €	- €	Convention	21/06/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980069				SAINT – LOUIS	Achat d'une sous soleuse	3 575,00 €	2 681,25 €	893,75 €	- €	- €	- €	Convention	01/07/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980101				SAINT – LOUIS	Achat d'un chargeur, mini pelleuse, balayuse, fourche à palette avec translatteur, nettoyeur haute pression, pulvérisateur	39 354,60 €	29 515,95 €	9 838,65 €	- €	- €	- €	Convention	01/07/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980110			CUMA PITON ARMAND	SAINT – BENOIT	Achat d'un tracteur, d'une rotobèche, d'un broyeur et d'une sous soleuse	63 180,00 €	47 385,00 €	15 795,00 €	- €	- €	- €	Convention	15/06/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980142			CUMA RIO	SAINTE – SUZANNE	Achat d'une coupeuse de cannes pays	77 350,00 €	58 012,50 €	19 337,50 €	- €	- €	- €	Convention	15/06/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980157				Saint-Benoît	Achat d'un pulvérisateur	10 335,00 €	7 751,25 €	2 583,75 €	- €	- €	- €	Convention	07/07/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980173			CUMA ZANZIBAR	Petite ile	Achat d'un tracteur, d'un broyeur et d'une tonne de lisier	131 170,00 €	98 377,50 €	32 792,50 €	- €	- €	- €	Convention	13/07/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980174			CUMA CALBANON	Saint-André	Achat d'une coupeuse de cannes	76 440,00 €	57 330,00 €	19 110,00 €	- €	- €	- €	Convention	07/07/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980181				SAINT – PAUL	Achat d'un mini tracteur, broyeur, fraise rotative, atomiseur, pulvérisateur et tronçonneuse	13 494,00 €	10 120,50 €	3 373,50 €	- €	- €	- €	Convention	02/08/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980186			CUMA CALBANON	SAINT – ANDRE	Achat d'un tracteur équipé d'un chargeur, d'une griffe à cannes et d'un godet	110 565,00 €	82 923,75 €	27 641,25 €	- €	- €	- €	Convention	22/07/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980191				PETITE – ILE	Achat d'un tracteur équipé d'un chargeur, pince à cannes et benne	66 500,00 €	49 875,00 €	16 625,00 €	- €	- €	- €	Convention	22/07/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980196			CUMA LA FORET	ETANG – SALE	Achat d'un tracteur équipé d'un chargeur	25 350,00 €	19 012,50 €	6 337,50 €	- €	- €	- €	Convention	22/07/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980204				LES AVIRONS	Achat d'un mini tracteur, remorque, fraise rotative, broyeur, pulvérisateur, pack maraîchage et chargeur	20 229,92 €	15 172,44 €	5 057,48 €	- €	- €	- €	Convention	06/10/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980221				LE TAMPON	Achat d'une planteuse de pomme de terre automatique, d'un broyeur déportable, d'un atomiseur et d'une lame sous soleuse	37 765,00 €	28 323,75 €	9 441,25 €	- €	- €	- €	Convention	14/10/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980222			CUMA CHLORIS	SAINT-PIERRE	Achat d'une presse à balles carrées	16 900,00 €	12 675,00 €	4 225,00 €	- €	- €	- €	Convention	06/10/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980226			CUMA DES TOURNESOLS	PETITE-ILE	Achat d'un épandeur à fumier, faucheuse conditionneuse et giro andaineur	42 412,48 €	31 809,36 €	10 603,12 €	- €	- €	- €	Convention	11/10/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980242			GAEC DE GRANDE FERME	LE TAMPON	Achat d'un combiné presse enrubanneuse à chambre fixe et d'une dérouleuse de balle ronde	79 082,24 €	59 311,68 €	19 770,56 €	- €	- €	- €	Convention	14/10/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980243			EARL LES HORTENSIAIS	SAINT-JOSEPH	Achat d'un tracteur équipé d'un chargeur frontal et godet standard	65 375,00 €	49 031,25 €	16 343,75 €	- €	- €	- €	Convention	14/10/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980247		CUMA DES LONGOSES	SAINT-JOSEPH	Achat d'une tonne à lisier	20 150,00 €	15 112,50 €	5 037,50 €	- €	- €	- €	Convention	06/10/2022	

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judicie	Date signature décision juridique	
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980224	[REDACTED]	Saint-Louis	Achat d'un épandeur à fumier	17 550,00 €	13 162,50 €	4 387,50 €	- €	- €	- €	Convention	06/10/2022	
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040122DA0980261		Sainte-Rose	Achat d'un tracteur	30 290,00 €	22 717,50 €	7 572,50 €	- €	- €	- €	Convention	06/10/2022	
4.1.4	Soutien aux retenues collinaires et réservoirs d'eau des exploitations agricoles	DAEE/Mission Europe	RREU040121CG9740028		EARL LES FLEURS JAUNES	Riviere Saint Louis	Création d'une retenue collinaire de 2 000 m3	95 670,00 €	71 752,50 €	23 917,50 €	- €	- €	- €	Convention	04/01/2022
4.1.4	Soutien aux retenues collinaires et réservoirs d'eau des exploitations agricoles	DAEE/Mission Europe	RREU040121CG9740030			Saint-Joseph	Création d'une retenue collinaire de 2 500 m3	119 520,00 €	89 640,00 €	29 880,00 €	- €	- €	- €	Convention	18/02/2022
4.1.4	Soutien aux retenues collinaires et réservoirs d'eau des exploitations agricoles	DAEE/Mission Europe	RREU040121CG9740029			Saint-Paul	Réhabilitation et sécurisation d'une retenue collinaire de 1000 m3	24 255,00 €	18 191,25 €	6 063,75 €	- €	- €	- €	Convention	27/04/2022
4.1.4	Soutien aux retenues collinaires et réservoirs d'eau des exploitations agricoles	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740017			Saint-Benoit	Création d'une retenue collinaire de 1500m3	100 647,80 €	75 485,85 €	25 161,95 €	- €	- €	- €	Convention	06/12/2022
4.1.4	Soutien aux retenues collinaires et réservoirs d'eau des exploitations agricoles	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740026		EARL Les Fromentales	Saint-Leu	Acquisition d'une réserve souple de 100m3	3 375,00 €	2 531,25 €	843,75 €	- €	- €	- €	Convention	28/12/2022
4.1.4	Soutien aux retenues collinaires et réservoirs d'eau des exploitations agricoles	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740027		EARL Le Bois Blanc	Sainte-Rose	Création d'une retenue collinaire de 2500m3	108 630,80 €	81 473,10 €	27 157,70 €	- €	- €	- €	Convention	06/12/2022
4.1.4	Soutien aux retenues collinaires et réservoirs d'eau des exploitations agricoles	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740023			Saint-Denis	Création d'une retenue collinaire de 1000m3	62 964,00 €	47 223,00 €	15 741,00 €	- €	- €	- €	Convention	23/12/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980151			Saint-Joseph	Création de 7,65 ha de prairie	13 107,92 €	9 830,94 €	3 276,98 €	- €	- €	- €	Convention	27/10/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980481			Plaine des Cafres	Création de 2,75 ha de prairie + équipements	9 237,68 €	6 928,26 €	2 309,42 €	- €	- €	- €	Convention	02/02/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980335			Plaine des Cafres	création de 3,17 ha de prairie + équipements	11 840,16 €	8 880,12 €	2 960,04 €	- €	- €	- €	Convention	02/02/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980344			Plaine des Cafres	Création de 6 ha de prairie	16 032,68 €	12 024,51 €	4 008,17 €	- €	- €	- €	Convention	25/01/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980273		EARL Fond Mango	Saint-Leu	création de 7,2ha de prairie + équipements	30 805,96 €	23 104,47 €	7 701,49 €	- €	- €	- €	Convention	10/03/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980770			Trois-Bassins	équipements bovins pour prairies	8 910,00 €	6 682,50 €	2 227,50 €	- €	- €	- €	Convention	11/04/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980691		SCEA Piton Grand-mère	Plaine des Cafres	création de 4,19 ha de prairie + équipements	15 308,36 €	11 481,27 €	3 827,09 €	- €	- €	- €	Convention	02/02/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980772		EARL GONTHIER	Petite ile	Création de 2,85 ha de prairie	7 187,84 €	5 390,88 €	1 796,96 €	- €	- €	- €	Convention	16/03/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980341		EARL Terrain Fleury	Le Tampon	création de 4,87 ha de prairie + équipements	19 536,08 €	14 652,06 €	4 884,02 €	- €	- €	- €	Convention	18/03/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980117			Etang-Salé	création de 3 ha de prairie + équipements	8 261,00 €	6 195,75 €	2 065,25 €	- €	- €	- €	Convention	21/03/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980472		EARL Thomas Alexandre	Trois-Bassins	création de 3,68 ha de prairie + équipements	11 818,64 €	8 863,98 €	2 954,66 €	- €	- €	- €	Convention	11/04/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980828			Saint-Paul	création de 0,74 ha de prairie + équipements	12 610,60 €	9 457,95 €	3 152,65 €	- €	- €	- €	Convention	11/04/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980821			Saint-Paul	Acquisition d'équipements de prairie	14 841,00 €	11 130,75 €	3 710,25 €	- €	- €	- €	Convention	11/04/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980902			Saint Gilles les Hauts	Création 1,97ha de prairie	4 704,92 €	3 528,69 €	1 176,23 €	- €	- €	- €	Convention	11/04/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980461			Plaine des Cafres	création de 1,83 ha de prairie + équipements	8 167,32 €	6 125,49 €	2 041,83 €	- €	- €	- €	Convention	16/05/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980897			Plaine des Cafres	CREATION 2,2ha DE PRAIRIE +EQUIPEMENTS	11 822,72 €	8 867,04 €	2 955,68 €	- €	- €	- €	Convention	06/09/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980896		EARL CAVERNE BATEAU	Plaine des Cafres	CREATION DE 3ha PRAIRIE	7 068,68 €	5 301,51 €	1 767,17 €	- €	- €	- €	Convention	14/10/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040122DA0980197			Saint-Paul	CREATION 2,65ha DE PRAIRIE +EQUIPEMENTS	11 394,76 €	8 546,07 €	2 848,69 €	- €	- €	- €	Convention	23/09/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040122DA0980202			Les Avirons	CREATION DE 8,85HA DE PRAIRIE	20 172,56 €	15 129,42 €	5 043,14 €	- €	- €	- €	Convention	18/11/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040122DA0980136		Le Tampon	CREATION 2,24HA DE PRAIRIE + EQUIPEMENTS	8 932,96 €	6 699,72 €	2 233,24 €	- €	- €	- €	Convention	22/11/2022	
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040122DA0980240		Le Tampon	CREATION 5,4ha DE PRAIRIE	12 727,88 €	9 545,91 €	3 181,97 €	- €	- €	- €	Convention	18/11/2022	
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040122DA0980248	EARL AGAN	LES TROIS BASSINS	Création de 19,4ha de prairie et équipements	77 646,76 €	58 235,07 €	19 411,69 €	- €	- €	- €	Convention	28/11/2022	
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980827		RAVINE DES CABRIS	Création de 2,7ha de prairie	6 422,04 €	4 816,53 €	1 605,51 €	- €	- €	- €	Convention	24/10/2022	
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040122DA0980153		LE TAMPON	Création de 2,88 ha de prairie + équipements	11 339,85 €	8 504,89 €	2 834,96 €	- €	- €	- €	Convention	16/11/2022	

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040119DA0980438	[REDACTED]		Création de 3,08 ha de prairie + équipements	12 509,72 €	9 382,29 €	3 127,43 €	- €	- €	- €	Convention	30/12/2022	
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040122DA0980220			Création de 5,14 Ha de prairie	13 203,92 €	9 902,94 €	3 300,98 €	- €	- €	- €	Convention	30/12/2022	
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980157				Création de 5,00ha de prairie + équipements	11 550,68 €	8 663,01 €	2 887,67 €	- €	- €	- €	Convention	30/12/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040122DA0980290				Création de 4,6ha de prairie + équipements	12 874,68 €	9 656,01 €	3 218,67 €	- €	- €	- €	Convention	30/12/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040122DA0980279		EARL LES FROMENTALES		Création de 4ha de prairie + équipements	28 006,08 €	21 004,56 €	7 001,52 €	- €	- €	- €	Convention	29/12/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980901				Création de 2 ha de prairie et équipements	7 856,20 €	5 892,15 €	1 964,05 €	- €	- €	- €	Convention	29/12/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980167		EARL Du Commandeur		Création de 5,8ha de prairie	13 212,08 €	9 909,06 €	3 303,02 €	- €	- €	- €	Convention	30/12/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040120DA0980388		SCEA DES CANAS	SAINT – PIERRE	Aspersion intégrale sur 2,20 ha de canne à sucre	8 208,60 €	6 156,45 €	2 052,15 €	- €	- €	- €	Convention	13/06/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040121DA0980276			Saint-Pierre	Micro-aspersion sur 0,248 ha de banane / maraichage	1 198,88 €	899,16 €	299,72 €	- €	- €	- €	Convention	05/01/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040121DA0980373			SAINT – PIERRE	Aspersion intégrale sur 3,6 ha de canne à sucre	8 782,96 €	6 587,22 €	2 195,74 €	- €	- €	- €	Convention	23/03/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040121DA0980495			Etang-Salé	Automatisation sur 3,90 de canne à sucre	2 574,00 €	1 930,50 €	643,50 €	- €	- €	- €	Convention	13/01/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040121DA0980653			Saint-Louis	Goutte à goutte sur 1,2 ha de canne à sucre	2 778,60 €	2 083,95 €	694,65 €	- €	- €	- €	Convention	13/01/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040121DA0980694			Saint-Paul	Goutte à goutte sur 1 ha de canne à sucre et maraichage	4 197,24 €	3 147,93 €	1 049,31 €	- €	- €	- €	Convention	11/08/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040121DA0980700			Saint-Paul	Goutte à goutte, station de filtration et pompe doseuse sur 1,97 ha de fruit de la passion et pitaya	7 048,56 €	5 286,42 €	1 762,14 €	- €	- €	- €	Convention	20/01/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040121DA0980712			Saint-Louis	Programmeur autonome sur 6,3 ha de canne à sucre	4 686,88 €	3 515,16 €	1 171,72 €	- €	- €	- €	Convention	12/01/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040121DA0980771			Saint-Pierre	Aspersion intégrale sur 2,8 ha de canne à sucre	8 006,60 €	6 004,95 €	2 001,65 €	- €	- €	- €	Convention	07/01/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040121DA0980789			Saint-Pierre	Programmeur autonome sur 4,8 ha de canne à sucre	2 367,64 €	1 775,73 €	591,91 €	- €	- €	- €	Convention	13/01/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040121DA0980819			Saint-Leu	Micro-aspersion et station de filtration sur 1,94 ha d'arboriculture	6 631,92 €	4 973,94 €	1 657,98 €	- €	- €	- €	Convention	18/03/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040121DA0980822			Saint-Louis	Aspersion intégrale sur 0,94 ha de canne à sucre	3 095,76 €	2 321,82 €	773,94 €	- €	- €	- €	Convention	18/03/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040121DA0980823			Saint-Louis	Aspersion intégrale sur 2,37 ha de canne à sucre	7 022,44 €	5 266,83 €	1 755,61 €	- €	- €	- €	Convention	11/04/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040121DA0980825			Sainte-Marie	Goutte à goutte et programmeur autonome sur 0,63 ha de canne à sucre	2 493,36 €	1 870,02 €	623,34 €	- €	- €	- €	Convention	10/03/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040121DA0980826		SCEA NARINSAMY	Saint-André	Micro-aspersion sur 3,1 ha d'ananas	12 161,04 €	9 120,78 €	3 040,26 €	- €	- €	- €	Convention	27/04/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040121DA0980879			Saint-Pierre	Aspersion intégrale sur 1,35 ha de canne à sucre	3 683,56 €	2 762,67 €	920,89 €	- €	- €	- €	Convention	23/03/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040121DA0980888		EARL HORTICOLE DE BASSIN PLAT	Saint-Pierre	automatisation : mise en place d'outil de pilotage à distance sur 6 ha de CAS	1 758,08 €	1 318,56 €	439,52 €	- €	- €	- €	Convention	09/05/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040121DA0980889		EARL HORTICOLE DE BASSIN PLAT	Saint-Pierre	automatisation : mise en place d'outil de pilotage à distance sur 2,8 ha de CAS	1 642,76 €	1 232,07 €	410,69 €	- €	- €	- €	Convention	11/04/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040121DA0980890		EARL HORTICOLE DE BASSIN PLAT	Saint-Pierre	Goutte-à-goutte et station de filtration sur 1,34 ha de cannes	2 390,84 €	1 793,13 €	597,71 €	- €	- €	- €	Convention	11/04/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040122DA0980172			ETANG-SALE	Equipement en goutte à goutte sur 0,5 ha d'agrumes	1 403,68 €	1 052,76 €	350,92 €	- €	- €	- €	Convention	29/06/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040122DA0980158			SAINT-LEU	Goutte à goutte sur 3,5 ha de CAS	6 103,84 €	4 577,88 €	1 525,96 €	- €	- €	- €	Convention	21/06/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040122DA0980251		LA PLAINE DES CAFRES	Installation en aspersion sur 0,42 ha d'arboriculture et ananas	1 785,40 €	1 339,05 €	446,35 €	- €	- €	- €	Convention	16/11/2022	
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040122DA0980252		LA PLAINE DES CAFRES	Installation goutte à goutte sur 3 ha d'arboriculture	5 533,80 €	4 150,35 €	1 383,45 €	- €	- €	- €	Convention	16/11/2022	
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040122DA0980253		LA PLAINE DES CAFRES	Installation en goutte à goutte et filtration à disque sur 0,81 ha d'arboriculture et fruit de la passion	3 328,48 €	2 496,36 €	832,12 €	- €	- €	- €	Convention	16/11/2022	
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040122DA0980269		SAINT-PIERRE	Installation aspersion et fertirrigation sur 2,8 ha de chloris	6 836,44 €	5 127,33 €	1 709,11 €	- €	- €	- €	Convention	02/11/2022	
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040122DA0980298		LES AVIRONS	Equipement en goutte à goutte sur 0,99 ha de canne à sucre	4 846,60 €	3 634,95 €	1 211,65 €	- €	- €	- €	Convention	15/11/2022	
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040122DA0980299		LES AVIRONS	Equipement en goutte à goutte, fertirrigation, station de filtration sur 0,6 ha de canne à sucre	4 433,20 €	3 324,90 €	1 108,30 €	- €	- €	- €	Convention	15/11/2022	

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judicie	Date signature décision juridique		
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040122DA0980297		LES AVIRONS	Equipement en goutte à goutte, sur 0,25 ha de canne à sucre	1 110,68 €	833,01 €	277,67 €	- €	- €	- €	Convention	15/11/2022		
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040122DA0980249		EARL LES DUNES VERTES	SAINT-LEU	Aspersions sur 1,5 ha d'ananas	3 841,16 €	2 880,87 €	960,29 €	- €	- €	- €	Convention	12/12/2022	
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040122DA0980250		EARL LES DUNES VERTES	SAINT-LEU	Installation goutte à goutte et filtration sur 1,2 ha de bananes	5 287,24 €	3 965,43 €	1 321,81 €	- €	- €	- €	Convention	12/12/2022	
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040122DA0980277		EARL BIO PEP'S	SAINT-GILLES-LES-BAINS	Installation système goutte à goutte, station de filtration et automatisation sur 8,47 ha d'arboriculture et fruit de la passion	45 477,40 €	34 108,05 €	11 369,35 €	- €	- €	- €	Convention	12/12/2022	
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040122DA0980402			SAINT-PIERRE	Installation goutte à goutte sur 1,8 ha de canne à sucre	6 469,84 €	4 852,38 €	1 617,46 €	- €	- €	- €	Convention	29/12/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040121DA0980081			SAINT - LEU	Plantation de 0,5 ha de bananes	4 439,36 €	3 329,52 €	1 109,84 €	- €	- €	- €	Convention	15/02/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040121DA0980607			LE TAMPON	Plantation de 0,60 ha d'agrumes	5 060,52 €	3 795,39 €	1 265,13 €	- €	- €	- €	Convention	07/01/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040121DA0980340			Saint-Leu	Plantation de 0,40 ha de passiflore	4 298,64 €	3 223,98 €	1 074,66 €	- €	- €	- €	Convention	24/10/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040121DA0980603			Saint-Pierre	Plantation de 1 ha de banane	7 225,48 €	5 419,11 €	1 806,37 €	- €	- €	- €	Convention	13/01/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040121DA0980651			Saint-Joseph	Plantation de 1 ha d'agrumes	7 892,76 €	5 919,57 €	1 973,19 €	- €	- €	- €	Convention	13/01/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980086			Saint-Gilles-Les-Hauts	Plantation de 0,5 ha de café	10 004,32 €	7 503,24 €	2 501,08 €	- €	- €	- €	Convention	16/05/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040121DA0980818			Saint-Pierre	Plantation de 1 ha de bananes	7 035,68 €	5 276,76 €	1 758,92 €	- €	- €	- €	Convention	15/11/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040121DA0980887			La Rivière Saint-Louis	Plantation de 0,47 ha d'ananas	2 590,48 €	1 942,86 €	647,62 €	- €	- €	- €	Convention	24/06/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980090			EARL AMOUREMY	ETANG-SALE	Plantation de 1,5 ha d'agrumes	13 562,60 €	10 171,95 €	3 390,65 €	- €	- €	- €	Convention	04/05/2022
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040121DA0980497			Piton Saint-Leu	Plantation de 1 ha d'agrumes	7 836,20 €	5 877,15 €	1 959,05 €	- €	- €	- €	Convention	13/06/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980118			Saint-Pierre	Plantation de 0,5 ha de bananes	2 638,36 €	1 978,77 €	659,59 €	- €	- €	- €	Convention	29/06/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040121DA0980894			Saint-Benoît	Plantation d'1 ha de bananes	6 642,36 €	4 981,77 €	1 660,59 €	- €	- €	- €	Convention	05/07/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980170			Saint-Louis	Plantation de 1,3 ha de bananes	8 805,00 €	6 603,75 €	2 201,25 €	- €	- €	- €	Convention	02/08/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040121DA0980711			SAINT-LEU	Plantation de 1,8 ha d'avocat	9 970,48 €	7 477,86 €	2 492,62 €	- €	- €	- €	Convention	29/09/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040121DA0980868			PITON SAINT-LEU	Plantation de 0,5 ha de fruit de la passion	4 091,08 €	3 068,31 €	1 022,77 €	- €	- €	- €	Convention	19/09/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980133			SAINT-PIERRE	Plantation de 1000 m² de roses fleurs coupées	18 797,86 €	14 098,39 €	4 699,47 €	- €	- €	- €	Convention	02/08/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980134			SAINT-PIERRE	Plantation de 1000 m² d'anthurium fleurs coupées	31 278,84 €	23 459,13 €	7 819,71 €	- €	- €	- €	Convention	02/08/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980137			LA POSSESSION	Plantation de 0,5 ha de bananes	3 650,28 €	2 737,71 €	912,57 €	- €	- €	- €	Convention	26/07/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980185			SAINTE-ROSE	Plantation de 0,5 ha d'ananas	2 745,44 €	2 059,08 €	686,36 €	- €	- €	- €	Convention	26/07/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980049			Saint-Louis	Plantation de 0,5 de bananes	3 536,92 €	2 652,69 €	884,23 €	- €	- €	- €	Convention	29/09/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980055			Saint-Paul	Plantation de 1 ha de mangues	4 088,24 €	3 066,18 €	1 022,06 €	- €	- €	- €	Convention	29/09/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980154			Saint Gilles les Hauts	Plantation de 0,5 ha d'avocat	3 375,00 €	2 531,25 €	843,75 €	- €	- €	- €	Convention	15/11/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980155			Saint Gilles les Hauts	Plantation de 0,5 ha d'agrumes	3 961,72 €	2 971,29 €	990,43 €	- €	- €	- €	Convention	15/11/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980276			Saint-Louis	Plantation de 0,5 de bananes	3 198,40 €	2 398,80 €	799,60 €	- €	- €	- €	Convention	11/10/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980260			Saint-Paul	Plantation de 0,42 ha de passiflore fruit de la passion	6 008,56 €	4 506,42 €	1 502,14 €	- €	- €	- €	Convention	29/09/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980048		SAINT-BENOIT	Plantation de 1,5 ha de bananes	7 063,80 €	5 297,85 €	1 765,95 €	- €	- €	- €	Convention	12/12/2022		
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980223		SAINTE-ROSE	Plantation de 0,7 ha de bananes	4 055,60 €	3 041,70 €	1 013,90 €	- €	- €	- €	Convention	01/12/2022		
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980228		EARL FARM 4 YOU	SAINTE-SUZANNE	Plantation de 1000 m² de vanille	13 462,80 €	10 097,10 €	3 365,70 €	- €	- €	- €	Convention	12/12/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980374		LE TAMPON	Plantation de 0,7 ha d'agrumes	6 546,24 €	4 909,68 €	1 636,56 €	- €	- €	- €	Convention	29/11/2022		
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980375		Saint-Leu	Plantation de 3 ha d'ananas	23 176,76 €	17 382,57 €	5 794,19 €	- €	- €	- €	Convention	12/12/2022		
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040122DA0980473		La Possession	Plantation de 0,5 ha de bananes	3 383,00 €	2 537,25 €	845,75 €	- €	- €	- €	Convention	06/12/2022		

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040121DA0980364		SAINT – LOUIS	Implantation de 1 248 m² de serres légères	63 840,00 €	47 880,00 €	15 960,00 €	- €	- €	- €	Convention	15/02/2022	
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040121DA0980599		Sainte-Suzanne	Implantation de 1 396,80 m² de serres légères	62 296,08 €	46 722,06 €	15 574,02 €	- €	- €	- €	Convention	22/02/2022	
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040121DA0980600		Sainte-Suzanne	Implantation de 480 m² de serres légères	25 573,48 €	19 180,11 €	6 393,37 €	- €	- €	- €	Convention	01/02/2022	
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040121DA0980605		EARL FARM 4 YOU	Sainte-Suzanne	Implantation de 960 m² de serres légères	31 120,48 €	23 340,36 €	7 780,12 €	- €	- €	- €	Convention	11/04/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040122DA0980054		SARL DOMAINE DU PITON BLEU	Saint-Benoît	Implantation de 1 900 m² de serres légères	118 928,96 €	89 196,72 €	29 732,24 €	- €	- €	- €	Convention	04/04/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040122DA0980145		EARL AGRITAO	ETANG – SALE	Implantation de 1 004m² de serres légères	58 729,00 €	44 046,75 €	14 682,25 €	- €	- €	- €	Convention	24/05/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040122DA0980120			SAINT – BENOIT	Implantation de 1 440m² de serres légères	66 746,24 €	50 059,68 €	16 686,56 €	- €	- €	- €	Convention	18/05/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040122DA0980121			SAINT – PIERRE	Implantation de 1 584m² de serres légères	87 456,60 €	65 592,45 €	21 864,15 €	- €	- €	- €	Convention	14/10/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040122DA0980135			SAINT – PIERRE	Implantation de 2 016m² de serres légères	120 901,16 €	90 675,87 €	30 225,29 €	- €	- €	- €	Convention	05/07/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040122DA0980179			Saint-Louis	Implantation de 1 800m² de serres rigides	137 805,00 €	103 353,75 €	34 451,25 €	- €	- €	- €	Convention	07/07/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040122DA0980182			LE TAMPON	Implantation de 3 000m² de serres légères	83 204,60 €	62 403,45 €	20 801,15 €	- €	- €	- €	Convention	22/07/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040122DA0980194			SAINT-JOSEPH	Implantation de 1 680m² de serres légères	92 036,08 €	69 027,06 €	23 009,02 €	- €	- €	- €	Convention	02/08/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040122DA0980225			Le Tampon	Implantation de 1056 m² de serres rigides	102 547,80 €	76 910,85 €	25 636,95 €	- €	- €	- €	Convention	23/09/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040122DA0980229			Les Avirons	Implantation de 1200 m² de serres légères	68 834,32 €	51 625,74 €	17 208,58 €	- €	- €	- €	Convention	06/10/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040122DA0980254			Saint-Louis	Implantation de 1224 m² de serres légères	62 563,20 €	46 922,40 €	15 640,80 €	- €	- €	- €	Convention	06/10/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040122DA0980278			Saint-Joseph	Implantation de 1152 m² de serres légères	67 202,00 €	50 401,50 €	16 800,50 €	- €	- €	- €	Convention	06/10/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040122DA0980344			LE TAMPON	Implantation de 1248 m² de serres légères	67 075,64 €	50 306,73 €	16 768,91 €	- €	- €	- €	Convention	29/11/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040122DA0980293			SAINT-BENOIT	Implantation de 1008 m² de serres légères	45 964,80 €	34 473,60 €	11 491,20 €	- €	- €	- €	Convention	08/12/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040122DA0980411			SAINT-PIERRE	Implantation de 1152 m² de serres légères	62 751,00 €	47 063,25 €	15 687,75 €	- €	- €	- €	Convention	13/12/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040122DA0980475			LA POSSESSION	Implantation de 1440 m² de serres légères	77 872,76 €	58 404,57 €	19 468,19 €	- €	- €	- €	convention	06/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980984			SAINT LEU	12,00 ha	41 310,00 €	30 982,50 €	- €	- €	10 327,50 €	- €	Convention	06/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980397		EARL HABITATION LA GIRODAY	SAINTE MARIE	20,00 ha	68 850,00 €	51 637,50 €	- €	- €	17 212,50 €	- €	Convention	25/01/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980482		SA ADRIEN BELLIER	SAINT ANDRE	160,00 ha	550 800,00 €	413 100,00 €	- €	- €	137 700,00 €	- €	Convention	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980781		EARL NOS LOISIRS	SAINTE – SUZANNE	16,00 ha	55 080,00 €	41 310,00 €	- €	- €	13 770,00 €	- €	Convention	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980775		SCEA LA PAIX BRUGUIERE	SAINTE MARIE	9,00 ha	30 982,48 €	23 236,86 €	- €	- €	7 745,62 €	- €	Convention	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980689		EARL DE THABUR	SAINTE MARIE	20	68 850,00 €	51 637,50 €	- €	- €	17 212,50 €	- €	Convention	14/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980034		EARL DOMAINE DE LA VIGNE	SAINTE SUZANNE	11	37 867,48 €	28 400,61 €	- €	- €	9 466,87 €	- €	Convention	14/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980003		SARL APEX	SAINTE MARIE	26	89 505,00 €	67 128,75 €	- €	- €	22 376,25 €	- €	Convention	04/08/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980852			Saint-André	7	24 097,48 €	18 073,11 €	- €	- €	6 024,37 €	- €	Convention	23/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980286			SAINT ANDRE	7,00 ha	24 097,48 €	18 073,11 €	- €	- €	6 024,37 €	- €	Convention	14/10/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980328		EARL JEBAM	SAINTE MARIE	8,00 ha	27 540,00 €	20 655,00 €	- €	- €	6 885,00 €	- €	Convention	14/10/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980265		EARL LA BUTTE D'ARZUR	SAINTE SUZANNE	10,00 ha	34 425,00 €	25 818,75 €	- €	- €	8 606,25 €	- €	Convention	14/10/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980420	EARL JEBAM	SAINTE MARIE	8	27 540,00 €	20 655,00 €	6 885,00 €	- €	- €	- €	Convention	08/12/2022	
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040121CG9740024	EARL PITON LEPEVENCHE	Plaine des Cafres	Réaménagement parcellaire lourd et épierrage fin sur une surface de 8,65 ha afin de faciliter le passage des engins agricoles et permettre la mécanisation des opérations d'entretien et de récolte avec une chaîne d'ensilage complète sous forme de balles rondes.	100 050,00 €	75 037,50 €	25 012,50 €	- €	- €	- €	Convention	18/02/2022	
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040121CG9740034		Sainte-Rose	Réaménagement parcellaire lourd sur une surface de 0,98 ha afin de mettre en place une production de canne à sucre.	13 335,84 €	10 001,88 €	3 333,96 €	- €	- €	- €	Convention	01/02/2022	

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040121CG9740033	[REDACTED]	Saint-Leu	Création d'un chemin bétonné de 132 ml et d'aires de retournement de 82,25 m2 afin de permettre la circulation des engins agricoles.	29 980,68 €	22 485,51 €	7 495,17 €	- €	- €	- €	Convention	25/01/2022	
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040121CG9740031		EARL LES CALUMETS	Trois-Bassins	Réalisation d'un chemin bétonné de 46,5 m2 et d'aires de retournement sur 905 m2 soit une surface totale de 951,50 m2 afin de favoriser la circulation des engins et faciliter l'accès aux bâtiments d'élevage par tous temps.	52 372,48 €	39 279,36 €	13 093,12 €	- €	- €	- €	Convention	10/03/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040121CG9740036			Bras-Panon	Réaménagement parcelaire lourd sur une surface prévisionnelle de 2,63 ha afin de permettre la mécanisation de la récolte d'une production de canne à sucre.	26 977,48 €	20 233,11 €	6 744,37 €	- €	- €	- €	Convention	23/03/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040121CG9740038			Le Tampon	Réalisation d'un chemin bétonné d'environ 200 ml – 600 m2 afin de desservir un futur bâtiment d'élevage.	40 824,00 €	30 618,00 €	10 206,00 €	- €	- €	- €	Convention	01/06/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040121CG9740035			Saint-Paul	Réaménagement parcelaire lourd sur une surface d'environ 8,24 ha afin de permettre la mise en place de fruits de la passion et d'un verger.	111 780,00 €	83 835,00 €	27 945,00 €	- €	- €	- €	Convention	03/05/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740001			Saint-Benoît	Réaménagement parcelaire lourd sur une surface d'environ 1,88 ha afin de permettre la mise en place et la mécanisation des techniques culturales d'une plantation d'ananas.	24 362,92 €	18 272,19 €	6 090,73 €	- €	- €	- €	Convention	03/05/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040121CG9740039			Le Tampon	Réaménagement parcelaire lourd et épierreage fin sur une surface d'environ 2,63 ha afin de mettre en place une prairie de fauche.	36 450,00 €	27 337,50 €	9 112,50 €	- €	- €	- €	Convention	09/06/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040119CG9740038			Sainte-Suzanne	Réalisation d'un chemin bétonné sur une surface d'environ 600 m² et un radier d'environ 10 ml visant à rendre possible la circulation d'engins agricoles et à permettre la gestion des écoulements pluviaux.	58 894,64 €	44 170,98 €	14 723,66 €	- €	- €	- €	Convention	11/10/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040121CG9740037			Le Tampon	Réaménagement parcelaire lourd et broyage de pierres sur une surface d'environ 6 ha pour permettre la mise en place d'une prairie de fauche.	124 571,52 €	93 428,64 €	31 142,88 €	- €	- €	- €	Convention	15/06/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740003			Sainte-Rose	Réaménagement parcelaire lourd sur une surface d'environ 1,70 ha visant la plantation de la canne à sucre et la mécanisation de la récolte.	23 494,92 €	17 621,19 €	5 873,73 €	- €	- €	- €	Convention	13/06/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740004			Le Tampon	Réaménagement parcelaire lourd et broyage de pierres sur environ 5,30 ha afin de permettre la mise en place d'une prairie de fauche.	84 838,48 €	63 628,86 €	21 209,62 €	- €	- €	- €	Convention	15/06/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740009			Sainte-Rose	Réaménagement parcelaire lourd et épierreage fin sur une surface d'environ 1,95 ha et réalisation de cheminements empierrés d'environ 125 ml et d'un fossé sur environ 77 ml afin de favoriser la mécanisation des opérations culturales d'une culture d'ananas.	32 017,68 €	24 013,26 €	8 004,42 €	- €	- €	- €	Convention	29/07/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740012			Saint-Louis	Réalisation d'un chemin bétonné de 55 ml environ et d'aires de stationnement sur une surface d'environ 200 m2 afin de permettre la circulation des engins par tous temps.	26 474,24 €	19 855,68 €	6 618,56 €	- €	- €	- €	Convention	22/07/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740008			Saint-Benoît	Réaménagement parcelaire lourd et épierreage fin sur une surface d'environ 4,75 ha ainsi que réalisation de cheminements empierrés sur environ 237 ml, d'un fossé d'environ 133 ml et de passages à grille sur environ 6 ml afin de faciliter les travaux d'entretien et de récolte de la canne à sucre.	73 062,00 €	54 796,50 €	18 265,50 €	- €	- €	- €	Convention	29/07/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740011			Saint-Benoît	Réaménagement parcelaire lourd sur une surface d'environ 3,52 ha et réalisation d'un fossé d'environ 160 ml afin de permettre la mécanisation de la récolte de canne à sucre.	43 110,12 €	32 332,59 €	10 777,53 €	- €	- €	- €	Convention	29/07/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740006			Les Avirons	Réaménagement parcelaire lourd sur une surface d'environ 8,85 ha et réalisation de chemins empierrés d'environ 800 ml afin d'améliorer les conditions d'exploitation des parcelles et permettre la mise en place d'une prairie de fauche ainsi qu'un verger.	137 034,00 €	102 775,50 €	34 258,50 €	- €	- €	- €	Convention	22/07/2022

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judicie	Date signature décision juridique	
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740013	GAEC DU BOIS COURT	Saint-Pierre	Réaménagement parcellaire lourd et broyage de pierres sur une surface d'environ 1,85 ha afin de permettre les opérations de plantation, d'entretien et de récolte de la canne à sucre.	25 165,12 €	18 873,84 €	6 291,28 €	- €	- €	- €	Convention	06/09/2022	
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740014		Le Tampon	Réalisation d'un chemin bétonné d'environ 487 ml afin de permettre la circulation des engins et l'accès au futur bâtiment d'élevage bovin, quelles que soient les conditions climatiques.	99 683,52 €	74 762,64 €	24 920,88 €	- €	- €	- €	Convention	18/10/2022	
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740016		Saint-Benoît	Réaménagement parcellaire classique sur une surface d'environ 1 ha afin de mettre en place un verger d'agrumes.	4 950,00 €	3 712,50 €	1 237,50 €	- €	- €	- €	Convention	28/11/2022	
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740019		Bras-Panon	Réaménagement parcellaire classique sur une surface d'environ 4,60 ha pour la plantation de canne à sucre et permettre la mécanisation de la récolte au moyen d'une coupeuse de type « péi ».	32 588,36 €	24 441,27 €	8 147,09 €	- €	- €	- €	Convention	18/10/2022	
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740015		Saint-Denis	Réaménagement parcellaire lourd sur une surface d'environ 1 ha afin de permettre la mise en place d'un verger et favoriser la mécanisation des opérations culturales.	16 318,80 €	12 239,10 €	4 079,70 €	- €	- €	- €	Convention	14/10/2022	
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740010		Saint-Benoît	Réaménagement parcellaire lourd sur une surface d'environ 4 ha afin de permettre la mécanisation des opérations culturales et de la récolte de canne à sucre.	60 136,56 €	45 102,42 €	15 034,14 €	- €	- €	- €	Convention	29/11/2022	
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740002		Saint-Leu	Réalisation d'un chemin bétonné d'environ 95 ml ainsi que mise en place d'un passage à grille d'environ 7 ml.	23 985,56 €	17 989,17 €	5 996,39 €	- €	- €	- €	Convention	06/12/2022	
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740007		EARL PANORAMIC	Le Tampon	Réalisation de chemin bétonné d'environ 240 ml et d'aire de retournement sur une surface d'environ 169 m2 afin de faciliter la circulation des engins agricoles quelles que soient les conditions climatiques.	54 924,28 €	41 193,21 €	13 731,07 €	- €	- €	- €	Convention	06/12/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740018		EARL AGAN	Trois-Bassins	Réaménagement parcellaire lourd et épierreage fin sur une surface d'environ 5 ha afin de permettre la mise en place d'une prairie de fauche et de favoriser la mécanisation des opérations culturales de celle-ci.	63 315,00 €	47 486,25 €	15 828,75 €	- €	- €	- €	Convention	06/12/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040122CG9740025		EARL POINTE CORAIL	Sainte-Rose	Réaménagement parcellaire lourd sur une surface d'environ 1,65 ha visant la plantation de canne à sucre.	24 473,96 €	18 355,47 €	6 118,49 €	- €	- €	- €	Convention	29/12/2022
4.2.1	Outils agro-industriels	DAAF	RREU040221DA0980009		SAS LM PACK	Saint-Pierre	Financement d'agencements, d'installations techniques et équipements au sein d'un centre de traitement, de conditionnement et de transformation de fruits et légumes	427 460,88 €	320 595,66 €	- €	- €	106 865,22 €	- €	Convention	25/05/2022
4.2.1	Outils agro-industriels	DAAF	RREU040221DA0980008		SICA D'ABATTAGE	Saint-Pierre	Modernisation du pôle viandes	461 735,16 €	346 301,37 €	- €	- €	115 433,79 €	- €	Convention	11/04/2022
4.2.1	Outils agro-industriels	DAAF	RREU040221DA0980010		SAS THE BEAN TO BAR FACTORY	Saint-Pierre	Projet cacao de Bourbon	20 595,40 €	15 446,55 €	- €	- €	5 148,85 €	- €	Convention	29/07/2022
4.2.1	Outils agro-industriels	DAAF	RREU040222DA0980002		SAS SUCRERIE DE BOIS ROUGE	Sainte-Suzanne	Investissements 2022 - Amélioration des performances des ateliers d'extraction, d'évaporation et de cristallisation, pour l'augmentation de la capacité de production de sucres spéciaux et pour l'amélioration des performances environnementales de l'outil industriel dans la sucrerie de Bois Rouge	1 446 298,08 €	1 084 723,56 €	- €	- €	361 574,52 €	- €	Convention	24/06/2022
4.2.1	Outils agro-industriels	DAAF	RREU040220DA0980005		SAS RHUMS et PUNCHS ISAUTIER	Saint-Pierre	Extension de l'usine de Rhums et Punchs Isautier	2 397 192,32 €	1 797 894,24 €	- €	599 298,08 €	- €	- €	Convention	09/05/2022
4.2.1	Outils agro-industriels	DAAF	RREU040221DA0980012		SCEA ZTABUSSEMENT BEL-AIR	Sainte-Suzanne	Micro-sucrerie Bel-Air - phase de lancement	345 940,40 €	259 455,30 €	86 485,10 €	- €	- €	- €	Convention	09/05/2022
4.2.1	Outils agro-industriels	DAAF	RREU040222DA0980001	SAS SUCRIERE DE LA REUNION	Saint-Louis	Investissements 2022 - Amélioration des performances, des ateliers d'extraction, d'évaporation et de cristallisation pour l'augmentation de la capacité de production de sucres spéciaux au niveau de la sucrerie du Gol	1 069 655,20 €	802 241,40 €	- €	- €	267 413,80 €	- €	Convention	24/06/2022	
4.3.2	Optimisation, sécurisation et développement des périmètres irrigués	DAAF	RREU040319DA0980003	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUNION	Différents communes	extension des périmètres irrigués du sud (Bras de la Plaine et Bras de Cilaos) Secteurs BP 3 - Bassin Martin et Bérive	10 065 750,00 €	10 065 750,00 €	- €	- €	- €	3 355 250,00 €	Convention	02/02/2022	
4.3.2	Optimisation, sécurisation et développement des périmètres irrigués	DAAF	RREU040321DA0980002	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUNION	Saint-Louis	Extension des périmètres irrigués du Sud - Bras de la Plaine, Bras de Cilaos - secteur BC1 Pièce Louise, les Canaux de l'Eperon	8 332 700,00 €	8 332 700,00 €	- €	- €	- €	- €	Convention	23/03/2022	
4.3.2	Optimisation, sécurisation et développement des périmètres irrigués	DAAF	RREU040319DA0980005	COMMUNE DU TAMPON	Le Tampon	Refoulement intermédiaire pour la sécurisation de l'alimentation en eau des Herbes Blanches	2 406 150,92 €	1 804 613,19 €	- €	- €	- €	601 537,73 €	Convention	29/07/2022	

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
4.3.2	Optimisation, sécurisation et développement des périmètres irrigués	DAAF	RREU040322DA0980004	[REDACTED]	CD	Différents communes	extension des périmètres irrigués du sud (Bras de la Plaine et Bras de Cilaos) – Secteur BP1 : Dassy, Mahavel et Chemin Stéphane	8 713 000,00 €	6 534 750,00 €	- €	- €	- €	2 178 250,00 €	Convention	19/12/2022
4.3.2	Optimisation, sécurisation et développement des périmètres irrigués	DAAF	RREU040322DA0980003		Département de La Réunion	Saint-Pierre	Equipement et raccordement du forage Ligne Paradis au réseau hydro-agricole du Bras de la Plaine	823 600,00 €	617 700,00 €	- €	- €	- €	205 900,00 €	Convention	07/11/2022
4.3.3	Structuration de territoires prioritaires	DAEE/Mission Europe	RREU040319CG9740003		CBO TERRITORIA	Saint-Paul	Territoire prioritaire Antenne 4 : modernisation des chemins d'exploitations agricoles et gestion des eaux pluviales"	1 205 373,12 €	904 029,84 €	301 343,28 €	- €	- €	- €	Convention	25/08/2022
4.3.4	Voiries communales à vocation de desserte agricole	DAEE/Mission Europe	RREU040322CG9740002		COMMUNE DE SAINT PAUL	Saint-Paul	Aménagement du chemin des Fougères	1 963 890,00 €	1 472 917,50 €	196 389,00 €	- €	- €	294 583,50 €	Convention	08/12/2022
4.3.4	Voiries communales à vocation de desserte agricole	DAEE/Mission Europe	RREU040322CG9740004		COMMUNE DE TROIS BASSINS	Trois-Bassins	Modernisation de voirie à caractère agricole	742 281,72 €	556 711,29 €	74 228,17 €	- €	- €	111 342,26 €	Convention	28/11/2022
4.3.5	Amélioration des conditions d'alimentation en eau des hauts ruraux	DAAF	RREU040321DA0980001		COMMUNE DE LA POSSESSION	La Possession	Travaux d'irrigation du plateau de Sainte Thérèse	3 554 941,00 €	3 554 941,00 €	- €	- €	- €	- €	Convention	20/01/2022
4.3.5	Amélioration des conditions d'alimentation en eau des hauts ruraux	DAAF	RREU040321DA0980004		COMMUNE DU TAMPON	Le Tampon	Construction de la retenue collinaire de Piton Sahales	16 800 390,00 €	16 800 390,00 €	- €	- €	- €	- €	Convention	22/07/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060121DA0980024			Saint-Paul	Installation	36 000,00 €	27 000,00 €	- €	- €	9 000,00 €	- €	Convention	13/04/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060121DA0980023			Etang-Salé	Installation	44 000,00 €	33 000,00 €	- €	- €	11 000,00 €	- €	Convention	18/03/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980002			Saint-Benoît	Installation	31 000,00 €	23 250,00 €	- €	- €	7 750,00 €	- €	Convention	12/05/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980001			Bras-Panon	Installation	36 000,00 €	27 000,00 €	- €	- €	9 000,00 €	- €	Convention	28/04/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980003		EARL Fleur Comestible Réunion	Saint-Paul	Installation	52 000,00 €	39 000,00 €	- €	- €	13 000,00 €	- €	Convention	21/03/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060121DA0980017		EARL LON GOZ	Saint-Joseph	Installation	42 000,00 €	31 500,00 €	- €	- €	10 500,00 €	- €	Convention	21/03/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060121DA0980021		EARL LON GOZ	Saint-Joseph	Installation	42 000,00 €	31 500,00 €	- €	- €	10 500,00 €	- €	Convention	21/03/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980004			Les Avirons	Installation	37 000,00 €	27 750,00 €	- €	- €	9 250,00 €	- €	Convention	28/04/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980006			Saint-Paul	Installation	36 000,00 €	27 000,00 €	- €	- €	9 000,00 €	- €	Convention	16/05/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060121DA0980014		EARL AGAN	Trois-Bassins	Installation	44 000,00 €	33 000,00 €	- €	- €	11 000,00 €	- €	Convention	15/06/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060121DA0980012			Saint-Joseph	Installation	36 000,00 €	27 000,00 €	- €	- €	9 000,00 €	- €	Convention	13/06/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980005			Saint-Pierre	Installation	40 000,00 €	30 000,00 €	- €	- €	10 000,00 €	- €	Convention	25/05/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980010		EARL CSM Agriculture	Sainte-Rose	Installation	40 000,00 €	30 000,00 €	- €	- €	10 000,00 €	- €	Convention	13/06/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980007	EARL REMANAHO	Saint-Benoît	Installation	34 000,00 €	25 500,00 €	- €	- €	8 500,00 €	- €	Convention	24/06/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980009		Le Tampon	Installation	34 000,00 €	25 500,00 €	- €	- €	8 500,00 €	- €	Convention	15/06/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980011		Petite île	Installation	32 000,00 €	24 000,00 €	- €	- €	8 000,00 €	- €	Convention	25/05/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980008		Saint-Louis	Installation	42 000,00 €	31 500,00 €	- €	- €	10 500,00 €	- €	Convention	20/06/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060121DA0980025		Bras-Panon	Installation	37 000,00 €	27 750,00 €	- €	- €	9 250,00 €	- €	Convention	15/06/2022	

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980012	[REDACTED]	Saint-Leu	Installation	35 000,00 €	26 250,00 €	- €	8 750,00 €	- €	- €	Convention	22/07/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980016		Saint-Joseph	Installation	44 000,00 €	33 000,00 €	- €	11 000,00 €	- €	- €	Convention	07/07/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980014		Saint-Pierre	Installation	37 000,00 €	27 750,00 €	- €	9 250,00 €	- €	- €	Convention	07/07/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980013		Plaine des Palmistes	Installation	35 000,00 €	26 250,00 €	- €	- €	8 750,00 €	- €	Convention	11/10/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980015		Saint-Benoît	Installation	36 000,00 €	27 000,00 €	- €	- €	9 000,00 €	- €	Convention	06/09/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980019		Sainte-Rose	Installation	35 000,00 €	26 250,00 €	- €	- €	8 750,00 €	- €	Convention	25/08/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980022		Les Avirons	Installation	40 000,00 €	30 000,00 €	- €	- €	10 000,00 €	- €	Convention	06/09/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980017		Saint-Louis	Installation	35 000,00 €	26 250,00 €	- €	- €	8 750,00 €	- €	Convention	06/09/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980018		Sainte-Marie	Installation	37 000,00 €	27 750,00 €	- €	- €	9 250,00 €	- €	Convention	02/11/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980025		Riviere Saint Louis	Installation	38 000,00 €	28 500,00 €	- €	- €	9 500,00 €	- €	Convention	11/10/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980024		Sainte-Rose	Installation	42 000,00 €	31 500,00 €	- €	- €	10 500,00 €	- €	Convention	29/11/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980023		Saint-Joseph	Installation	33 000,00 €	24 750,00 €	- €	- €	8 250,00 €	- €	Convention	19/12/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980027		Entre-Deux	Installation	41 000,00 €	30 750,00 €	- €	- €	10 250,00 €	- €	Convention	11/10/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980031		Plaine des Palmistes	Installation	30 000,00 €	22 500,00 €	- €	- €	7 500,00 €	- €	Convention	22/11/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980026		Trois-Bassins	Installation	40 000,00 €	30 000,00 €	- €	- €	10 000,00 €	- €	Convention	08/12/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980028		Saint-Philippe	Installation	42 000,00 €	31 500,00 €	- €	- €	10 500,00 €	- €	convention	22/11/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980035		Saint Gilles les Hauts	Installation	36 000,00 €	27 000,00 €	- €	- €	9 000,00 €	- €	Convention	08/12/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980036		EARL Les Cascades	Sainte-Rose	Installation	38 000,00 €	28 500,00 €	- €	- €	9 500,00 €	- €	Convention	08/12/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980032		Sainte-Marie	Installation	35 000,00 €	26 250,00 €	- €	- €	8 750,00 €	- €	Convention	08/12/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980037		Saint-Benoît	Installation	31 000,00 €	23 250,00 €	- €	- €	7 750,00 €	- €	Convention	08/12/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980039	Plaine des Cafres	Installation	28 000,00 €	21 000,00 €	- €	- €	7 000,00 €	- €	Convention	08/12/2022		
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980045	EARL New El Farm	Plaine des Cafres	Installation	44 000,00 €	33 000,00 €	- €	- €	11 000,00 €	- €	Convention	08/12/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980033	EARL Caverne Bateau	Plaine des Cafres	Installation	38 000,00 €	28 500,00 €	- €	- €	9 500,00 €	- €	Convention	08/12/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980046	Saint-Joseph	Installation	40 000,00 €	30 000,00 €	- €	- €	10 000,00 €	- €	Convention	08/12/2022		

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980043	[REDACTED]	Trois-Bassins	Installation	33 000,00 €	24 750,00 €	- €	- €	8 250,00 €	- €	Convention	08/12/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980044		EARL MACONDE	Saint-Leu	Installation	48 000,00 €	36 000,00 €	- €	- €	12 000,00 €	- €	Convention	08/12/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980041			Sainte-Rose	Installation	37 000,00 €	27 750,00 €	- €	- €	9 250,00 €	- €	Convention	08/12/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980029			Saint-Joseph	Installation	34 000,00 €	25 500,00 €	- €	- €	8 500,00 €	- €	Convention	08/12/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980040		EARL LBM	Saint-Paul	Installation	47 000,00 €	35 250,00 €	- €	- €	11 750,00 €	- €	Convention	08/12/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060122DA0980038		EARL LBM	Saint-Paul	Installation	47 000,00 €	35 250,00 €	- €	- €	11 750,00 €	- €	Convention	19/12/2022
6.4.1	Soutien et structuration du développement économique dans les hauts - OPARCAS (Opération Programmée pour l'Aménagement et la Restauration du Commerce, de l'Artisanat et des Services)	CR	RREU060420CR0980003			Trois-Bassins	Développement et diversification d'une activité de blanchisserie dans la ZA du Bras Montvert à Trois Bassins	67 478,84 €	50 609,13 €	- €	16 869,71 €	- €	- €	Convention	11/10/2022
6.4.1	Soutien et structuration du développement économique dans les hauts - OPARCAS (Opération Programmée pour l'Aménagement et la Restauration du Commerce, de l'Artisanat et des Services)	CR	RREU060420CR0980012			Saint-Philippe	Acquisition d'un extracteur de jus de cannes à sucre à Saint Philippe dans le cadre de développement d'activité de transformation et commercialisation de produits locaux	10 397,12 €	7 797,84 €	- €	2 599,28 €	- €	- €	Convention	22/11/2022
6.4.1	Soutien et structuration du développement économique dans les hauts - OPARCAS (Opération Programmée pour l'Aménagement et la Restauration du Commerce, de l'Artisanat et des Services)	CR	RREU060420CR0980009		SARL SANGA THOMAS	Saint-Leu	Développement et diversification d'une activité de commerce alimentaire à la Chaloupe St Leu	41 000,40 €	30 750,30 €	- €	10 250,10 €	- €	- €	Convention	28/11/2022
6.4.1	Soutien et structuration du développement économique dans les hauts - OPARCAS (Opération Programmée pour l'Aménagement et la Restauration du Commerce, de l'Artisanat et des Services)	CR	RREU060421CR0980004			Plaine des Cafres	Développement et diversification on de l'atelier couteau Bourbon à la Plaine des Cafres par l'acquisition d'un matériel de découpe Jet d'Eau	9 426,60 €	7 069,95 €	- €	2 356,65 €	- €	- €	Convention	29/12/2022
6.4.2	Hébergements touristiques et restauration privés dans les Hauts	CR	RREU060420CR0980005			Saint-Leu	Extension et rénovation du gîte La Kaz Surprise labellisé CléVacances à Saint Leu	148 612,40 €	111 459,30 €	- €	37 153,10 €	- €	- €	Convention	29/09/2022
6.4.2	Hébergements touristiques et restauration privés dans les Hauts	CR	RREU060420CR0980011		SARL JARDINS DE LA TRINITE	Saint-Philippe	Création de deux gîtes labellisés Gîtes de France, Qualité Tourisme Île de La Réunion et Écolabel Européen à Saint-Philippe	199 687,24 €	149 765,43 €	- €	49 921,81 €	- €	- €	Convention	07/11/2022
6.4.2	Hébergements touristiques et restauration privés dans les Hauts	CR	RREU060420CR0980013		INDIVISION LONGO	Saint-Joseph	Création d'un gîte labellisé CléVacances et Qualité Tourisme Ile de la Réunion à Saint Joseph	177 149,16 €	132 861,87 €	- €	44 287,29 €	- €	- €	Convention	08/12/2022
6.4.2	Hébergements touristiques et restauration privés dans les Hauts	CR	RREU060421CR0980002	SAS LES MAISONS DISA	Saint-Pierre	Création de 2 gîtes labellisés CléVacances, Qualité Tourisme Ile de la Réunion à Mont Vert les Hauts Saint-Pierre	208 722,72 €	156 542,04 €	- €	52 180,68 €	- €	- €	Convention	08/12/2022	
7.5.1	Aménagements touristiques en milieux naturels et forestiers - Promotion des activités touristiques	DAAF	RREU070521DA0980006	CD	Saint-Benoit	Marché de confortement du sentier des Ravenales (Commune de Saint-Benoit)	164 000,00 €	123 000,00 €	- €	- €	- €	41 000,00 €	Convention	12/08/2022	
7.5.1	Aménagements touristiques en milieux naturels et forestiers - Promotion des activités touristiques	DAAF	RREU070521DA0980002	CD	Saint-Paul	Travaux d'urgence sur le sentier de la canalisation des Orangers	40 832,80 €	30 624,60 €	- €	- €	- €	10 208,20 €	Convention	12/08/2022	
7.5.1	Aménagements touristiques en milieux naturels et forestiers - Promotion des activités touristiques	DAAF	RREU070521DA0980001	CD	Différents communes	Programme 2020-2021 d'aménagements touristiques en forêt départementale-domainiale Volet 2	572 093,23 €	429 069,92 €	- €	- €	- €	143 023,31 €	Convention	12/08/2022	
7.5.1	Aménagements touristiques en milieux naturels et forestiers - Promotion des activités touristiques	DAAF	RREU070521DA0980003	CD	Différents communes	Programme 2020-2021 d'aménagements touristiques en forêt départementale-domainiale Volet 3	282 433,36 €	211 825,02 €	- €	- €	- €	70 608,34 €	Convention	12/08/2022	
7.5.2	Développement et amélioration de la desserte des sites naturels et forestiers réunionnais	DAAF	RREU070522DA0980001	REGION REUNION	Différents communes	Réfection de la route forestière des Tamarins - Portion 4	4 258 000,00 €	3 193 500,00 €	- €	- €	- €	1 064 500,00 €	Convention	29/09/2022	
7.5.4	Mise en tourisme et aménagement des portes et itinéraires du parc national et du bien inscrit au patrimoine mondial	SGH	RREU070520SH9740006	CINOR	Saint-Denis	Porte su Pacr du Brûlé - Mise en œuvre de la stratégie territoriale et étude de la valorisation écotouristique du bourg	91 080,00 €	85 387,50 €	- €	- €	5 692,50 €	22 770,00 €	Convention	04/08/2022	

ANNEXE 2 - Liste des conventions signées en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant total	FEADER	CPN CD974	CPN Région	CPN ETAT	CPN MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
7.5.4	Mise en tourisme et aménagement des portes et itinéraires du parc national et du bien inscrit au patrimoine mondial	SGH	RREU070519SH9740013	[REDACTED]	COMMUNE DE SAINT JOSEPH	Saint-Joseph	Financement d'un chef de projet de la porte de Grand Coude et lancement d'une étude portant sur l'élaboration d'un PIVE de l'itinéraire de porte de parc Grand Coude	208 678,20 €	162 628,65 €	- €	- €	46 049,55 €	8 160,00 €	Convention	29/06/2022
7.5.4	Mise en tourisme et aménagement des portes et itinéraires du parc national et du bien inscrit au patrimoine mondial	SGH	RREU070521SH9740005		COMMUNE DE SAINT PAUL	Saint-Paul	Elaboration du plan d'interprétation et de valorisation éco-touristique (étude PIVE) de la porte de parc "Le Guillaume-Petite France-Maido"	68 000,00 €	63 750,00 €	- €	- €	4 250,00 €	17 000,00 €	Convention	20/04/2022
7.5.4	Mise en tourisme et aménagement des portes et itinéraires du parc national et du bien inscrit au patrimoine mondial	SGH	RREU070521SH9740007		COMMUNE DE SALAZIE	Salazie	Réhabilitation du centre artisanal de Hell-Bourg	198 911,58 €	186 479,61 €	- €	- €	12 431,97 €	49 727,90 €	Convention	04/08/2022
7.5.4	Mise en tourisme et aménagement des portes et itinéraires du parc national et du bien inscrit au patrimoine mondial	SGH	RREU070521SH9740004		Association Sauvegarde et Renouveau de Hell-Bourg (SRHB)	Salazie	Conception et réalisation d'un produit de découverte des patrimoines culturels à Salazie	40 594,28 €	30 445,71 €	- €	- €	10 148,57 €	- €	Convention	04/08/2022
7.5.4	Mise en tourisme et aménagement des portes et itinéraires du parc national et du bien inscrit au patrimoine mondial	SGH	RREU070519SH9740021		COMMUNE DE CILAO	Cilaos	Restauration du carillon de l'Eglise Notre Dame des Neiges	49 164,80 €	46 092,00 €	- €	- €	3 072,80 €	12 291,20 €	Convention	12/05/2022
7.5.4	Mise en tourisme et aménagement des portes et itinéraires du parc national et du bien inscrit au patrimoine mondial	SGH	RREU070521SH9740006		COMMUNE DE SAINT PAUL	Saint-Paul	Réalisation- aménagement d'un jardin public à Petite France	531 638,87 €	398 729,15 €	er la bonne va	er la bonne va	26 581,94 €	106 327,78 €	Convention	22/09/2022
7.6.1	Promouvoir développement durable, biodiversité et prise en compte de l'environnement, du patrimoine et des paysages	DAEE/Mission Europe	RREU070620CG9740003		LA LANTERNE MAGIQUE	Différents communes	Images des Hauts	224 854,64 €	168 640,98 €	56 213,66 €	- €	- €	- €	Convention	15/03/2022
8.3.1	Défense des forêts contre l'incendie - Aide à l'adoption des mesures de prévention	DAAF	RREU080322DA0980001		ONF	Différents communes	Réalisation de coupure de combustibles pour la défense des forêts contre l'incendie - DFCI 22	135 085,20 €	101 313,90 €	13 508,52 €	- €	20 262,78 €	- €	Convention	23/09/2022
8.4.1	Aide à la reconstitution du potentiel forestier endommagé	DAAF	RREU080421DA0980003		ONF	Saint-Denis	Programme 2022 de reconstitution du potentiel forestier endommagé du massif forestier départemento-domanial des Hauts sous le vent "DOREC22"	541 193,00 €	405 894,75 €	135 298,25 €	- €	- €	- €	Convention	09/06/2022
8.4.1	Aide à la reconstitution du potentiel forestier endommagé	DAAF	RREU080421DA0980004		ONF	Saint-Denis	Programme 2022 de reconstitution du potentiel forestier endommagé du massif forestier départemento-domanial des Hauts sous le vent "DOREC22"	10 000,00 €	7 500,00 €	- €	- €	2 500,00 €	- €	Convention	21/06/2022
8.5.1	Préservation des espaces naturels et forestiers - amélioration de la viabilité des forêts	DAAF	RREU080521DA0980005		ONF	Saint-Denis	Programme 2022 - Valorisation écologique des forêts domaniales de la Réunion "ONAT22"	282 197,90 €	211 648,42 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Convention	09/06/2022
8.6.1	Aides à l'exploitation forestière - amélioration de la valeur économique des forêts	DAAF	RREU080621DA0980005		ONF	Saint-Denis	Programme 2022 de valorisation forestière économique des forêts départemento-domaniale	379 958,50 €	213 726,37 €	71 242,13 €	- €	- €	- €	Convention	09/06/2022
8.6.1	Aides à l'exploitation forestière - amélioration de la valeur économique des forêts	DAAF	RREU080622DA0980001	ONF	Saint-Denis	Programme 2022 de valorisation forestière économique des forêts domaniale "OSYL2022"	36 750,00 €	27 562,50 €	0,00 €	0,00 €	9 187,50 €	0,00 €	Convention	21/06/2022	

ANNEXE 3 - Liste des avenants signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision Juridique	
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980028	[REDACTED]	CHAMBRE D'AGRICULTURE	Différents communes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	15/06/2022	
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980020		FRCA	Saint-Pierre	Suivi des installations et accompagnement des projets 6	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	02/08/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010221DA0980021		CHAMBRE D'AGRICULTURE	Différents communes	Accompagnement à l'installation en agriculture et à la transmission des exploitations agricoles année 2022	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	22/07/2022
16.7.1	Animation territoriale et approche collective du développement des hauts	SGH	RREU160719SH9740006		Commune de SAINT-Joseph	Saint-Joseph	Mise en œuvre de la Maison de Services au Public de Jean Petit	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	05/07/2022
16.7.1	Animation territoriale et approche collective du développement des hauts	SGH	RREU160719SH9740013		Commune de Saint-Pierre	Saint-Pierre	Mise en œuvre d'une Maison de Services au Public (MSAP) à Mont Vert les Hauts	- €	- €	- €	- €	- €	- €	avenant	12/01/2022
16.7.1	Animation territoriale et approche collective du développement des hauts	SGH	RREU160719SH9740005		Commune de SAINT-Joseph	Saint-Joseph	Mise en œuvre de la Maison de Services au Public des Lianes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	05/07/2022
16.7.1	Animation territoriale et approche collective du développement des hauts	SGH	RREU160719SH9740009		CCAS de Saint-Louis	Saint-Louis	Mise en œuvre de la Maison de Services au Public des Makes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	02/11/2022
16.7.1	Animation territoriale et approche collective du développement des hauts	SGH	RREU160719SH9740013		Commune de Saint-Pierre	Saint-Pierre	Mise en œuvre d'une Maison France Services (M.F.S) à Mont Vert les Hauts	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	07/07/2022
16.7.1	Animation territoriale et approche collective du développement des hauts	SGH	RREU160719SH9740010		Commune de Petite-Ile	Petite Ile	Mise en œuvre de la Maison de Services au Public de Piton des Goyaves	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	22/07/2022
16.7.1	Animation territoriale et approche collective du développement des hauts	SGH	RREU160719SH9740008		CINOR			- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	11/08/2022
16.7.1	Animation territoriale et approche collective du développement des hauts	SGH	RREU160719SH9740003		Parc National de La Réunion	Différents communes	Animation et coordination du schéma expérimental d'aménagement de 4 îlets dans le cœur habité du parc national de la Réunion - Mafate	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/08/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190218GA3430060		EIRL CHEVALLIER GILLES	Saint-Leu	Augmentation du plan de financement (+39%) - Investissement dans le cadre du développement d'une auto-école	5 927,56 €	4 445,67 €	- €	1 481,89 €	- €	- €	avenant	06/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GGG	RREU190219GA3440067		Association AUDACE	Plaine des Cafres	ACI Valorisation de la laine	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	11/10/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190220GA3410009		EARL GRENIER ET FILS	Sainte-Rose	Diversification d'une exploitation de canne à sucre, située au lieu-dit Bonne Espérance, vers de la culture fruitière (PF modifié)	48 062,00 €	36 046,50 €	12 015,50 €	- €	- €	- €	Avenant	15/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190220GA3430006			Saint-Paul	Acquisition de 2 serres et de petits matériels agricoles : diversification de l'exploitation agricole vers du maraîchage (tomates, melons, poivrons).	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	07/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GGG	RREU190219GA3440066		SCEA H&H BIO	Le Tampon	Aménagements et équipements d'un atelier d'abattage de volailles Bio	- €	- €	- €	- €	- €	- €	avenant	12/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GGG	RREU190220GA3440037		ADAPEI	Le Tampon	Création d'un atelier de transformation du vétiver	- €	- €	- €	- €	- €	- €	avenant	05/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410003		Association ZEN MALOYA	Saint-André	Mettre en avant la musique et la culture réunionnaise sur le quartier de Dioré	- €	- €	- €	- €	- €	- €	avenant	25/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GGG	RREU190220GA3440036			Le Tampon	Création d'un atelier de transformation du café Bourbon Pointu	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	04/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410008			Salazie	Acquisition d'un motoculteur équipé pour les cultures d'oignons et carottes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	05/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190218GA3430071	Association des producteurs et transformateurs fermiers APTF	Trois-Bassins	Acquisition de matériels pour le développement et la diversification des activités d'un atelier de transformation collectif	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	04/01/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190220GA3430020		Trois-Bassins	Mise en place de serres fraiseicoles	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	04/01/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190220GA3430018		Saint-Paul	Acquisition d'une serre équipée pour une diversification des productions	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	04/01/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190220GA3430054		La Possession	Acquisition de matériels et plantation d'un verger d'agrumes et kakis	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/01/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190220GA3430055		Saint-Paul	Diversification d'une exploitation en agriculture biologique : poules pondeuses et riziculture	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	13/01/2022	

ANNEXE 3 - Liste des avenants signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410010		Saint-Benoit	Assurer une autonomie d'eau dans une exploitation à Cambourg par l'acquisition d'une tonne à eau	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	25/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190220GA3430029		Saint-Leu	Acquisition de matériels et équipements pour une activité de peinture et de plâtrerie en bâtiment (création d'activité)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	20/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190220GA3430024		Saint-Paul	Acquisition de matériels pour la création d'une activité de petits travaux pour le bâtiment	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	20/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430003		Saint-Paul	"GARAGE NC" : création d'une activité d'entretien et de réparation de véhicules	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	25/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190218GA3430084	GILDA MOELLONAGE EURL	Saint-Leu	Acquisition de matériel et aménagement espace d'accueil pour société de moellonage	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	25/01/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410002	LM SW	Plaine des Palmistes	Acquisition de matériels pour développer l'activité de distillerie de rhum pays	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	01/02/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190220GA3410021		Sainte-Rose	Consolidation de la diversification (produits transformés) des revenus de l'activité agricole en renforçant la structuration et de l'organisation d'un micro projet agricole	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	01/02/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GG5	RREU190219GA3440053	EARL ZESCARGOTS DES HAUTS	Le Tampon	Equipements et aménagements d'une exploitation agricole pour l'augmentation de production d'escargots	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	02/02/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190220GA3430036		Saint-Leu	Création d'un atelier de transformation végétale Exploitation de bananes (bio)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	01/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190218GA3430066				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	02/02/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190220GA3430025		Saint-Leu	Acquisition de matériels et travaux d'aménagement dans le cadre de la création d'une activité de massage	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	02/02/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190220GA3430027	LA BEL OUEST	Communes du Gal Ouest	"Mille et un talents de l'Ouest" (2019 - 2022) : 6 évènementiels visant à promouvoir les Hauts de l'Ouest	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	29/08/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410009		Plaine des Palmistes	Acquisition d'une serre de 480m2 et du matériels pour consolider l'activité d'une exploitation à la Plaine des Palmistes	54 180,00 €	40 635,00 €	- €	- €	13 545,00 €	- €	Avenant	27/04/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190221GA3420006		Saint-Denis	Consolidation de l'activité agricole par la mise en place de culture de fruits de la passion à la Montagne	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	30/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190221GA3420017	Association Institut Régional d'Education Nutritionnelle (IREN)	Sainte-Marie	Ateliers de sensibilisation à la nutrition et à la santé pour les habitants de l'Espérance et la Confiance	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	23/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190218GA3410012		Plaine des Palmistes	Construction d'une tuerie de volaille de 15 m2 avec quais de 12,80 m2	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	10/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190221GA3420005	Run Vert Environnement	Saint-Denis	Consolidation de l'activité de protection du domaine fluvial	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	16/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410016		Salazie	Consolidation du potentiel productif d'une exploitation agricole diversifiée sur illet à VIDOT, Salazie	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	16/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190220GA3430035		Saint-Paul	Diversification de l'offre de prestations d'imprimerie de FRANC'PRINT sur Tan-Rouge	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/04/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190220GA3420019		Sainte-Suzanne	Diversification agricole en arboriculture et produits de terroirs à Decotte dans les Hauts de Sainte Suzanne	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/04/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430015	COMMUNE DE SAINT PAUL	Illet de Roche Plate - Mafate	Travaux pour l'alimentation en eau de l'illet de Roche Plate	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	30/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430063	COMMUNE DE SAINT PAUL	Saint-Paul	Travaux pour l'alimentation en eau de l'illet des Orangers les hauts	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	30/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190220GA3430044	EARL L'OKLM	Saint-Paul	Création d'une activité arboricole et aromatique en agriculture biologique	65 781,84 €	49 336,38 €	- €	- €	16 445,46 €	- €	Avenant	22/09/2022

ANNEXE 3 - Liste des avenants signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision Juridique
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190220GA3420015	Association Coordination Somène Kréol	Saint-Denis	La promenade créole de Saint-Bernard - La Montagne (Hauts de Saint-Denis)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/04/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190220GA3420001	SARL MED'UP	Saint-Denis	Développement de l'activité de Préparation des Doses à Administrer	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	04/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GGG	RREU190220GA3440040		Le Tampon	Acquisition de matériels et aménagements du point de vente Chez Charles	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	19/04/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190220GA3430060	COMMUNE DE SAINT PAUL	Saint-Paul	Réalisation de travaux pour l'alimentation en eau brute de l'Îlet des Orangers	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	20/04/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190220GA3410016	SCOENERGY	Salazie	Equipelement en matériel informatique d'un bureau d'études(économie de la construction)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	27/04/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190220GA3430034	EARL Les Fromentales	Saint-Leu	Automatisation du système de préparation et de conditionnement de substrat pour la culture de champignons	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	09/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190220GA3410013		Salazie	Consolidation d'une activité dans le secteur des services relatif au tourisme à Hell-Bourg	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	15/06/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GGG	RREU190219GA3440056	KOMIDI	Différents communes	KOMIDI à la Plaine Des Grègues et à Saint Philippe	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	09/06/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190218GA3410017	CIGALE CO2		Etude d'opportunité pour la création d'un schéma d'insertion basé sur un élevage de Tenrec Ecaudatus dans les Hauts de Bras-Panon	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	04/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GGG	RREU190220GA3440033	CUMA Carotte P.I.	Petite île	Equipelement de l'atelier de la CUMA CAROTTE P.I. à la Petite-île	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	11/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190220GA3430037		Saint-Paul	Achat d'une balance, d'équipements pour la vente directe, filets de protection et plantation verger (5 000 m²)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410017		Saint-Benoît	Développement de la culture de la vanille par un nouveau système rigide de plantation sous ombrière	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	29/06/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190220GA3420006		Saint-Denis	Réhabilitation d'une parcelle agricole avec implémentation de vergers, de vanille, de PAPAM et d'un rucher	32 142,56 €	24 106,92 €	- €	- €	8 035,64 €	- €	Avenant	04/08/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430004	LASKMI SWEET (association)	Saint-Paul	Ateliers de pâtisseries végan et diététiques	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	27/05/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410009		Plaine des Palmistes	Acquisition d'une serre de 480m2 et du matériels pour consolider l'activité d'une exploitation à la Plaine des Palmistes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	24/06/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190220GA3410024		Sainte-Rose	Consolidation de la diversification (polycultures) des revenus de l'activité agricole en renforçant la structuration et de l'organisation d'un micro projet agricole	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	15/06/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GGG	RREU190220GA3440015	COOMETH	Petite île	Études du projet de méthanisation COOMETH	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	20/06/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190220GA3410002		Sainte-Rose	Mise en place d'une plantation de vanille sous ombrière rigides et d'une voirie au Petit Brûlé à Sainte-Rose	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	29/07/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410013		Salazie	Acquisition d'une chambre froide positive pour améliorer la production et la commercialisation de la banane	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	15/06/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410011		Bras-Panon	Consolidation d'un micro projet agricole dans les Hauts de Bras Panon en diversifiant et en structurant l'exploitation	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	02/08/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190220GA3410021		Sainte-Rose	Consolidation de la diversification (produits transformés) des revenus de l'activité agricole en renforçant la structuration et de l'organisation d'un micro projet agricole	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	21/06/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190220GA3410020		Sainte-Rose	Consolidation de la structuration et de l'organisation d'un micro projet agricole	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	02/08/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190220GA3410022		Sainte-Rose	Consolidation de la structuration et de l'organisation d'un micro projet agricole pour consolider la diversification en letchis	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	15/06/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190220GA3410023		Sainte-Rose	Consolidation de la diversification (ananas/citrouille/letchis/cacao) des revenus de l'activité agricole en renforçant la structuration et de l'organisation d'un micro projet agricole	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	15/06/2022

ANNEXE 3 - Liste des avenants signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190220GA3420014	[REDACTED]	Saint-Denis	Acquisition de matériels agricoles pour la diversification en maraîchage bio et apiculture à Saint-Bernard (Hauts de Saint-Denis)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	20/06/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190220GA3420021		SCEA Ferme Yann	Saint-Denis	Développement de l'activité de vente de volailles par la vente ambulante	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	20/06/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190220GA3430042			Saint-Paul	Création d'une activité de conseil en ingénierie de l'immobilier	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	24/06/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430047			Saint-Paul	Réhabilitation d'une retenue collinaire	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	24/06/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190220GA3430043			Saint-Paul	Diversification d'activité pour une reprise du BTP	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	24/06/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190220GA3430057			Saint-Paul	Diversification d'activité : fabrication d'objets et accessoires en matériaux recyclés	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	24/06/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GGG	RREU190221GA3440009		La Maison de l'Emploi du Grand Sud	Communes du Gal Sud	Service Emploi Rural-Financement 2021	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	11/10/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430048			Trois-Bassins	Création d'une exploitation agricole diversifiée (AB)	53 385,96 €	40 039,47 €	13 346,49 €	- €	- €	- €	Avenant	18/10/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190218GA3430064					- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	05/07/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GGG	RREU190221GA3440016		ASSOCIATION ZANTAK-RADIO ZANTAK	Cilaos	Animation lors de la semaine créole et acquisition de matériel radio	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	11/08/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190219GA3420008		Association Niagara Canoe Kayak Club	Sainte-Suzanne	Mise en place d'activités nautiques afin de renforcer la cohésion sociale entre les jeunes des quartiers des hauts et des bas de Sainte Suzanne	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	13/07/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410003		Association ZEN MALOYA	Saint-André	Mettre en avant la musique et la culture réunionnaise sur le quartier de Dioré	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	29/07/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410006			Sainte-Rose	Consolidation d'une activité de culture de PAPAM dans les Hauts de Sainte-Rose – Bois Blanc (acquisition de plants et matériels)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	29/07/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410001			Bras-Panon	Construction d'un poulailler pour un élevage de volailles fermières dans les Hauts de Bras-Panon	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	29/07/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430006			Trois-Bassins	Modernisation des techniques de production et de vente directe (notamment d'e-commerce)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	24/10/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410004		SCEA VITRY	Saint-Benoît	Acquisition de matériels fenaïson pour la production du fourrage dans les Hauts de Saint-Benoît	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	11/08/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GGG	RREU190221GA3440038		L'ETOILE DU BERGER	TAMPON	Extension de capacité de la boulangerie pâtisserie "L'étoile du Berger"	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	31/08/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430022			Saint-Paul	"SNACK BARRAZ" : création d'une activité de restauration rapide	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	29/08/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410027			Saint-Benoît	Création d'une activité de travaux de peinture à Cratère dans les Hauts de Saint-Benoît (Changement d'équipement)	3 533,48 €	2 650,11 €	- €	883,37 €	- €	- €	Avenant	28/12/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190220GA3410020			Sainte-Rose	Consolidation de la structuration et de l'organisation d'un micro projet agricole (Pfin modifié)	63 279,00 €	47 459,25 €	15 819,75 €	- €	- €	- €	Avenant	28/12/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190221GA3410011		Bras-Panon	Consolidation d'un micro projet agricole dans les Hauts de Bras Panon en diversifiant et en structurant l'exploitation	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	22/09/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GGG	RREU190221GA3440008	CCAS DE ST LOUIS	Saint-Louis	Aménagement technique de la micro filière aquaponie dans les hauts de la commune de Saint-Louis	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/11/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190219GA3430006	Parc National de La Réunion	La Possession	Gestion des déchets dangereux à Mafate – Opérations ponctuelles d'évacuation des déchets du cœur habité du Parc National	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	27/10/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430008		Saint-Leu	Transformation d'une exploitation cannière en verger diversifié	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	07/11/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GGG	RREU190220GA3440017	EARL SAVEURS ENDEMIQUE S	Saint-Joseph	Kiltiv ensemb nout pié dbwa dan'l'iet Maronne	- €	- €	- €	- €	- €	- €	avenant	23/11/2022	

ANNEXE 3 - Liste des avenants signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190221GA3430009		Saint-Paul	Création d'un verger créole diversifié et d'une serre en agriculture biologique	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	06/12/2022	
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GGG	RREU190222GA3440005		Cilaos	acquisition de petits matériels agricoles neufs modernes et performants	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	19/12/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GHN	RREU190220GA3420020		Association Tennis Club du Bocage	Sainte-Suzanne	Démocratisation du tennis et des activités sportives pour les habitants de Bras Pistolet	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	23/12/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GFE	RREU190222GA3410006			Salazie	Equipements et Aménagement d'une serre horticole de 482 m² pour la production d'orchidées sur Grand Ilet	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	30/12/2022
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020121CG9740002		SICALAIT	Différents communes	Service de conseil individualisé aux exploitants en phase de développement: accompagner les élevages dans le plan d'assainissement de la leucose	111 283,20 €	83 462,40 €	27 820,80 €	- €	- €	- €	Avenant	04/05/2022
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020121CG9740005		CHAMBRE D'AGRICULTURE	Différents communes	Conseil aux exploitations agricoles en difficulté: réalisation d'audit et accompagnement plan de restructuration des exploitations agricoles en difficulté.	226 405,80 €	169 804,35 €	56 601,45 €	- €	- €	- €	Avenant	10/03/2022
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020121CG9740004		CHAMBRE D'AGRICULTURE	Différents communes	Conseil technique en matière de gestion d'entreprise: conseils techniques relatifs au suivi reproduction en élevage bovin	455 990,40 €	341 992,80 €	113 997,60 €	- €	- €	- €	Avenant	10/03/2022
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020121CG9740007		SARL LA COCCINELLE	Différents communes	Conseil sur la mise en place de la PBI sur les exploitations	134 995,92 €	101 246,94 €	33 748,98 €	- €	- €	- €	Avenant	04/04/2022
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020121CG9740006		GDS	Différents communes	Conseil aux exploitations agricoles en difficulté	657 097,68 €	492 823,26 €	164 274,42 €	- €	- €	- €	Avenant	23/03/2022
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020121CG9740003		GDS	Différents communes	Conseil technique spécialisé dans le domaine de la gestion des risques	- €	Entrer la bonne valeur	- €	- €	- €	- €	Avenant	23/03/2022
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020121CG9740010		EESR	Différents communes	Conseil technique spécialisé dans le domaine de la gestion des risques	31 842,00 €	23 881,50 €	7 960,50 €	- €	- €	- €	Avenant	11/04/2022
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020121CG9740009		EESR	Différents communes	Conseil dans le domaine de la gestion de l'eau	25 473,60 €	19 105,20 €	6 368,40 €	- €	- €	- €	Avenant	11/04/2022
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020121CG9740008		TERRACOOOP	Différents communes	Conseil dans le domaine de la gestion de l'eau	10 874,44 €	8 155,83 €	2 718,61 €	- €	- €	- €	Avenant	08/04/2022
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020118CG9740003		ASSOCIATION REUNIONNAISE DE PASTORALISME (ARP)	Différents communes	Conseil aux exploitations en phase de développement - Rapport modificatif	69 037,36 €	51 778,02 €	17 259,34 €	- €	- €	- €	Avenant	14/10/2022
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020118CG9740005		FDSEA	Différents communes	Conseil aux exploitations en phase de développement - Rapport modificatif	255 490,12 €	191 617,59 €	63 872,53 €	- €	- €	- €	Avenant	27/04/2022
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020118CG9740016	ANAFRUIT	Différents communes	Conseil aux exploitations en phase de développement - Rapport modificatif	249 366,88 €	187 025,16 €	62 341,72 €	- €	- €	- €	Avenant	10/03/2022	
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020118CG9740017	SCA FRUITS DE LA REUNION	Différents communes	Améliorer la productivité des exploitations maraichères - Rapport modificatif	243 975,32 €	182 981,49 €	60 993,83 €	- €	- €	- €	Avenant	04/04/2022	
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020118CG9740032	SICA LAIT REUNION PLAINES	Différents communes	Conseil aux exploitations en phase de développement - Rapport modificatif	611 540,28 €	458 655,21 €	152 885,07 €	- €	- €	- €	Avenant	16/05/2022	
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020118CG9740022	CPPR	Différents communes	Conseil aux exploitations en phase de développement - Rapport modificatif	1 384 446,60 €	1 038 334,95 €	346 111,65 €	- €	- €	- €	avenant	16/03/2022	
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020118CG9740029	SCA PRO VANILLE	Différents communes	Conseil individualisé aux producteurs de vanille dans le cadre d'un écoulement contractualisé - Rapport modificatif	155 030,72 €	116 273,04 €	38 757,68 €	- €	- €	- €	avenant	21/03/2022	
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020118CG9740010	FDSEA	Différents communes	Conseil aux exploitations agricoles en difficulté - Rapport modificatif	32 876,24 €	24 657,18 €	8 219,06 €	- €	- €	- €	avenant	27/04/2022	
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020118CG9740007	CHAMBRE D'AGRICULTURE	Différents communes	Conseil aux exploitations agricoles en difficulté - Rapport modificatif	316 949,88 €	237 712,41 €	79 237,47 €	- €	- €	- €	Avenant	10/03/2022	
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020118CG9740008	CHAMBRE D'AGRICULTURE	Différents communes	Conseil technique en matière de gestion d'entreprise - Rapport modificatif	3 964 517,92 €	2 973 388,44 €	991 129,48 €	- €	- €	- €	Avenant	10/03/2022	
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020118CG9740011	FDSEA	Différents communes	Conseil technique en matière de gestion d'entreprise - Rapport modificatif	173 725,36 €	130 294,02 €	43 431,34 €	- €	- €	- €	Avenant	27/04/2022	
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020118CG9740023	CPPR	Différents communes	Conseil technique en matière de gestion d'entreprise - Rapport modificatif	26 310,80 €	19 733,10 €	6 577,70 €	- €	- €	- €	Avenant	16/03/2022	
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020118CG9740012	FDSEA	Différents communes	Conseil pour la transmission des exploitations agricoles - Rapport modificatif	30 390,12 €	22 792,59 €	7 597,53 €	- €	- €	- €	Avenant	27/04/2022	

ANNEXE 3 - Liste des avenants signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020118CG9740013		FDSEA	Différents communes	Conseil pour la transmission des exploitations agricoles - Rapport modificatif	13 062,80 €	9 797,10 €	3 265,70 €	- €	- €	- €	Avenant	27/04/2022
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020118CG9740014		FDSEA	Différents communes	Conseil pour la gestion des risques - Rapport modificatif	24 511,76 €	18 383,82 €	6 127,94 €	- €	- €	- €	Avenant	27/04/2022
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020118CG9740024		CPPR	Différents communes	Conseil technique spécialisé aux exploitations agricoles dans le domaine de la gestion des risques - Rapport modificatif	218 244,04 €	163 683,03 €	54 561,01 €	- €	- €	- €	Avenant	03/05/2022
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020118CG9740004		ASSOCIATION REUNIONNAISE DE PASTORALISME (ARP)	Différents communes	Conseil individualisé en production fourragère - Rapport modificatif	68 638,32 €	51 478,74 €	17 159,58 €	- €	- €	- €	Avenant	14/10/2022
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020118CG9740015		FDSEA	Différents communes	Conseil pour le développement en agroécologie - Rapport modificatif	10 795,48 €	8 096,61 €	2 698,87 €	- €	- €	- €	Avenant	27/04/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040120DA0980268		EARL LES BECS ROSES	Saint-Paul	Plan de Performance Energétique de l'exploitation agricole de l'EARL Les Becs Roses	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/03/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040120DA0980654		EARL GAUDENS	Saint-André	Plan de Performance Energétique de l'exploitation agricole de l'EARL Gaudens	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/03/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040120DA0980494			Saint-Paul	Plan de Performance Energétique de l'exploitation agricole de Monsieur DIJOUX Désiré Christophe	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	04/05/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040121DA0980601			Saint-Joseph	Plan de Performance Energétique de l'exploitation agricole de Monsieur VIENNE Jimmy	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	11/08/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040120DA0980654		EARL GAUDENS	Saint-André	Plan de Performance Energétique de l'exploitation agricole de l'EARL Gaudens	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/10/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040121DA0980094		SCEA FOLIO	Saint-Joseph	Plan de Performance Energétique de l'exploitation agricole de la SCEA Folio	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	07/11/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040121DA0980280			Saint-Benoit	Plan de Performance Energétique de l'exploitation agricole de Monsieur LANGLADE Bernand	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	30/12/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040119DA0980217		GAEC les Porcelets du Sud	Saint-Joseph	Extension de l'élevage porcin pour un passage à 45 truies + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/02/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040119DA0980622			Saint-Pierre	Modernisation de 2 bâtiments avicole de 300 et 400 m²	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	07/01/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980088			Saint-Louis	Construction d'un poulailler avec SAS de 315m² + équipements pour pintades	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/01/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980269			Saint-Benoit	Extension de la porcherie + équipements pour passer à 32 truies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	05/01/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980383		EARL Le Groincheux	Saint-Leu	Construction d'une porcherie de 982 m² + équipements pour 32 truies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	05/01/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040118DA0981065		SCEA DOMAINE DE MELOSIE	Saint-Benoit	extension des bâtiments porcins + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	01/02/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040119DA0980337		SCEA Ferme Yann	Sainte-Suzanne	construction de 6 bâtiments d'élevage avicole pour canards + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	25/01/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040121DA0980131			Saint-Joseph	Construction d'une étable de 772 m² pour 49 vaches laitières	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	27/04/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040118DA0980831			Saint-Pierre	Extension d'une porcherie + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	04/01/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980118		EARL CAMI	Les Avirons	Extension de 464 m² du bâtiment porcin + équipements pour passer à 32 truies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	10/03/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980160			Saint-Paul	Extension et modernisation d'une porcherie de 558 m² pour 38 truies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	15/02/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040121DA0980132		EARL Piton d'Anchaing	Plaine des Cafres	Construction d'une porcherie + équipements pour 45 truies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	05/01/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980140		EARL la Palmeraie	Saint-Benoit	Modernisation d'une porcherie de 1217 m² pour 45 truies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/02/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040119DA0980400		EARL Cannelle	Saint-Louis	Extension de 694m² du bâtiment porcins de 694m² pour passer à 45 truies + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/02/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040118DA0981047		SCEA du Gîte	Plaine des Palmistes	Modernisation d'un poulailler de 109m² et construction d'un mobile de 30m² + équipements pour élevage de poulets de chair en mode bio	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	01/03/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040119DA0981003			Plaine des Cafres	construction d'un bâtiment avicole de 636m² + SAS de 14m² + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	23/02/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980194			Plaine des Cafres	Création d'un bâtiment avicole de 672 m² + équipements calculs basés sur 610m² du PC	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	11/05/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040119DA0980399			Plaine des Cafres	Avenant au dossier de construction d'une étable de 712 m² pour 49 vaches laitières pour une augmentation du projet de :	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	11/04/2022

ANNEXE 3 - Liste des avenants signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980146	[REDACTED]	EARL NIDNORG	Saint-Paul	Extension de 310 m ² et modernisation de la porcherie + équipements pour 57 truies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	16/03/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040119DA0981005		EARL Papangues de l'Ouest	Saint-Paul	Modernisation d'un poulailler de 440m ²	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/03/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980192		EARL Les Bignonias	Saint-Joseph	Extension de la porcherie de 641,28 m ² + équipements pour passer à 45 truies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	06/04/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040119DA0981187			Saint-Benoit	Construction d'un atelier caprins + hangar pour 60 boucs	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	23/03/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980134			Le Tampon	Construction d'une étable de 521 m ² pour 56 places de vaches allaitantes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/05/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040118DA0981065		SCEA DOMAINE DE MELOSIE	Saint-Benoit	extension des bâtiments porcins + équipemens	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	30/03/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980159		EARL PSF les Oliviers	Saint-Joseph	Extension d'une porcherie de 557,41 m ² pour 51 truies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	11/04/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040119DA0980622			Saint-Pierre	Modernisation de 2 bâtiments avicole de 300 et 400 m ²	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	09/05/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980106		EARL Fraicheurs des Hauts	Plaine des Cafres	Construction d'une étable pour 70 vaches laitières	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	03/05/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980160			Saint-Paul	Extension et modernisation d'une porcherie de 558 m ² pour 38 truies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/10/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040119DA0980400		EARL Cannelle	Saint-Louis	Extension de 694m ² du bâtiment porcins de 694m ³ pour passer à 45 truies + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	16/05/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980433		EARL Le Groincheux	Saint-Joseph	Construction d'un bâtiment avicole + équipements pour pintades. Calculs basés sur 314m ² (300m ² de droit à produire + SAS de 14m ²)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	11/05/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980118		EARL CAMI	Les Avirons	Extension de 464 m ² du bâtiment porcin + équipements pour passer à 32 truies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	16/05/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040121DA0980058			Plaine des Cafres	Création de 5,73 ha de prairie	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	29/07/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980275			Saint-Pierre	Construction d'un bâtiment avicole de 363m ² + équipements pour canards	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	15/06/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040119DA0981082		SCEA AVICOLE de l'EST	Saint-André	Construction d'un bâtiment d'élevage avicole + équipements de 950 m ²	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	29/06/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040121DA0980131			Saint-Joseph	Construction d'une étable de 772 m ² pour 49 vaches laitières	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	25/08/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040119DA0981004		EARL Papangues de l'Ouest	Saint-Paul	Construction d'un poulailler de 661m ² + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	07/07/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040119DA0981005		EARL Papangues de l'Ouest	Saint-Paul	Modernisation d'un poulailler de 440m ²	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	07/07/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040121DA0980281		EARL la GRANDE SAVANNE	Le Tampon	Création de 2,39 ha de prairie et équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	26/07/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980383		EARL Le Groincheux	Saint-Leu	Construction d'une porcherie de 982 m ² + équipements pour 32 truies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	04/08/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040121DA0980260		EARL RAVINE DANIEL	Saint Gilles	Construction d'un poulailler de 624 m ²	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	02/08/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980276			Saint Gilles les Hauts	Construction d'une étable de 796 m ² pour 49 vaches laitières	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	04/08/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980269			Saint-Benoit	Extension de la porcherie + équipements pour passer à 32 truies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	17/08/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040121DA0980099				Construction d'une étable + équipements pour 91 vaches laitières	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	29/08/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040119DA0981165		EARL La Ferme du Coin Tranquille	Saint-Leu	Extension d'un bâtiment porcin de 825 m ² + équipements pour 45 truies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	31/08/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980001		EARL CHAMPAC	Le Tampon	Construction de 2 poulaillers de 312m ² (soit 624m ²) + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	06/09/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040121DA0980246			Saint Gilles les Hauts	Création de 5 ha de prairie et équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/09/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980233		GAEC du Bois-Court	Plaine des Cafres	Création d'une étable vaches laitières	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	06/09/2022

ANNEXE 3 - Liste des avenants signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040121DA0980241	[REDACTED]	Le Tampon	construction d'une bergerie de 185 m ² + équipements pour 60 brebis	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	02/11/2022	
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040119DA0980400		EARL Cannelle Saint-Louis	Extension de 694m ² du bâtiment porcin de 694m ² pour passer à 45 truies + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	11/10/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040121DA0980227		EARL LES IMPATIENS Saint-Joseph	Construction et équipement d'une bergerie pour 180 brebis	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	14/10/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040121DA0980213		EARL Terrain Fleury Le Tampon	Construction et équipement d'un bâtiment avicole de 358 m ² pour coqs (calculs basés sur 314 m ² : attestation de production de 300m ² + SAS de 14 m ²)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	07/11/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980118		EARL CAMI Les Avirons	Extension de 464 m ² du bâtiment porcin + équipements pour passer à 32 truies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	24/10/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980279		EARL CAMI Petite ile	Construction d'une porcherie de 1038 m ² + équipements pour 32 truies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	22/11/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980511		SCEA DES LIANES Petite ile	Modernisation d'un poulailler de 600 m ²	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	28/12/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040121DA0980099		EARL VIVLAIT Saint-Joseph	Construction d'une étable + équipements pour 91 vaches laitières	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	23/11/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980869		EARL Ferme de l'Ouest La Possession	Construction de 2 poulaillers + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	avenant	23/11/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040121DA0980096		EARL FLY Saint-Paul	Construction d'un bâtiment avicole de 1216m ² (SAS compris) + équipements pour poulets de chair	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	22/11/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040119DA0980784		EARL FLY Saint-Joseph	Construction d'un poulailler de 665m ² + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	22/11/2022
4.1.2	Création ou modernisation des unités de production animale	DAAF	RREU040120DA0980190		EARL GRENIER ET FILS Sainte-Rose	Construction d'un bâtiment de 416 m ² pour poulettes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	28/12/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040119DA0980559		EARL DOUANIER Saint-Louis	Achat d'un tracteur équipé d'un chargeur et d'un pic sillonneur	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	11/04/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040120DA0980547		EARL FLY Le Tampon	Achat : d'un tracteur équipé d'un chargeur, d'une dérouleuse de film plastique, d'une fraise rotative, d'un semoir, d'une bineuse, d'une planteuse de pomme de terre, d'un broyeur de fanes, d'une vitro butteuse, d'un pulvérisateur, d'une arracheuse de pomme de terre, d'un nettoyeur haute pression et d'un filet insecte	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	14/06/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040120DA0980337		EARL FLY SAINT – ANDRE	Achat d'un tracteur et d'une remorque	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	24/06/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040120DA0980589		EARL FLY Saint-Benoit	Achat : d'une ensileuse, bineuse, vibroculteur, semoir, et enfouisseur	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	04/08/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040121DA0980125		EARL PAPANGUE DE L'OUEST SAINT – PAUL	Achat d'un tracteur équipé d'un chargeur	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	22/07/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040121DA0980179		EARL PAPANGUE DE L'OUEST Sainte-Suzanne	Achat d'un tracteur	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	11/10/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040121DA0980174		EARL PAPANGUE DE L'OUEST SAINT – PHILIPPE	Achat d'un tracteur	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	15/09/2022
4.1.3	Mécanisation et équipement des exploitations agricoles	DAAF	RREU040119DA0980559		EARL DOUANIER Saint-Louis	Achat d'un tracteur équipé d'un chargeur et d'un pic sillonneur	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	29/11/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040118DA0981686		EARL DOUANIER Les Avirons	Création de 3,34 ha de prairie	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	04/01/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980144		SCEA Piton Grand-Mère Plaine des Cafres	création de 9,54 ha de prairie + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/01/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980147		GAEC du Bois Court Trois-Bassins	Création de 6,13 ha de prairie + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	01/02/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980165		GAEC du Bois Court Trois-Bassins	Création de 6,13 ha de prairie + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/02/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980497		GAEC du Bois Court Trois-Bassins	Création de 3,9 ha de prairie et équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	15/02/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980598		GAEC du Bois Court Trois-Bassins	Création de 2,07 ha de prairie + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	10/03/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040119DA0981149	GAEC du Bois Court Saint-Paul	Création de 3,75 ha de prairie + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	25/01/2022	
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980648	EARL BEL AIR Saint-Joseph	Création de 3,7 ha de prairie et équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	23/02/2022	
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980156	EARL BEL AIR Plaine des Palmistes	création de 3,5 ha de prairie + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/02/2022	
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040119DA0981190	EARL BEL AIR Saint-Benoit	Création de 2,72 ha de prairie	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/02/2022	
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980831	SCEA ODON Plaine des Cafres	Création de 2,82 ha de prairie + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	10/03/2022	

ANNEXE 3 - Liste des avenants signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040118DA0981686		Les Avirons	Création de 3,34 ha de prairie	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/02/2022	
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980944		Saint-Leu	Création de 1,88 ha de prairie + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	11/04/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980157		SCEA Tamarins Dodo	Plaine des Cafres	création de 10,97 ha de prairie + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/03/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980918		Saint-Paul	Création de 3,22 ha de prairie + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/04/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980920		Saint-Leu	Création de 10,11 ha de prairie + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	27/04/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980207		Saint-Paul	Divers équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	24/06/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980156		Plaine des Palmistes	création de 3,5 ha de prairie + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	24/06/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980674		Plaine des Cafres	Création de 5,7 ha de prairie	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	07/07/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980342		Plaine des Palmistes	Création de 4,15 Ha de prairie + achat d'équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	25/06/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040119DA0981192		Saint-Leu	Création de 3,4 ha de prairie et équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	30/12/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980993		EARL de la Ravine du Pont Les Bas	Petite ile	Création de 1,97 ha de prairie + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/08/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980101		SCEA DU GITE	Saint-Philippe	Création de 3 ha de prairie et équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/08/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980976		EARL MOKA DE PALMAS	Sainte-Marie	Création de 34,52 ha de prairie + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/09/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040121DA0980247		EARL PITON MAHOT	Plaine des Cafres	Création de 2,20 ha de prairie et équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	22/09/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980831		SCEA ODON	Plaine des Cafres	Création de 2,82 ha de prairie + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	02/11/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980918		Saint-Paul	Création de 3,22 ha de prairie + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	02/11/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040119DA0981149		Saint-Paul	Création de 3,75 ha de prairie + équipements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	02/11/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040119DA0981190		Saint-Benoît	Création de 2,72 ha de prairie	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	15/11/2022
4.1.5	Gestion fourragère en productions animales	DAAF	RREU040120DA0980674		Plaine des Cafres	Création de 5,7 ha de prairie	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	13/12/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040120DA0980599		SAINT – PAUL	Goutte à goutte et automatiser sur 0,426 ha de canne à sucre	1 750,48 €	1 312,86 €	437,62 €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/04/2022
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040120DA0980591	SAINT LOUIS	Aspersion intégrale sur 4 ha de canne à sucre	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	15/02/2022	
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040120DA0980994	SAINT – ANDRE	Plantation de 2 ha d'ananas	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	10/03/2022	
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040119DA0981049	Saint-Benoît	Equipement en micro aspersion, sation de tête, fertirrigation et pompe sur 1,6 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	04/08/2022	
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040120DA0980104	EARL les Fleurs jaunes	Saint-Louis	Construction d'une porcherie + équipements de 1821 m² pour 56 truies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	29/08/2022	
4.1.6	Maîtrise de l'irrigation au sein de l'exploitation agricole	DAAF	RREU040120DA0980800	EARL FLY	LE TAMPON	Goutte à goutte / Citerne / Pompe / Station de filtration sur 3,2 ha de maraîchage	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	11/10/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040120DA0980965	EARL H3 DAT	LE TAMPON	Plantation de 2 ha d'ananas	21 575,31 €	16 181,48 €	5 393,83 €	- €	- €	- €	Avenant	12/05/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040120DA0980421	SAINT-JOSEPH		plantation de 500 m² d'Anthurium	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	29/06/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040120DA0980188	SARL LES CHAIS DE BOURBON	Saint-Pierre	plantation de 5 ha de vigne	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	02/08/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040121DA0980118	SAINT – MARIE		Plantation de 700 m² de rose fleurs coupées	11 648,00 €	8 736,00 €	2 912,00 €	- €	- €	- €	Avenant	18/08/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040120DA0980429	SAINT – SUZANNE		plantation de 1 ha d'ananas	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	31/08/2022	
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040121DA0980162	Le Tampon		Plantation de 0,50 ha d'agrumes	3 859,24 €	2 894,43 €	964,81 €	- €	- €	- €	Avenant	19/09/2022	

ANNEXE 3 - Liste des avenants signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980162	[REDACTED]	Saint-Pierre	Implantation de 1152 m² de serre	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	07/01/2022	
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980152		Saint-Joseph	Implantation de 1560 m² de serre	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	25/01/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040119DA0980845		EARL LES TERRASSES DE JASMIN Le Tampon	Implantation de 2304 m² de serres rigides	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	13/01/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980133		EARL JONAS Saint-Louis	Implantation de 1920 m² de serre	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/02/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980135		Saint-Joseph	Implantation de 1040 m² de serre	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/02/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980575		Saint-André	Implantation de 1 008 m² de serre légère	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/02/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980163		Saint-Joseph	Implantation de 1 208 m² de serre légère	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	10/03/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040119DA0980624		Saint-Joseph	Implantation de serre sur 1 080 m²	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/03/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980071		Saint-Joseph	Implantation de 1 920m² de serre légère	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	avenant	11/05/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980588		Saint-Denis	Implantation de 1 800 m² de serre légère	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/05/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040119DA0980517		Entre-Deux	Implantation de serre sur 1 360 m²	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	avenant	27/05/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980334		Saint-Joseph	Implantation de 220 m² de serre rigide	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	27/04/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980057		Saint-Joseph	Implantation de 1 008 m² de serre légère	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	27/05/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980332		Saint-Louis	Implantation de 1 968 m² de serre légère	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	09/05/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040121DA0980095		Saint-Benoît	Implantation de 960 m² de serre légère	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	16/05/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980161		Le Tampon	Implantation de 1056 m² de serre rigide	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	24/05/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980584		Saint-Joseph	Implantation de 1 000 m² de serre légère	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	27/05/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980517		Le Tampon	Implantation de 1872 m² de serre légère	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	01/06/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980333		Saint-Louis	Implantation de 1 152 m² de serre légère	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	09/06/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980585		Saint-Pierre	Implantation de 1 324,80 m² de serre légère	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	09/06/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980153		SCEA DES PLATANES Le Tampon	Implantation de 3000 m² de serre	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	22/07/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980581		Saint-Pierre	Modernisation de 2 700 m² de serre	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	21/06/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980155		Saint-Pierre	Implantation de 1872 m² de serre légère	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	21/06/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980161		Le Tampon	Implantation de 1056 m² de serre rigide	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	06/07/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040119DA0981089		Saint-André	Implantation de serre sur 1533 m²	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/07/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040119DA0981087		Saint-Benoît	Implantation de serre sur 504 m²	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	04/08/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040119DA0980624		Saint-Joseph	Implantation de serre sur 1 080 m²	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	06/09/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980588		Saint-Denis	Implantation de 1 800 m² de serre légère	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	29/11/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040121DA0980095		Saint-Benoît	Implantation de 960 m² de serre légère	55 256,68 €	41 442,51 €	13 814,17 €	- €	- €	- €	- €	Avenant	30/12/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980575		Saint-André	Implantation de 1 008 m² de serre légère	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	27/10/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040121DA0980230	Saint-Joseph	Implantation de 1 296 m² de serres rigides	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	29/11/2022	
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040119DA0981084	Saint-Pierre	Implantation de serre sur 1267,20 m²	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	29/11/2022	

ANNEXE 3 - Liste des avenants signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040119DA0981089		Saint-André	Implantation de serre sur 1533 m²	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	28/12/2022	
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040121DA0980323		SAINT – BENOIT	Implantation de 1 040 m² de serres légères	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	15/11/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040121DA0980163		Etang-Salé	Implantation de 945 m² de serre légère	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	16/11/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040121DA0980259		Saint-Philippe	Implantation de 1 536m2 de serres légères	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	16/11/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980161		Le Tampon	Implantation de 1056 m² de serre rigide	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	15/11/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040121DA0980154		Saint-Philippe	Construction de 1 296 m² de serres légères	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	16/11/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040120DA0980057		Saint-Joseph	Implantation de 1 008 m² de serre légère	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/12/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040121DA0980172		EARL CARREAU COTON Saint-Denis	Implantation de 1 152 m² de serres légères	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/12/2022
4.1.7 S.A	Soutien à la production végétale : Cultures sous abris	DAAF	RREU040121DA0980714		LE TAMPON	Implantation de 1 920 m² de serres légères	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	29/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980392		EARL CULTURE GRAND FOND SAINT BENOIT	10,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980361		SA ADRIEN BELLIER SAINT ANDRE	140,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980280		SAINT ANDRE	8,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	06/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980482		SA ADRIEN BELLIER SAINT ANDRE	160,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	04/08/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980397		EARL HABITATION LA GIRODAY SAINTE MARIE	20,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	04/08/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980482		SA ADRIEN BELLIER SAINT ANDRE	160,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	23/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980003		SARL APEX SAINT PAUL	26	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	14/10/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040118CG9740037		Les Avirons	Réaménagement lourd et broyage de pierres sur 2,4 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	04/01/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040119CG9740047		EARL CAPILLAIRE SAINT-BENOÏT	Réaménagement parcellaire sur une surface de 3,32 ha visant l'augmentation de la surface agricole utile en canne à sucre et la mécanisation des opérations culturales de celle-ci / 3,32 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	01/02/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040120CG9740023		Sainte-Suzanne	Réaménagement parcellaire lourd et épierrage fin sur une surface de 8 ha visant la plantation de la canne à sucre et la mécanisation des opérations culturales de celle-ci avec possibilité de culture de maïs ou sorgho en culture intermédiaire.	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	11/04/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040121CG9740001		SCEA HOLY COW Saint-Leu	Réaménagement parcellaire lourd sur une surface de 4,87 ha dont épierrage fin sur 2 ha, ouverture et confortement de cheminements empierrés sur 570 ml, réalisation d'un fossé de 100 ml afin de mettre en place une culture de PAPAM en agriculture biologique ainsi que des plantes de couverture afin d'enrichir le sol, de contrôler les adventices et d'obtenir une production fourragère.	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	11/04/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040121CG9740023	Saint-Paul	Réaménagement parcellaire lourd et broyage de pierres sur une surface de 1,20 ha afin de mettre en place une production de fruits de la passion et d'agrumes.	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	11/04/2022	
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040121CG9740021	Sainte-Rose	Réaménagement parcellaire lourd sur une surface de 1,30 ha, empierrement d'un chemin de 101 ml, réalisation d'un fossé de 127 ml et d'un passage à grille de 6 ml afin de mettre en place un verger, optimiser les opérations culturales de ce dernier et améliorer l'évacuation des eaux pluviales.	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	25/04/2022	

ANNEXE 3 - Liste des avenants signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision Juridique	
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040119CG9740053	[REDACTED]	SCEA TAMARINS DODO	Le Tampon	Réaménagement parcellaire et épierrage fin sur une surface de 5,40 ha ainsi que réalisation de radiers et chemin en partie empierré et en partie bétonné visant la mécanisation des opérations culturales d'une prairie	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	22/07/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040121CG9740026		SCEA BELKANN	Saint-Joseph	Réaménagement parcellaire lourd et épierrage fin sur une surface de 1,20 ha et réalisation d'un chemin empierré de 210 ml afin d'optimiser la mécanisation des opérations culturales d'une production de bananes en rotation avec de la canne à sucre.	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/11/2022
4.2.1	Outils agro-industriels	DAAF	RREU040219DA0980015		SAS RUN DEKOUPE	Saint-Benoit	Unité de transformation de fruits et légumes – ZA des Plaines	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	23/03/2022
4.2.1	Outils agro-industriels	DAAF	RREU040219DA0980011		SICA DES SABLES	Etang-Salé	Extension de l'unité de traitement thermique SICA DES SABLES	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	09/06/2022
4.3.1	Soutien à la desserte forestière	DAAF	RREU040320DA0980001		ONF	Différents communes	Installation de barrières et création de route d'exploitation forestière en forêt de HSV (Piste de Lygdamis Tranche 3 et route forestière de l'Eperon T2)	752 708,00 €	564 531,00 €	- €	- €	188 177,00 €	- €	Avenant	22/09/2022
4.3.2	Optimisation, sécurisation et développement des périmètres irrigués	DAAF	RREU040319DA0980002		CD		Extension des périmètres irrigués du sud (Bras de la Plaine et Bras de Cilaos) Secteurs BP4-Mont Vert et Anse les Hauts	10 433 175,00 €	10 433 175,00 €	- €	- €	- €	3 477 725,00 €	Avenant	19/04/2022
4.3.2	Optimisation, sécurisation et développement des périmètres irrigués	DAAF	RREU040319DA0980003		CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUNION	Différents communes	extension des périmètres irrigués du sud (Bras de la Plaine et Bras de Cilaos) Secteurs BP 3 - Bassin Martin et Bérive	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	06/10/2022
4.3.3	Structuration de territoires prioritaires	DAEE/Mission Europe	RREU040319CG9740002		CBO TERRITORIA	Saint-Paul	Territoire prioritaire de Bernica : aménagement d'un site classé pour le développement d'une agriculture biologique sur environ 24ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	25/01/2022
4.3.3	Structuration de territoires prioritaires	DAEE/Mission Europe	RREU040319CG9740002		CBO TERRITORIA	Saint-Paul	Territoire prioritaire de Bernica : aménagement d'un site classé pour le développement d'une agriculture biologique sur environ 24ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	16/03/2022
4.3.4	Voiries communales à vocation de desserte agricole	DAEE/Mission Europe	RREU040320CG9740002		Commune de Petite-Ile	Petite Ile	Modernisation de la rue des Pampas	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/05/2022
4.3.4	Voiries communales à vocation de desserte agricole	DAEE/Mission Europe	RREU040321CG9740001		COMMUNE DE SAINT PAUL	Saint-Paul	Aménagement du chemin LAVALLEE	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/04/2022
4.3.4	Voiries communales à vocation de desserte agricole	DAEE/Mission Europe	RREU040320CG9740004		COMMUNE DE SAINT PAUL	Saint-Paul	Aménagement du chemin Tavernier/Tan Rouge	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/04/2022
4.3.4	Voiries communales à vocation de desserte agricole	DAEE/Mission Europe	RREU040320CG9740003		COMMUNE DE SAINT PAUL	Saint-Paul	Aménagement du chemin Bras Mort - Saint-Paul	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/04/2022
4.3.4	Voiries communales à vocation de desserte agricole	DAAF	RREU040318DA0980005		COMMUNE DE SAINT PAUL			- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	12/04/2022
4.3.4	Voiries communales à vocation de desserte agricole	DAAF	RREU040318DA0980006		COMMUNE DE SAINT PAUL	Saint-Paul	Aménagement du chemin Furcy Duvernay - Saint-Paul	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	13/04/2022
4.3.4	Voiries communales à vocation de desserte agricole	DAEE/Mission Europe	RREU040321CG9740001		COMMUNE DE SAINT PAUL	Saint-Paul	Aménagement du chemin LAVALLEE	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	06/10/2022
4.3.4	Voiries communales à vocation de desserte agricole	DAAF	RREU040318DA0980006		COMMUNE DE SAINT PAUL	Saint-Paul	Aménagement du chemin Furcy Duvernay	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	28/11/2022
4.3.4	Voiries communales à vocation de desserte agricole	DAAF	RREU040317DA0980004		COMMUNE PLAINE DES PALMISTES	Plaine des Palmistes	Travaux relatifs à l'aménagement de la ligne 3500 et des antennes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	14/10/2022
6.4.2	Hébergements touristiques et restauration privés dans les Hauts	CR	RREU060419CR0980009			Saint-Paul	Création de 2 gîtes touristiques labellisés Accueil Paysans et Gîtes de France à Saint Gilles Les Hauts	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	25/04/2022
6.4.2	Hébergements touristiques et restauration privés dans les Hauts	CR	RREU060418CR0980014			SAS LE FOUQUET	Cilaos	Création d'un gîte de groupe et de séjour labellisé Gîte de France à Cilaos	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant
7.1.1	Elaboration de schémas et plans de gestion des aménagements et activités en milieux naturels	DAEE/Mission Europe	RREU070118CG9740002		Parc National de La Réunion	Différents communes	Schéma expérimental d'aménagement de quatre îlets à Mafate en cœur habité du Parc National de la Réunion	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	15/03/2022
7.1.1	Elaboration de schémas et plans de gestion des aménagements et activités en milieux naturels	DAEE/Mission Europe	RREU070120CG9740001		DEPARTEMENT DE LA REUNION	Salazie	Réalisation d'un schéma d'accueil Petite Plaine Bélouve	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	25/08/2022

ANNEXE 3 - Liste des avenants signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision Judique	
7.5.1	Aménagements touristiques en milieux naturels et forestiers - Promotion des activités touristiques	DAAF	RREU070519DA0980006	[REDACTED]	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUNION	Saint-Paul	Valorisation des viviers de Savanna dans la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Saint-Paul	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	13/01/2022
7.5.1	Aménagements touristiques en milieux naturels et forestiers - Promotion des activités touristiques	DAAF	RREU070519DA0980006		CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUNION	Saint-Paul	Valorisation des viviers de Savanna dans la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Saint-Paul	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	13/06/2022
7.5.1	Aménagements touristiques en milieux naturels et forestiers - Promotion des activités touristiques	DAAF	RREU070520DA0980001		CIVIS	Saint-Pierre	Etude de faisabilité technique, juridique et économique d'un pôle nature aux Mâkes.	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	22/11/2022
7.5.2	Développement et amélioration de la desserte des sites naturels et forestiers réunionnais	DAAF	RREU070520DA0980004		REGION REUNION	Saint-Louis	Travaux d'aménagement des parkings de la fenêtre des Makes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	06/04/2022
7.5.2	Développement et amélioration de la desserte des sites naturels et forestiers réunionnais	DAAF	RREU070520DA0980003		REGION REUNION	Plaine des Palmistes	Sécurisation de la route forestière de Bébour Bélouve	830 000,00 €	622 500,00 €	- €	- €	- €	207 500,00 €	Avenant	22/09/2022
7.5.4	Mise en tourisme et aménagement des portes et itinéraires du parc national et du bien inscrit au patrimoine mondial	SGH	RREU070519SH9740004		COMMUNE DE SAINT DENIS	Saint-Denis	Programmation de restructuration du Chalet du Brûlé	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	06/04/2022
7.5.4	Mise en tourisme et aménagement des portes et itinéraires du parc national et du bien inscrit au patrimoine mondial	SGH	RREU070519SH9740015		CIREST	Saint-Benoît	Etude de conception scénographique de trois sites touristiques de Salazie	110 400,00 €	103 500,00 €	- €	6 900,00 €	- €	27 600,00 €	Avenant	15/02/2022
7.5.4	Mise en tourisme et aménagement des portes et itinéraires du parc national et du bien inscrit au patrimoine mondial	SGH	RREU070519SH9740007		COMMUNE DE SAINT PAUL	Saint-Paul	Inventaire des patrimoines de Porte du parc et création de produits touristiques labellisés ville d'Art et d'Histoire	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	09/05/2022
7.5.4	Mise en tourisme et aménagement des portes et itinéraires du parc national et du bien inscrit au patrimoine mondial	SGH	RREU070518SH9740008		COMMUNE DE SAINT PAUL	Saint-Paul	Ingénierie Interne du projet Porte de Parc "Le Guillaume/Petite France/Maïdo" et mise en tourisme et aménagement de la porte de parc Petite France/Maïdo	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	13/12/2022
7.5.5	Amélioration de l'attractivité résidentielle et touristique des communes des Hauts	SGH	RREU070520SH9740004		Parc National de La Réunion	Différents communes	Prestation d'accompagnement du Parc national de la Réunion dans la mise en œuvre d'un plan d'actions pour développer et valoriser les produits et services de la marque "Esprit parc national de la Réunion"	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	23/03/2022
7.5.5	Amélioration de l'attractivité résidentielle et touristique des communes des Hauts	SGH	RREU070520SH9740007		Commune des Avirons	Les Avirons	Mise en valeur de l'aire de pique-nique du Télélave (études et travaux)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	22/11/2022
7.6.1	Promouvoir développement durable, biodiversité et prise en compte de l'environnement, du patrimoine et des paysages	DAEE/Mission Europe	RREU070621CG9740001		PNR	Plaine des Palmistes	Développement d'outils éducatifs en lien avec la nouvelle stratégie éducative du Parc National de la Réunion	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	26/07/2022
7.6.2	Connaissance, entretien et préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager	DAEE/Mission Europe	RREU070618CG9740004		CONSERVATOIRE ESPACE LITTORAL ET RIVAGES LACUSTRES		ETUDES ET EXPERIMENTATION SUR MODALITES DE CONSERVATION DES ESPACES EN SAVANE	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	20/06/2022
8.4.1	Aide à la reconstitution du potentiel forestier endommagé	DAAF	RREU080418DA0980004		ONF	Différents communes	Programme 2019 de reconstitution du potentiel forestier endommagé du massif forestier départemento-domanial des Hauts sous le vent - "DOREC19" programme est identifié sous l'appellation «DOREC19 »	572 351,96 €	429 263,97 €	143 087,99 €	- €	- €	- €	avenant	08/04/2022
8.4.1	Aide à la reconstitution du potentiel forestier endommagé	DAAF	RREU080418DA0980004		ONF	Différents communes	Programme 2019 de reconstitution du potentiel forestier endommagé du massif forestier départemento-domanial des Hauts sous le vent - "DOREC19" programme est identifié sous l'appellation «DOREC19 »	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	29/08/2022
8.4.1	Aide à la reconstitution du potentiel forestier endommagé	DAAF	RREU080418DA0980004	ONF	Différents communes	Programme 2019 de reconstitution du potentiel forestier endommagé du massif forestier départemento-domanial des Hauts sous le vent - "DOREC19" programme est identifié sous l'appellation «DOREC19 »	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/11/2022	
8.6.1	Aides à l'exploitation forestière - amélioration de la valeur économique des forêts	DAAF	RREU080620DA0980001	ONF	Différents communes	Programme 2020 de valorisation forestière économique des forêts départemento-domaniales – Appelé « DOSYL 20»	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	02/11/2022	

ANNEXE 3 - Liste des avenants signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
8.6.1	Aides à l'exploitation forestière - amélioration de la valeur économique des forêts	DAAF	RREU080618DA0980004	[REDACTED]	ONF	Différents communes	Programme 2019 de valorisation forestière économique des forêts départemento-domaniales - Appelé "DOSYL 19"	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	18/11/2022
8.6.1	Aides à l'exploitation forestière - amélioration de la valeur économique des forêts	DAAF	RREU080621DA0980002		ONF		Programme 2021 de valorisation forestière économique des forêts domaniales "OSYL21"	19 593,59 €	14 695,19 €	- €	- €	4 898,40 €	- €	Avenant	13/12/2022
8.6.1	Aides à l'exploitation forestière - amélioration de la valeur économique des forêts	DAAF	RREU080620DA0980001		ONF	Différents communes	Programme 2020 de valorisation forestière économique des forêts départemento-domaniales – Appelé « DOSYL 20»	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Avenant	13/12/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980528	[REDACTED]	BRAS PANON	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	23/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980529		SAINT DENIS	1,60 ha	5 508,00 €	4 131,00 €	- €	- €	1 377,00 €	- €	Arrêté	23/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980532		SAINT LEU	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	23/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980670		SAINTE MARIE	0,80 ha	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980715		LE TAMPON	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980376		SAINT PIERRE	5,20 ha	17 901,00 €	13 425,75 €	- €	- €	4 475,25 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980624		Sainte Suzanne	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980464		SAINT BENOIT	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980552		SAINT PIERRE	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980571		SAINT PIERRE	0,70 ha	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980572		Saline (La)	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980878		Etang-Salé	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980609		SAINT PIERRE	2,30 ha	7 917,72 €	5 938,29 €	- €	- €	1 979,43 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980574		SAINT PIERRE	0,70 ha	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980433		SAINT LOUIS	1,80 ha	6 196,48 €	4 647,36 €	- €	- €	1 549,12 €	- €	Arrêté	23/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980743		SAINT PIERRE	1,30 ha	4 475,24 €	3 356,43 €	- €	- €	1 118,81 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980671		Sainte Suzanne	0,80 ha	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	23/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980877		SAINTE ROSE	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980880		Etang Salé	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980629		SAINT LOUIS	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980536		Saint Pierre	1,30 ha	4 475,24 €	3 356,43 €	- €	- €	1 118,81 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980579		SAINT PAUL	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980580		SAINT ANDRE	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980466		SAINT PIERRE	0,60 ha	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980470		SAINT PIERRE	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980717		LE TAMPON	0,75 ha	2 581,84 €	1 936,38 €	- €	- €	645,46 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980716		LE TAMPON	0,40 ha	1 377,00 €	1 032,75 €	- €	- €	344,25 €	- €	Arrêté	02/02/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980503		PETITE ILE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980471		SAINT PIERRE	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980584		LA RIVIERE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980687		Sainte Clotilde	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	23/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980558		SAINT PIERRE	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980610		SAINT PIERRE	1,70 ha	5 852,24 €	4 389,18 €	- €	- €	1 463,06 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980611		SAINT PIERRE	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980441		SAINT ANDRE	1,80 ha	6 196,48 €	4 647,36 €	- €	- €	1 549,12 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980697		LA RIVIERE SAINT LOUIS	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980662		SAINT PIERRE	0,60 ha	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980518		Sainte Suzanne	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980614		SAINT PIERRE	0,60 ha	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980678		SAINT LOUIS	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980562		SAINT LOUIS	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980586		SAINT PIERRE	3,50 ha	12 048,72 €	9 036,54 €	- €	- €	3 012,18 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980616		SAINT PIERRE	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980618		SAINT PIERRE	0,70 ha	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980642		SAINTE ROSE	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980420		SAINTE SUZANNE	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980643		LA RIVIERE	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980593		Tampon	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980451		SAINT PIERRE	0,80 ha	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980620		SAINT PIERRE	0,40 ha	1 377,00 €	1 032,75 €	- €	- €	344,25 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980667		SAINT PIERRE	0,70 ha	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980683		Bras Panon	3,50 ha	12 048,72 €	9 036,54 €	- €	- €	3 012,18 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980456		SAINTE SUZANNE	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980457		SAINT PIERRE	0,80 ha	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	02/02/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980570		SAINTE PIERRE	0,80 ha	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980506		SAINTE PIERRE	0,60 ha	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	23/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980458		LE TAMPON	1,30 ha	4 475,24 €	3 356,43 €	- €	- €	1 118,81 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980551		SAINTE PIERRE	2,30 ha	7 917,72 €	5 938,29 €	- €	- €	1 979,43 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980491		SAINTE PIERRE	0,90 ha	3 098,24 €	2 323,68 €	- €	- €	774,56 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980648		RAVINE DES CABRIS	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980882		EARL K/BIDY Saint Joseph	2,80 ha	9 639,00 €	7 229,25 €	- €	- €	2 409,75 €	- €	Arrêté	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980810		SAINTE SUZANNE	2,50 ha	8 606,24 €	6 454,68 €	- €	- €	2 151,56 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980807		SAINTE PIERRE	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980623		Saint André	1,74 ha	5 989,92 €	4 492,44 €	- €	- €	1 497,48 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980764		Piton Saint Leu	0,80 ha	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980684		SAINTE PAUL	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980196		SAINTE LEU	0,55 ha	1 893,36 €	1 420,02 €	- €	- €	473,34 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980790		SAINTE ANDRE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980726		Saint Anne	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980799		Saint Pierre	2,60 ha	8 950,48 €	6 712,86 €	- €	- €	2 237,62 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980685		Sainte Suzanne	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980728		SAINTE SUZANNE	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980792		Piton Saint Leu	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980756		LA RIVIERE	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980793		SAINTE PIERRE	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	06/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980794		SAINTE ANDRE	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980686		SAINTE ANDRE	6,00 ha	20 655,00 €	15 491,25 €	- €	- €	5 163,75 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980672		SAINTE ANDRE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980628		Saint Pierre	0,90 ha	3 098,24 €	2 323,68 €	- €	- €	774,56 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980008		SAINTE LEU	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	11/03/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980673		PITON SAINT LEU	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980729		SAINT BENOIT	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980688		Ravine des Cabris	0,90 ha	3 098,24 €	2 323,68 €	- €	- €	774,56 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980811		SAINTE SUZANNE	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980758		Bras Panon	1,80 ha	6 196,48 €	4 647,36 €	- €	- €	1 549,12 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980692		SAINT ANDRE	2,50 ha	8 606,24 €	6 454,68 €	- €	- €	2 151,56 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980182		SAINT ANDRE	1,90 ha	6 540,72 €	4 905,54 €	- €	- €	1 635,18 €	- €	Arrêté	06/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980731		Saint Benoit	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980813		PETITE ILE	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980695		SAINT BENOIT	2,20 ha	7 573,48 €	5 680,11 €	- €	- €	1 893,37 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980755		SAINT ANDRE	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980476		LE TAMPON	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980732		BRAS PANON	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980733		Saint Benoit	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980759		Saint Joseph	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980797		LE TAMPON	10,00 ha	34 425,00 €	25 818,75 €	- €	- €	8 606,25 €	- €	Arrêté	16/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980513		Saint André	1,80 ha	6 196,48 €	4 647,36 €	- €	- €	1 549,12 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980674		SAINT ANDRE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980675		SAINT BENOIT	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980734		SAINT LOUIS	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980299		SAINT ANDRE	1,80 ha	6 196,48 €	4 647,36 €	- €	- €	1 549,12 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980444		SAINT PIERRE	2,50 ha	8 606,24 €	6 454,68 €	- €	- €	2 151,56 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980486		SAINTE SUZANNE	6,00 ha	20 655,00 €	15 491,25 €	- €	- €	5 163,75 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980677		SAINT BENOIT	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980798		SAINT LOUIS	1,25 ha	4 303,12 €	3 227,34 €	- €	- €	1 075,78 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980754		Saint Gilles les Hauts	0,80 ha	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	11/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980679		SAINTE SUZANNE	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	15/03/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire		Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980381	██████	██████nie	SAINT LOUIS	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980517	██████	██████	Saint Paul	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980814	██████	██████	SAINT ANDRE	2,20 ha	7 573,48 €	5 680,11 €	- €	- €	1 893,37 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980805	██████	██████	SAINT PIERRE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980090	██████	██████	TROIS BASSIN	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	06/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980735	██████	██████	PITON SAINT LEU	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980753	██████	██████	Saint Leu	2,50 ha	8 606,24 €	6 454,68 €	- €	- €	2 151,56 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980727	██████	██████	Saint Leu	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980619	██████	██████	LE TAMPON	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980701	██████	██████	Bras Panon	0,70 ha	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980625	██████	██████	SAINTE SUZANNE	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980815	██████	██████	SAINT BENOIT	0,80 ha	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980531	██████	██████	SAINT BENOIT	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980645	██████	██████	BRAS PANON	0,40 ha	1 377,00 €	1 032,75 €	- €	- €	344,25 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980702	██████	██████	Sainte Suzanne	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980739	██████	██████	ST ANDRE	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980703	██████	██████	SAINT BENOIT	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980452	██████	██████	BRAS PANON	1,60 ha	5 508,00 €	4 131,00 €	- €	- €	1 377,00 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980359	██████	██████	SAINTE SUZANNE	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980454	██████	██████	SAINT ANDRE	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980738	██████	██████	Saint Benoit	4,50 ha	15 491,24 €	11 618,43 €	- €	- €	3 872,81 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980762	██████	██████	PETITE ILE	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980699	██████	██████	Piton Saint Leu	0,35 ha	1 204,84 €	903,63 €	- €	- €	301,21 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980767	██████	██████	Saint André	0,80 ha	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980483	██████	██████	Saint Anne	2,20 ha	7 573,48 €	5 680,11 €	- €	- €	1 893,37 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980768	██████	██████	Saint Leu	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	15/03/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980876		SAINT LEU	7,50 ha	25 818,72 €	19 364,04 €	- €	- €	6 454,68 €	- €	Arrêté	16/05/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980597		SAINTE SUZANNE	0,70 ha	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	15/03/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980769		SAINTE JOSEPH	0,60 ha	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	15/03/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980705		Saint Leu	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	15/03/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980706		SAINTE LOUIS	0,90 ha	3 098,24 €	2 323,68 €	- €	- €	774,56 €	- €	Arrêté	15/03/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980816		Saint Denis	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	15/03/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980795		EARL BOUETD'CANNE JOSEPH	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	15/03/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980332		EARL CAPILLAIRE BENOIT	6,00 ha	20 655,00 €	15 491,25 €	- €	- €	5 163,75 €	- €	Arrêté	15/03/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980438		EARL CULTURE GRAND FOND	5,00 ha	17 212,48 €	12 909,36 €	- €	- €	4 303,12 €	- €	Arrêté	15/03/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980690		EARL JONAS	Saint Louis	4,50 ha	15 491,24 €	11 618,43 €	- €	- €	3 872,81 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980510		EARL LE GILLOT	Saint Marie	5,00 ha	17 212,48 €	12 909,36 €	- €	- €	4 303,12 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980875		EARL LES BECS ROSES	SAINTE PAUL	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980800		SCEA BOIS COURT	Saint Marie	4,00 ha	13 770,00 €	10 327,50 €	- €	- €	3 442,50 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980808		SCEA PRAKASH	SAINTE PIERRE	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980766		SCEA VITRY	Bras Panon	0,80 ha	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	15/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980056		SAINTE BENOIT		3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	11/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980038		SAINTE PIERRE		0,45 ha	1 549,12 €	1 161,84 €	- €	- €	387,28 €	- €	Arrêté	11/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980777		SAINTE LEU		1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	11/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980778		SAINTE BENOIT		1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	11/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980412		SAINTE PIERRE		1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	11/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980500		RAVINE DES CABRIS		0,70 ha	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	11/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980573		SAINTE PIERRE		1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	11/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980859		TROIS BASSINS		1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	11/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980575		PETITE ILE		0,60 ha	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	11/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980838		SAINTE BENOIT		0,80 ha	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	11/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980001		SAINTE SUZANNE		1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	11/04/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980012		SAINTE SUZANNE	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	11/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980627		BRAS PANON	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	11/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980031		SAINT ROSE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	11/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980032		SAINT ROSE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	11/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980013		SAINT BENOIT	5,00 ha	17 212,48 €	12 909,36 €	- €	- €	4 303,12 €	- €	Arrêté	11/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980083		SAINT LEU	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	11/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980841		SAINT ANDRÉ	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	25/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980384		SAINT ANDRE	1,60 ha	5 508,00 €	4 131,00 €	- €	- €	1 377,00 €	- €	Arrêté	11/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980843		PITON SAINT LEU	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	11/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980831		LE TAMPON	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	11/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980014		SAINT PIERRE	1,10 ha	3 786,72 €	2 840,04 €	- €	- €	946,68 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980236		SAINT ANDRE	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980783		SAINT ANDRE	1,90 ha	6 540,72 €	4 905,54 €	- €	- €	1 635,18 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980812		PITON SAINT LEU	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980015		ETANG SALE	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980845		SAINTE SUZANNE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980846		BRAS PANON	3,50 ha	12 048,72 €	9 036,54 €	- €	- €	3 012,18 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980043		SAINT PIERRE	3,20 ha	11 016,00 €	8 262,00 €	- €	- €	2 754,00 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980745		SAINT BENOIT	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980785		BOIS DE NEFLES	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980016		PETIT ILE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980760		PETITE ILE	0,60 ha	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980761		SAINT JOSEPH	2,10 ha	7 229,24 €	5 421,93 €	- €	- €	1 807,31 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980884		SAINT JOSEPH	1,65 ha	5 680,12 €	4 260,09 €	- €	- €	1 420,03 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980847		SAINT JOSEPH	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980638		SAINT BENOIT	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980867		ST-PIERRE	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980059		SAINT PAUL	0,80 ha	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980075		SAINT PIERRE	1,60 ha	5 508,00 €	4 131,00 €	- €	- €	1 377,00 €	- €	Arrêté	08/04/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980784		SAINT PIERRE	0,40 ha	1 377,00 €	1 032,75 €	- €	- €	344,25 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980007		SAINT ANDRE	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980008		SAINT SUZANNE	4,00 ha	13 770,00 €	10 327,50 €	- €	- €	3 442,50 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980869		SAINT CLOTILDE	0,65 ha	2 237,60 €	1 678,20 €	- €	- €	559,40 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980786		SAINT LEU	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980853		SAINT ROSE	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980022		SAINT PHILIPPE	0,40 ha	1 377,00 €	1 032,75 €	- €	- €	344,25 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980849		SAINT BENOIT	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980045		SAINT ANDRE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980833		PITON SAINT LEU	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980023		SAINT LEU	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980009		SAINT LOUIS	1,40 ha	4 819,48 €	3 614,61 €	- €	- €	1 204,87 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980062		BRAS PANON	1,90 ha	6 540,72 €	4 905,54 €	- €	- €	1 635,18 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980834		TAMPON	2,50 ha	8 606,24 €	6 454,68 €	- €	- €	2 151,56 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980413		BRAS PANON	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980063		SAINT ANDRE	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980835		BRAS PANON	4,50 ha	15 491,24 €	11 618,43 €	- €	- €	3 872,81 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980737		PITON SAINT LEU	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980079		SAINT PIERRE	0,70 ha	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980080		PITON SAINT LEU	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980521		SAINT ANDRE	2,20 ha	7 573,48 €	5 680,11 €	- €	- €	1 893,37 €	- €	Arrêté	25/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980027		BRAS PANON	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980886		SAINT PHILIPPE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980081		PLAINE DES CAFRES	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980707		SAINT SUZANNE	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	08/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980788		SAINT SUZANNE	2,40 ha	8 262,00 €	6 196,50 €	- €	- €	2 065,50 €	- €	Arrêté	25/04/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980085		SAINT ANNE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	12/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980862	EARL CULTURE GRAND FOND	SAINT BENOIT	5,00 ha	17 212,48 €	12 909,36 €	- €	- €	4 303,12 €	- €	Arrêté	12/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980779	EARL DALLEAU FILS LE CAP	SAINT LEU	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	12/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980780	EARL DE LA RAVINE DES CHEVRES	SAINT MARIE	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	12/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980040	EARL DE LA RAVINE DU PONT LES BAS	PETITE ILE	2,60 ha	8 950,48 €	6 712,86 €	- €	- €	2 237,62 €	- €	Arrêté	12/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980836	EARL FLACOURT	SAINT ANDRÉ	3,50 ha	12 048,72 €	9 036,54 €	- €	- €	3 012,18 €	- €	Arrêté	12/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980782	EARL POINTE CORAIL	SAINT ROSE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	12/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980025	SCEA BOURBON NORD	SAINTE SUZANNE	5,00 ha	17 212,48 €	12 909,36 €	- €	- €	4 303,12 €	- €	Arrêté	12/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980111		SAINT PIERRE	0,60 ha	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980742		LE TAMPON	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980791		SAINTE SUZANNE	2,80 ha	9 639,00 €	7 229,25 €	- €	- €	2 409,75 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980874		SAINT BENOIT	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980102		SAINT BENOIT	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980348		SAINT PAUL	0,60 ha	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980577		PLAINE DES PALMISTES	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980092		PETITE ILE	1,70 ha	5 852,24 €	4 389,18 €	- €	- €	1 463,06 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980103		SAINT PIERRE	1,70 ha	5 852,24 €	4 389,18 €	- €	- €	1 463,06 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980861		SAINT BENOIT	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980104		TAMPON	0,60 ha	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980730		SAINT BENOIT	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980883		LE TAMPON	0,70 ha	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980072		SAINT JOSEPH	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980093		Saint Joseph	1,40 ha	4 819,48 €	3 614,61 €	- €	- €	1 204,87 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980485		SAINT PIERRE	0,60 ha	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	20/04/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980865		BRAS PANON	5,00 ha	17 212,48 €	12 909,36 €	- €	- €	4 303,12 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980035		SAINT BENOIT	4,00 ha	13 770,00 €	10 327,50 €	- €	- €	3 442,50 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980005		SAINT PIERRE	0,60 ha	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980541		SAINTE SUZANNE	0,70 ha	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980094		SAINT ANDRE	1,70 ha	5 852,24 €	4 389,18 €	- €	- €	1 463,06 €	- €	Arrêté	03/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980115		Saint Pierre	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980866		SAINT BENOIT	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980676		BRAS PANON	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980074		SAINT BENOIT	2,20 ha	7 573,48 €	5 680,11 €	- €	- €	1 893,37 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980613		SAINT PIERRE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980100		SAINT BENOIT	3,50 ha	12 048,72 €	9 036,54 €	- €	- €	3 012,18 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980017		SAINT PIERRE	0,75 ha	2 581,84 €	1 936,38 €	- €	- €	645,46 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980850		SAINT ANDRÉ	2,10 ha	7 229,24 €	5 421,93 €	- €	- €	1 807,31 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980832		LE TAMPON	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980187		SAINT PAUL	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	03/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980588		SAINT JOSEPH	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980117		SAINT BENOIT	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980020		ST PIERRE	0,80 ha	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980021		SAINT PIERRE	0,75 ha	2 581,84 €	1 936,38 €	- €	- €	645,46 €	- €	Arrêté	03/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980047		SAINT PIERRE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980390		SAINT BENOIT	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980489		SAINT BENOIT	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980640		SAINTE MARIE	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980388		SAINT BENOIT	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980666		LE TAMPON	0,70 ha	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980806		LE TAMPON	1,80 ha	6 196,48 €	4 647,36 €	- €	- €	1 549,12 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980036		ST BENOIT	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980854		SAINTE CLOTILDE	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980567		LE TAMPON	0,80 ha	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	20/04/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980644	[REDACTED]	SAINT BENOIT	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	20/04/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980010		SAINT ANDRÉ	1,60 ha	5 508,00 €	4 131,00 €	- €	- €	1 377,00 €	- €	Arrêté	20/04/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980809		LE TAMPON	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	20/04/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980647		SAINT PIERRE	0,60 ha	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	20/04/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980108		SAINT PIERRE	0,70 ha	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	20/04/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980749		LE TAMPON	0,70 ha	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	20/04/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980097		TAMPON	0,75 ha	2 581,84 €	1 936,38 €	- €	- €	645,46 €	- €	Arrêté	03/05/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980029		SAINT PIERRE	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	20/04/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980098		SAINT PIERRE	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	03/05/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980873		SAINT BENOIT	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	03/05/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980863		SARL APEX	Saint Paul	5,00 ha	17 212,48 €	12 909,36 €	- €	- €	4 303,12 €	- €	Arrêté	20/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980026		SCEA DOMAINE DE L'AREE	SAINT PIERRE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	03/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980776		SAINT PIERRE	SAINT PIERRE	0,75	2 581,84 €	1 936,38 €	- €	- €	645,46 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980751		PITON SAINT LEU	SAINT LEU	3,5	12 048,72 €	9 036,54 €	- €	- €	3 012,18 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980725		SAINT LEU	SAINT LEU	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980147		TROIS BASSINS	TROIS BASSINS	0,8	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980091		SAINT PIERRE	SAINT PIERRE	1,7	5 852,24 €	4 389,18 €	- €	- €	1 463,06 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980626		SAINTE SUZANNE	SAINT PIERRE	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980030		SAINT BENOIT	SAINT BENOIT	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980839		SAINTE ROSE	SAINT PIERRE	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980146	SAINT PAUL	SAINT PAUL	0,6	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	25/05/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980123	SAINT BENOIT	SAINT BENOIT	3	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	25/05/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980840	LA POSSESSION	SAINT PIERRE	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	25/05/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980105	SAINT LEU	SAINT LEU	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	25/05/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980004	SAINT PIERRE	SAINT PIERRE	0,5	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	25/05/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980127	SAINT-ANDRÉ	SAINT-ANDRÉ	2,5	8 606,24 €	6 454,68 €	- €	- €	2 151,56 €	- €	Arrêté	25/05/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980848	SAINT BENOIT	SAINT BENOIT	1,57	5 404,72 €	4 053,54 €	- €	- €	1 351,18 €	- €	Arrêté	25/05/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980116	BRAS PANON	BRAS PANON	2,2	7 573,48 €	5 680,11 €	- €	- €	1 893,37 €	- €	Arrêté	25/05/2022	

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980477		SAINT LOUIS	1,1	3 786,72 €	2 840,04 €	- €	- €	946,68 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980351		BRAS PANON	2,2	7 573,48 €	5 680,11 €	- €	- €	1 893,37 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980698		SAINT BENOIT	2	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980107		PETIT ILE	1,2	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980018		SAINT LOUIS	1,25	4 303,12 €	3 227,34 €	- €	- €	1 075,78 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980128		PETITE ILE	0,6	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980851		SAINTE ANNE	2	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980076		SAINT BENOIT	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980787		SAINT PIERRE	0,75	2 581,84 €	1 936,38 €	- €	- €	645,46 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980130		SAINT BENOIT	2	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980870		SAINT BENOIT	2	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980546		SAINTE CLOTILDE	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980006		TAMPON	0,7	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980333		BRAS PANON	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980885		SAINT ANDRE	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980736		SAINTE CLOTILDE	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980028		SAINT BENOIT	1,1	3 786,72 €	2 840,04 €	- €	- €	946,68 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980084		SAINT PIERRE	1,8	6 196,48 €	4 647,36 €	- €	- €	1 549,12 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980033	EARL BARAU & CO	SAINTE ROSE	3,5	12 048,72 €	9 036,54 €	- €	- €	3 012,18 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980842	EARL MT AGRICOLE	SAINT ANDRÉ	5	17 212,48 €	12 909,36 €	- €	- €	4 303,12 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980804	EARL VILLE BLANCHE	TAMPON	3	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980704	SCEA LA CASCADE	BRAS PANON	1,8	6 196,48 €	4 647,36 €	- €	- €	1 549,12 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980046	SCEA BELKANN	SAINT JOSEPH	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980132	SCEA JY JUNIOR	SAINT SUZANNE	5	17 212,48 €	12 909,36 €	- €	- €	4 303,12 €	- €	Arrêté	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980434		Saint-Pierre	4,00 ha	13 770,00 €	10 327,50 €	- €	- €	3 442,50 €	- €	Arrêté	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980465		Sainte-Rose	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	24/06/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980168		Sainte-Rose	0,25 ha	860,60 €	645,45 €	- €	- €	215,15 €	- €	Arrêté	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980169		Saint-Benoît	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980864		Saint-Leu	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980844		Saint-Joseph	0,85 ha	2 926,12 €	2 194,59 €	- €	- €	731,53 €	- €	Arrêté	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980178		Trois-Bassins	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980817		Saint-Benoît	5,00 ha	17 212,48 €	12 909,36 €	- €	- €	4 303,12 €	- €	Arrêté	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980042		Saint-Paul	1,80 ha	6 196,48 €	4 647,36 €	- €	- €	1 549,12 €	- €	Arrêté	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980162		Saint-Joseph	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980176		Saint-Leu	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980639		Saint-André	0,70 ha	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980592		Saint-Benoît	1,70 ha	5 852,24 €	4 389,18 €	- €	- €	1 463,06 €	- €	Arrêté	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980037		Saint-Denis	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980595		Trois-Bassins	0,80 ha	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980065		Riviere Saint Louis	0,30 ha	1 032,72 €	774,54 €	- €	- €	258,18 €	- €	Arrêté	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980066		Saint-Pierre	0,70 ha	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980166		Saint-Paul	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980171	EARL SUGAR CANE	Sainte-Marie	5,00 ha	17 212,48 €	12 909,36 €	- €	- €	4 303,12 €	- €	Arrêté	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980078	SARL APEX	Saint-Paul	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980596	SCAB	Le Tampon	16,00 ha	55 080,00 €	41 310,00 €	- €	- €	13 770,00 €	- €	Arrêté	25/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980199		SAINT ANDRE	0,60 ha	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	25/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980099		LES AVIRONS	0,60 ha	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	25/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980195		SAINT PIERRE	0,75 ha	2 581,84 €	1 936,38 €	- €	- €	645,46 €	- €	Arrêté	25/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980057		SAINT PAUL	0,55 ha	1 893,36 €	1 420,02 €	- €	- €	473,34 €	- €	Arrêté	25/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980206		SAINT ANDRE	5,00 ha	17 212,48 €	12 909,36 €	- €	- €	4 303,12 €	- €	Arrêté	25/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980112		Saint Pierre	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	25/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980200		SAINT ANDRE	0,90 ha	3 098,24 €	2 323,68 €	- €	- €	774,56 €	- €	Arrêté	25/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980125		SAINT ANDRÉ	1,80 ha	6 196,48 €	4 647,36 €	- €	- €	1 549,12 €	- €	Arrêté	25/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980139		PITON SAINT LEU	2,50 ha	8 606,24 €	6 454,68 €	- €	- €	2 151,56 €	- €	Arrêté	25/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980216		BRAS PANON	1,80 ha	6 196,48 €	4 647,36 €	- €	- €	1 549,12 €	- €	Arrêté	25/06/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980796	[REDACTED]	LA CHALOUPPE SAINT LEU	1,80 ha	6 196,48 €	4 647,36 €	- €	- €	1 549,12 €	- €	Arrêté	25/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980126		SAINT PIERRE	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	25/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980217		LES AVIRONS	0,70 ha	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	25/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980219		BRAS PANON	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	25/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980129		SAINT PHILIPPE	4,50 ha	15 491,24 €	11 618,43 €	- €	- €	3 872,81 €	- €	Arrêté	25/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980208		SAINT BENOIT	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	25/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980201		LE TAMPON	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	26/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980209		SAINT BENOIT	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	26/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980190		SAINT LEU	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	26/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980871		SAINT BENOIT	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	26/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980210		SAINT ANDRE	1,76 ha	6 058,80 €	4 544,10 €	- €	- €	1 514,70 €	- €	Arrêté	26/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980058		LA SALINE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	26/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980211		SAINT BENOIT	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	26/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980082		SAINTE SUZANNE	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	26/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980138		EARL CANNELLE SAINT LOUIS	1,70 ha	5 852,24 €	4 389,18 €	- €	- €	1 463,06 €	- €	Arrêté	26/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980757		EARL GEOLA SAINT BENOIT	2,00 ha	6 885,00 €		- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	27/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980207		EARL LAHA SAINTE ROSE	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	26/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980189		EARL SARKARA SAINT ANDRE	4,00 ha	13 770,00 €	10 327,50 €	- €	- €	3 442,50 €	- €	Arrêté	11/08/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980389		SCEA LES FLEURS DE CANNES SAINT BENOIT	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	11/08/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980246		Les Avirons	0,75	2 581,84 €	1 936,38 €	- €	- €	645,46 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980837		Saint-Leu	0,75	2 581,84 €	1 936,38 €	- €	- €	645,46 €	- €	Arrêté	23/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980230		Saint-André	1,3	4 475,24 €	3 356,43 €	- €	- €	1 118,81 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980159		Saint-Pierre	3,24	11 153,68 €	8 365,26 €	- €	- €	2 788,42 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980263		Saint-Pierre	2,5	8 606,24 €	6 454,68 €	- €	- €	2 151,56 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980161		Le Tampon	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980215		Saint-Leu	2,5	8 606,24 €	6 454,68 €	- €	- €	2 151,56 €	- €	Arrêté	08/09/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980105		Les Avirons	2	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980073		Saint-Benoît	1,8	6 196,48 €	4 647,36 €	- €	- €	1 549,12 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980266		Saint-Pierre	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980095		Saint-Paul	0,35	1 204,84 €	903,63 €	- €	- €	301,21 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980218		Saint-Benoît	5	17 212,48 €	12 909,36 €	- €	- €	4 303,12 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980235		Saint-André	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980273		Sainte-Suzanne	3,5	12 048,72 €	9 036,54 €	- €	- €	3 012,18 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980060		Saint-Paul	1,15	3 958,84 €	2 969,13 €	- €	- €	989,71 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980387		Saint-Benoît	2	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	23/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980232		Saint-Benoît	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980233		Bras-Panon	0,8	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980237		Bras-Panon	2,8	9 639,00 €	7 229,25 €	- €	- €	2 409,75 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980490		Saint-Paul	0,6	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	23/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980236		Saint-Pierre	0,7	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980188		EARL GEOLA Saint-Benoît	5	17 212,48 €	12 909,36 €	- €	- €	4 303,12 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980234		SCA DE BERIVE Le Tampon	3	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980164		SCEA MIQUEL Saint-Joseph	0,7	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	08/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980323		SAINT LOUIS	1,40 ha	4 819,48 €	3 614,61 €	- €	- €	1 204,87 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980244		SAINT LOUIS	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980324		SAINT ANDRE	1,40 ha	4 819,48 €	3 614,61 €	- €	- €	1 204,87 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980198		SAINT BENOIT	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980305		SAINT PIERRE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980325		SAINT PIERRE	1,70 ha	5 852,24 €	4 389,18 €	- €	- €	1 463,06 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980245		SAINT BENOIT	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980302		LE TAMPON	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980187		SAINT ANDRE	6,00 ha	20 655,00 €	15 491,25 €	- €	- €	5 163,75 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980160		PETIT ILE	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	29/09/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980327		SAINT BENOIT	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980326		SAINT ANDRE	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980329		BRAS PANON	6,00 ha	20 655,00 €	15 491,25 €	- €	- €	5 163,75 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980307		SAINT JOSEPH	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980330		SAINT BENOIT	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980282		SAINT ANDRE	2,50 ha	8 606,24 €	6 454,68 €	- €	- €	2 151,56 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980308		SAINT JOSEPH	2,80 ha	9 639,00 €	7 229,25 €	- €	- €	2 409,75 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980283		SAINTE SUZANNE	1,70 ha	5 852,24 €	4 389,18 €	- €	- €	1 463,06 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980332		SAINT PIERRE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980333		SAINT BENOIT	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980281		SAINT PIERRE	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980309		SAINT PIERRE	0,60 ha	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980310		SAINT PIERRE	0,60 ha	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980343		SAINT PIERRE	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980311		SAINT PIERRE	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980335		SAINT PIERRE	2,50 ha	8 606,24 €	6 454,68 €	- €	- €	2 151,56 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980284		SAINT ANDRE	1,20 ha	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980313		SAINT PIERRE	0,70 ha	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980163		SAINT JOSEPH	3,00 ha	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980336		SAINTE SUZANNE	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980044		SAINT PAUL	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980337		SAINT BENOIT	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980316		SAINT JOSEPH	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980231		SAINT JOSEPH	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980342		SAINTE MARIE	0,65 ha	2 237,60 €	1 678,20 €	- €	- €	559,40 €	- €	Arrêté	29/09/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980287		SAINT DENIS	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	29/09/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980270		SAINT BENOIT	1,50 ha	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	29/09/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980271		SAINT PAUL	1,60 ha	5 508,00 €	4 131,00 €	- €	- €	1 377,00 €	- €	Arrêté	29/09/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980341		SAINTE SUZANNE	1,00 ha	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	29/09/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980288		SAINTE ANDRE	2,50 ha	8 606,24 €	6 454,68 €	- €	- €	2 151,56 €	- €	Arrêté	29/09/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980291		SAINTE MARIE	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	29/09/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980320		SAINT PIERRE	2,00 ha	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	29/09/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980167		EARL CANNE RUN	SAINT JOSEPH	0,90 ha	3 098,24 €	2 323,68 €	- €	- €	774,56 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980113		EARL CULTURE DE L'EST	SAINTE ROSE	0,50 ha	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980304		EARL DU COLIBRI	SAINTE SUZANNE	2,70 ha	9 294,72 €	6 971,04 €	- €	- €	2 323,68 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980041		EARL FRUMENCE	LA POSSESSION	0,80 ha	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980319		SCEA CANABADY GILBERT	SAINT PIERRE	6,00 ha	20 655,00 €	15 491,25 €	- €	- €	5 163,75 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980131		SCEA DE LA PETITE CRETE	SAINT JOSEPH	3,50 ha	12 048,72 €	9 036,54 €	- €	- €	3 012,18 €	- €	Arrêté	29/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980365			SAINT JOSEPH	1,6	5 508,00 €	4 131,00 €	1 377,00 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980412			SAINTE SUZANNE	2	6 885,00 €	5 163,75 €	1 721,25 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980356			SAINT PIERRE	1	3 442,48 €	2 581,86 €	860,62 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980858			LES AVIRONS	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	1 290,93 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980413			SAINT PIERRE	0,7	2 409,72 €	1 807,29 €	602,43 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980415			SAINT PIERRE	0,5	1 721,24 €	1 290,93 €	430,31 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980380			LE TAMPON	2,2	7 573,48 €	5 680,11 €	1 893,37 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980122		SAINTE ROSE	2	6 885,00 €	5 163,75 €	1 721,25 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980404		SAINTE SUZANNE	0,8	2 754,00 €	2 065,50 €	688,50 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980340		SAINT PIERRE	1,2	4 131,00 €	3 098,25 €	1 032,75 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022	

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980348		SAINTE BEENOIT	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	1 290,93 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980416		SAINTE PIERRE	0,9	3 098,24 €	2 323,68 €	774,56 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980303		SAINTE PIERRE	1	3 442,48 €	2 581,86 €	860,62 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980077		SAINTE PAUL	0,5	1 721,24 €	1 290,93 €	430,31 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980370		SAINTE LOUIS	0,3	1 032,72 €	774,54 €	258,18 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980405		SAINTE PIERRE	0,5	1 721,24 €	1 290,93 €	430,31 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980381		SAINTE JOSEPH	2,5	8 606,24 €	6 454,68 €	2 151,56 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980349		SAINTE ANDRE	3,2	11 016,00 €	8 262,00 €	2 754,00 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980350		SAINTE PHILIPPE	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	1 290,93 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980384		SAINTE BEENOIT	1,2	4 131,00 €	3 098,25 €	1 032,75 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980423		SAINTE LOUIS	0,5	1 721,24 €	1 290,93 €	430,31 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980385		SAINTE LOUIS	0,6	2 065,48 €	1 549,11 €	516,37 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980306		SAINTE PIERRE	1	3 442,48 €	2 581,86 €	860,62 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980331		SAINTE PIERRE	1	3 442,48 €	2 581,86 €	860,62 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980351		SAINTE PIERRE	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	1 290,93 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980352		SAINTE JOSEPH	1	3 442,48 €	2 581,86 €	860,62 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980386		SAINTE SUZANNE	2,5	8 606,24 €	6 454,68 €	2 151,56 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980371		SAINTE ANDRE	3,9	13 425,72 €	10 069,29 €	3 356,43 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980424		SAINTE PIERRE	2,5	8 606,24 €	6 454,68 €	2 151,56 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980353		SAINTE PIERRE	1,6	5 508,00 €	4 131,00 €	1 377,00 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980388		SAINTE LOUIS	0,5	1 721,24 €	1 290,93 €	430,31 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980106		SAINTE BEENOIT	1,2	4 131,00 €	3 098,25 €	1 032,75 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980389		BRAS PANON	1,2	4 131,00 €	3 098,25 €	1 032,75 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980390		SAINTE PIERRE	1	3 442,48 €	2 581,86 €	860,62 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980426		LE TAMPON	1	3 442,48 €	2 581,86 €	860,62 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980427		SAINTE PAUL	0,6	2 065,48 €	1 549,11 €	516,37 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980312		SAINTE LEU	2	6 885,00 €	5 163,75 €	1 721,25 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980354		PETITE ILE	2,5	8 606,24 €	6 454,68 €	2 151,56 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980429		SAINT PIERRE	0,9	3 098,24 €	2 323,68 €	774,56 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980391		SAINT PIERRE	2	6 885,00 €	5 163,75 €	1 721,25 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980392		SAINT PIERRE	2,5	8 606,24 €	6 454,68 €	2 151,56 €	- €	- €	- €	Arrêté	18/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980393		SAINT PIERRE	1	3 442,48 €	2 581,86 €	860,62 €	- €	- €	- €	Arrêté	18/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980430		SAINT ANDRE	3	10 327,48 €	7 745,61 €	2 581,87 €	- €	- €	- €	Arrêté	18/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980431		SAINT PAUL	1,6	5 508,00 €	4 131,00 €	1 377,00 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980432		SAINT PIERRE	1,2	4 131,00 €	3 098,25 €	1 032,75 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980355		SAINT PHILIPPE	2	6 885,00 €	5 163,75 €	1 721,25 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980394		SAINT LEU	1,7	5 852,24 €	4 389,18 €	1 463,06 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980395		SAINT LEU	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	1 290,93 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980338		LE TAMPON	0,5	1 721,24 €	1 290,93 €	430,31 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980315		SAINT PIERRE	0,6	2 065,48 €	1 549,11 €	516,37 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980396		LE TAMPON	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	1 290,93 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980364		SAINT PIERRE	1	3 442,48 €	2 581,86 €	860,62 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980339		SAINT PIERRE	0,4	1 377,00 €	1 032,75 €	344,25 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980397		SAINTE SUZANNE	5	17 212,48 €	12 909,36 €	4 303,12 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980358		PETITE ILE	1,2	4 131,00 €	3 098,25 €	1 032,75 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980410		SAINTE SUZANNE	1,1	3 786,72 €	2 840,04 €	946,68 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980149		SAINT PAUL	1	3 442,48 €	2 581,86 €	860,62 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980359		SAINT JOSEPH	0,6	2 065,48 €	1 549,11 €	516,37 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980435		SAINT ANDRE	0,3	1 032,72 €	774,54 €	258,18 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980318		SAINT PIERRE	2,2	7 573,48 €	5 680,11 €	1 893,37 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980360		SAINTE SUZANNE	2	6 885,00 €	5 163,75 €	1 721,25 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980362		SAINT PAUL	0,6	2 065,48 €	1 549,11 €	516,37 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980289	SAINT PIERRE	0,8	2 754,00 €	2 065,50 €	688,50 €	- €	- €	- €	Arrêté	17/11/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980436	SAINT PAUL	0,6	2 065,48 €	1 549,11 €	516,37 €	- €	- €	- €	Arrêté	18/11/2022	

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980334			SAINT BENOIT	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	1 290,93 €	- €	- €	- €	Arrêté	18/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980418		EARL DE LA RAVINE DES CHEVRES	SAINTE MARIE	2,5	8 606,24 €	6 454,68 €	2 151,56 €	- €	- €	- €	Arrêté	18/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980124		EARL DOMAINE DE LA VIGNE	SAINTE SUZANNE	4	13 770,00 €	10 327,50 €	3 442,50 €	- €	- €	- €	Arrêté	18/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980361		SCEA VERGER MADURAN	SAINT LEU	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	1 290,93 €	- €	- €	- €	Arrêté	18/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980477			SAINT ANDRE	1,6	5 508,00 €	4 131,00 €	- €	- €	1 377,00 €	- €	Arrêté	22/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980478			SAINT PIERRE	1,1	3 786,72 €	2 840,04 €	- €	- €	946,68 €	- €	Arrêté	22/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980479			SAINT LOUIS	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	22/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980443			SAINT ANDRE	0,8	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	22/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980444			SAINT PIERRE	0,5	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	22/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980480			SAINT PIERRE	1,2	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	22/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980448			SAINT LEU	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	22/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980002			SAINT PIERRE	2	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	22/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980484			SAINT JOSEPH	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	22/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980449			SAINT PAUL	0,7	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	22/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980450			SAINT BENOIT	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	22/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980523			PETIT ILE	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	22/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980451			SAINT BENOIT	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	22/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980452			SAINTE SUZANNE	3	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	22/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980148			SAINTE SUZANNE	2	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	22/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980489			LE TAMPON	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	22/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980490		SAINT PIERRE	1,2	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	22/11/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980406		LE TAMPON	3	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	22/11/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980493		SAINT PIERRE	0,6	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	22/11/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980494		PETITE ILE	0,6	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	01/12/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980527		SAINT JOSEPH	1,2	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	01/12/2022	

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980453		SAINT BENOIT	2	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	01/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980454		SAINT BENOIT	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980529		SAINT PAUL	0,85	2 926,12 €	2 194,59 €	- €	- €	731,53 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980495		SAINT JOSEPH	1,2	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980456		SAINT LOUIS	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980530		SAINT LOUIS	0,8	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980496		SAINT LOUIS	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980457		SAINT BENOIT	2	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980458		SAINT LOUIS	1,1	3 786,72 €	2 840,04 €	- €	- €	946,68 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980497		SAINT LOUIS	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980498		SAINT LOUIS	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980459		SAINT LOUIS	1,1	3 786,72 €	2 840,04 €	- €	- €	946,68 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980499		SAINT JOSEPH	3	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980460		SAINT LOUIS	1,25	4 303,12 €	3 227,34 €	- €	- €	1 075,78 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980366		SAINT PIERRE	3	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980019		SAINT LEU	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980500		SAINT BENOIT	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980462		SAINT BENOIT	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980463		SAINT BENOIT	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980501		PETIT ILE	0,8	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980482		SAINTE SUZANNE	3	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980357		SAINT ANDRE	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980503		PETIT ILE	2	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980533		PETIT ILE	1,2	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980504		SAINT PIERRE	0,6	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980465		SAINT BENOIT	2	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980466		SAINT LOUIS	0,6	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980468		SAINT LEU	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	28/11/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980505		SAINTE ANDRE	0,8	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980506		SAINTE BENOIT	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980469		SAINTE PAUL	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980507		SAINTE LEU	2,5	8 606,24 €	6 454,68 €	- €	- €	2 151,56 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980471		SAINTE PIERRE	2,2	7 573,48 €	5 680,11 €	- €	- €	1 893,37 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980472		BRAS PANON	4	13 770,00 €	10 327,50 €	- €	- €	3 442,50 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980483		SAINTE JOSEPH	0,7	2 409,72 €	1 807,29 €	- €	- €	602,43 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980508		PETIT ILE	0,3	1 032,72 €	774,54 €	- €	- €	258,18 €	- €	Arrêté	28/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980524	EARL BOUTD'CANNE	SAINTE JOSEPH	3,5	12 048,72 €	9 036,54 €	- €	- €	3 012,18 €	- €	Arrêté	01/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980525	EARL CANNE RUN	SAINTE JOSEPH	3,5	12 048,72 €	9 036,54 €	- €	- €	3 012,18 €	- €	Arrêté	01/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980487	EARL DES LAVES	SAINTE ROSE	3,5	12 048,72 €	9 036,54 €	- €	- €	3 012,18 €	- €	Arrêté	01/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980584		SAINTE PAUL	0,8	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	28/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980543		SAINTE LEU	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980585		LES AVIRONS	0,5	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980544		SAINTE BENOIT	2,5	8 606,24 €	6 454,68 €	- €	- €	2 151,56 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980545		SAINTE SUZANNE	2	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980588		SAINTE LEU	0,75	2 581,84 €	1 936,38 €	- €	- €	645,46 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980589		SAINTE SUZANNE	3,5	12 048,72 €	9 036,54 €	- €	- €	3 012,18 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980590		SAINTE ANDRE	5	17 212,48 €	12 909,36 €	- €	- €	4 303,12 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980551		SAINTE ANDRE	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980553		PETIT ILE	0,6	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980557		SAINTE ANDRE	4,5	15 491,24 €	11 618,43 €	- €	- €	3 872,81 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980559		SAINTE BENOIT	2,2	7 573,48 €	5 680,11 €	- €	- €	1 893,37 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980591		SAINTE SUZANNE	1,7	5 852,24 €	4 389,18 €	- €	- €	1 463,06 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980560		SAINTE ANDRE	3,5	12 048,72 €	9 036,54 €	- €	- €	3 012,18 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980561		SAINTE ANDRE	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	19/12/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980599		SAINT ANDRE	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980602		LA PLAINE DES PALMISTES	0,5	1 721,24 €	1 290,93 €	- €	- €	430,31 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980601		BRAS PANON	2,5	8 606,24 €	6 454,68 €	- €	- €	2 151,56 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980563		BRAS PANON	5	17 212,48 €	12 909,36 €	- €	- €	4 303,12 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980603		LES AVIRONS	1,2	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980604		SAINT PAUL	1,2	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980565		SAINT BENOIT	1,4	4 819,48 €	3 614,61 €	- €	- €	1 204,87 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980455		SAINT BENOIT	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980570		BRAS PANON	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980605		SAINT ANDRE	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980606		SAINT LOUIS	1,3	4 475,24 €	3 356,43 €	- €	- €	1 118,81 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980607		SAINTE MARIE	4	13 770,00 €	10 327,50 €	- €	- €	3 442,50 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980609		SAINT PAUL	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980566		SAINT BENOIT	1,2	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980567		SAINT PIERRE	0,8	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980568		SAINT LOUIS	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980610		SAINT ANDRE	0,8	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980611		SAINT LEU	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980571		SAINT LEU	3	10 327,48 €	7 745,61 €	- €	- €	2 581,87 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980573		SAINT JOSEPH	0,6	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980612		SAINT BENOIT	0,8	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980580		SAINT ANDRE	5	17 212,48 €	12 909,36 €	- €	- €	4 303,12 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980614		TROIS BASSINS	0,6	2 065,48 €	1 549,11 €	- €	- €	516,37 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980574		BRAS PANON	0,8	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980616		SAINT ANDRE	1,6	5 508,00 €	4 131,00 €	- €	- €	1 377,00 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980615		SAINTE SUZANNE	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980575		SAINT BENOIT	2	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980617		BRAS PANON	2,5	8 606,24 €	6 454,68 €	- €	- €	2 151,56 €	- €	Arrêté	19/12/2022

ANNEXE 4 - Liste des arrêtés signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980576	[REDACTED]	SAINTE SUZANNE	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980577		SAINTE SUZANNE	1,2	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980555		SAINTE SUZANNE	1,2	4 131,00 €	3 098,25 €	- €	- €	1 032,75 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980620		SAINTE SUZANNE	1	3 442,48 €	2 581,86 €	- €	- €	860,62 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980621		PETITE ILE	0,8	2 754,00 €	2 065,50 €	- €	- €	688,50 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980622		SAINTE SUZANNE	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980581		SAINTE SUZANNE	9	30 982,48 €	23 236,86 €	- €	- €	7 745,62 €	- €	Arrêté	28/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980598		EARL K/BIDY SAINT JOSEPH	2	6 885,00 €	5 163,75 €	- €	- €	1 721,25 €	- €	Arrêté	19/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980467		SCEA CANAL MOREAU SAINT ANDRE	1,5	5 163,72 €	3 872,79 €	- €	- €	1 290,93 €	- €	Arrêté	19/12/2022
6.3.1	Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations agricoles	DAEE/Mission Europe	RREU060321CG9740024		Saint-Pierre	Aide au démarrage pour le développement et la diversification de l'exploitation	12 000,00 €	9 000,00 €	3 000,00 €	- €	- €	- €	Arrêté	12/04/2022
6.3.1	Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations agricoles	DAEE/Mission Europe	RREU060321CG9740025		Saint-Leu	Aide au démarrage pour le développement de l'exploitation	7 500,00 €	5 625,00 €	1 875,00 €	- €	- €	- €	Arrêté	19/04/2022
6.3.1	Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations agricoles	DAEE/Mission Europe	RREU060321CG9740023		EARL L'ARCHE BOTANIQUE Saint-André	Aide au démarrage pour le développement de l'exploitation	9 375,00 €	7 031,25 €	2 343,75 €	- €	- €	- €	Arrêté	11/04/2022
6.3.1	Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations agricoles	DAEE/Mission Europe	RREU060322CG9740001		Saint-Pierre	Aide au démarrage pour le développement de l'exploitation	7 500,00 €	5 625,00 €	1 875,00 €	- €	- €	- €	Arrêté	24/05/2022
6.3.1	Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations agricoles	DAEE/Mission Europe	RREU060321CG9740022	Saint-Paul	Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations agricoles	7 500,00 €	5 625,00 €	1 875,00 €	- €	- €	- €	Arrêté	02/11/2022	
6.3.1	Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations agricoles	DAEE/Mission Europe	RREU060321CG9740010	EARL Z'ESCARGOTS LES HAUTS Le Tampon	Aide au démarrage pour le développement d'un élevage d'escargots	7 500,00 €	5 625,00 €	1 875,00 €	- €	- €	- €	Arrêté	02/11/2022	

ANNEXE 5 - Liste des arrêtés modificatifs signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980033		SAINT PHILIPPE	1,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	23/02/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980447		SAINT JOSEPH	1,60 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/04/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980826		SAINT PAUL	0,65 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	23/02/2022	
6.3.1	Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations agricoles	DAEE/Mission Europe	RREU060320CG9740015		Saint-Paul		Aide au démarrage pour le développement de l'exploitation	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/01/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980108					- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	15/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980072		LE TAMPON	0,70 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	15/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980076		TROIS BASSINS	1,60 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/01/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980077		SAINT LEU	2,00 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/01/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980191		SAINT ANDRE	5,00 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/01/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980030		SAINT PAUL	0,60 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/01/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980306		SAINT LOUIS	1,50 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	01/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980543		SAINT LOUIS	0,40 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/01/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980384		Saline (La)	3,00 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/01/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980148		SAINT LEU	1,50 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/01/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980253		Sainte-Suzanne	3,50 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/01/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980897		SAINTE ROSE	3,00 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980086		SAINT BENOIT	1,25 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/01/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980656		SAINT LEU	5,30 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980484			4,80 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	02/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980252		Sainte-Suzanne	1,50 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	15/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980530		SAINT BENOIT	2,50 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	18/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980298		Saint-Pierre	2,50 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	23/02/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980361		SAINT PAUL	1,00 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	18/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980522		SAINT BENOIT	2,00 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	18/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980239		SAINT BENOIT	1,20 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	18/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980624		Sainte Suzanne	1,50 ha		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	18/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980534		EARL DE LA RAVINE DU PONT LES BAS	PETITE ILE	2,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	18/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980766			SAINT PHILIPPE	1,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	18/03/2022

ANNEXE 5 - Liste des arrêtés modificatifs signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980094	[REDACTED]	LE GUILLAUME	0,40 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	18/03/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980578		SAINT BENOIT	1,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	18/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980452		SAINT BENOIT	1,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	18/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980718		SAINT PIERRE	1,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	18/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980488		SAINT PIERRE	0,60 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	18/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040119DA0981111		SAINT PIERRE	1,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980325		Saint-Louis	5,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	11/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980172		SAINT LEU	0,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980238		Sainte-Marie	3,85 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	11/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980618		SAINT PIERRE	0,70 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	06/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980443		SAINT LOUIS	1,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	06/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980312		Etang-Salé	3,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	06/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980416		SAINT PIERRE	2,80 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	21/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980076		TROIS BASSINS	1,60 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	21/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980454		SAINT ANDRE	2,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	21/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980359		SAINTE SUZANNE	2,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	21/04/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980771		Saint-Paul	3,60 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980737		PITON SAINT LEU	1,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980365		SAINTE ROSE	2,20 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980825		SAINT BENOIT	1,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980523		SAINT LEU	1,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980871		SAINT BENOIT	2,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980356		SAINT LEU	1,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980834		TAMPON	2,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980380		EARL DOUANIER SAINT LOUIS	1,25 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	01/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980786		SAINT LEU	2,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980556		SAINT LEU SAINTE ROSE	1,20 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/05/2022

ANNEXE 5 - Liste des arrêtés modificatifs signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980418		SAINTE SUZANNE	2,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	01/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980002		SAINT LEU	1,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/05/2022
6.3.1	Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations agricoles	DAEE/Mission Europe	RREU060321CG9740017		Saint-Paul	Aide au démarrage pour le développement de l'exploitation	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	29/06/2022
6.3.1	Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations agricoles	DAEE/Mission Europe	RREU060319CG9740001			AIDE DEMARRAGE AUX PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	15/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980301		TROIS BASSINS	1,10 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	14/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980384		SAINT ANDRE	1,60 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	14/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980346		SAINT BENOIT	4,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	14/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980304		SAINT BENOIT	2,70 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	14/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980756		LA RIVIERE	1,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980351				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980571		SAINT PIERRE	0,70 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980333		BRAS PANON		1,5 - €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980661		SAINT LOUIS	2,30 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	24/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980824	EARL MORINDA	SAINT BENOIT	2,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	08/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980356		SAINT LEU	1,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	08/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980793		SAINT PIERRE	1,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	08/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980577		PLAINE DES PALMISTES	2,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	08/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980413		BRAS PANON	1,20 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	08/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980458		LE TAMPON	1,30 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	08/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980748		Etang-Salé	1,30 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	08/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980420		SAINTE SUZANNE	3,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	08/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980893	EARL LES ANANAS	SAINT JOSEPH	1,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	08/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980899		SAINTE SUZANNE	1,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	08/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980304		SAINT BENOIT	2,70 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	08/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980031		SAINT ROSE	1,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	08/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980690	EARL JONAS	Saint Louis	4,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	08/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980773		BRAS PANON	2,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	13/07/2022

ANNEXE 5 - Liste des arrêtés modificatifs signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980516		SAINT LEU	2,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	13/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980554	EARL LA BUTTE D'ARZUR	SAINTE SUZANNE	5,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	13/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980644		SAINT BENOIT	3,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	27/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980734		SAINT LOUIS	1,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	17/08/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980648		RAVINE DES CABRIS	1,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	27/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980452		SAINT BENOIT	1,50 ha	25 165,12 €	18 873,84 €	6 291,28 €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980526		SAINTE SUZANNE	5,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980280		SAINT ANDRE	8,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	25/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980359		SAINTE SUZANNE	2,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	04/08/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980689	EARL DE THABUR	SAINTE MARIE		20 - €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	27/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980839		SAINTE ROSE		1 - €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	27/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980632	EARL BOYER	SAINTE ROSE	2,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	27/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980414		SAINTE SUZANNE	2,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	27/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980862	EARL CULTURE GRAND FOND	SAINT BENOIT	5,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	17/08/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980768		Saint Leu	1,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	27/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980573		SAINT PIERRE	1,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	27/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980726		Saint Anne	2,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	27/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980018		SAINT LOUIS		1,25 - €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	09/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980516		SAINT LEU	2,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	04/08/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980675		SAINT BENOIT	1,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	04/08/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980697		LA RIVIERE SAINT LOUIS	0,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	04/08/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980409		SAINT PAUL	3,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	04/08/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980759		Saint Joseph	1,20 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	04/08/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980098		SAINT PIERRE	0,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	04/08/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980799		Saint Pierre	2,60 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	17/08/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980780	EARL DE LA RAVINE DES CHEVRES	SAINT MARIE	3,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	17/08/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980733		Saint Benoit	1,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	17/08/2022

ANNEXE 5 - Liste des arrêtés modificatifs signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980873		SAINT BENOIT	0,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	17/08/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980727		Saint Leu	3,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	17/08/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980620		SAINT PIERRE	0,40 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	18/08/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980627		BRAS PANON	0,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	17/08/2022
6.3.1	Aide au démarrage pour le développement des petites exploitations agricoles	DAEE/Mission Europe	RREU060320CG9740014		LE TAMPON	Aide au démarrage pour le développement de l'exploitation	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	06/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980579		SAINT PAUL	1,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	14/10/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980008		SAINTE SUZANNE	4,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	09/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980864		Saint-Leu	2,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	09/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980178		Trois-Bassins	2,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	09/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980058					- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	14/10/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980882		EARL K/BIDY	Saint Joseph	2,80 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	28/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980025		SCEA BOURBON NORD	SAINTE SUZANNE	5,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	18/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980271			SAINT PAUL	1,60 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	01/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040122DA0980006			TAMPON		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Arrêté modificatif	28/12/2022

ANNEXE 6 - autres actes signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
1.1.1	Accroître les compétences des acteurs en milieu rural	SGH	RREU010116SH9740001		AD2R		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	04/05/2022
1.1.1	Accroître les compétences des acteurs en milieu rural	SGH	RREU010118SH9740001		AD2R	Saint-Denis Pour un territoire des hauts ruraux compétent et innovateur - programme d'actions 2018	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	13/07/2022
1.2.1 (foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAEE/Mission Europe	RREU010217CG9740005		SAFER		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	10/05/2022
1.2.1 (hors foncier)	Transfert de connaissances et actions d'information	DAAF	RREU010216DA0980016		SCA TERRACOOP/branche OP VIVEA		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	07/07/2022
16.7.1	Animation territoriale et approche collective du développement des hauts	SGH	RREU160716SH9740001		AD2R	Saint-Denis Animer et promouvoir les Hauts de l'île	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	15/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190218GA3430087		COMITE REGIONAL DE CYCLISME DE LA REUNION	ETUDE DE FAISABILITE PISTE DE VTT (lisière de la forêt maïdo - tour des roches)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	22/02/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	GGG	RREU190218GA3440008		FEE MAZINE	Saint-Pierre Festival Zétinsel 2017 - Festival des tous petits de 0 à 6 ans	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	15/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190218GA3430063		ASSOCIATION THEATRE DES ALBERTS		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	30/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190218GA3430054		REGIE ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES DU TCO	Le Port 100 noms- Résidence de création artistique collective pluridisciplinaire	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	15/03/2022
19.2.1	Mise en œuvre de stratégie locale de développement	TGO	RREU190220GA3430016			Saint-Paul Acquisition de matériel et plantation de PAPAM	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	15/03/2022
2.1.1	Service de conseil individualisé	DAEE/Mission Europe	RREU020118CG9740008		CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA REUNION		- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	17/05/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040117DA0980385				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	30/03/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040120DA0980495				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	17/05/2022
4.1.1	Aides aux économies d'énergie - Plan de performance énergétique (PPE)	DAAF	RREU040117DA0980385				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	17/05/2022
4.1.7 D.V	Soutien à la production végétale : Diversification végétale	DAAF	RREU040120DA0980056			Saint-Pierre Plantation de 0,75 ha de passiflore	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Annulation de droits	08/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040117DA0980309			Saint-Joseph	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	22/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040118DA0981169			Saint-Benoît 1 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	22/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040117DA0980342				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	22/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040118DA0981287				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	22/03/2022

ANNEXE 6 - autres actes signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040118DA0981661	[REDACTED]			- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	22/03/2022	
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040119DA0980324		SAINT PIERRE	0,80 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	22/03/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980749		SAINT PIERRE	0,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Annulation de droits	04/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980811		EARL EMERAUDE	SAINTE SUZANNE	1,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Annulation de droits	04/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980113		LE TAMPON	1,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	10/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980092		SAINT BENOIT	2,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	10/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980076		SAINT PIERRE	1,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	10/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980570		SAINT BENOIT	2,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Annulation de droits	10/05/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040116DA0980335					- €	- €	- €	- €	- €	- €	Annulation de droits	08/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980763		Saint-Benoît	2,00 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	04/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980775		SAINT BENOIT	2,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Annulation de droits	08/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980022		SAINT BENOIT	2,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Annulation de droits	08/06/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980910		LE TAMPON	0,80 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	04/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980611		SAINT PIERRE	1,20 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Annulation de droits	11/07/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980888		SAINT PAUL	0,45 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	09/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980898		SAINT PAUL	2,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Annulation de droits	09/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980315		SAINT BENOIT	3,20 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	09/09/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040116DA0980360		Saint-Benoît	Plantation de 3ha de canne à sucre	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	21/10/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040116DA0980360		Saint-Benoît	Plantation de 3ha de canne à sucre	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	22/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040121DA0980365		SAINTE ROSE	2,20 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	22/11/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980452		SAINT BENOIT	1,50 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Annulation de droits	22/12/2022
4.1.8	Soutien à la plantation de canne à sucre	DAAF	RREU040120DA0980620		LE TAMPON	0,40 ha	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Annulation de droits	26/12/2022
4.1.9	Aides aux travaux d'aménagement foncier	DAEE/Mission Europe	RREU040117CG9740005				Réaménagement lourd sur 4,5 ha visant à favoriser la mise en place d'une prairie de fauche	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	08/11/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060115DA0980001				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	30/03/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060115DA0980002				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	17/05/2022	

ANNEXE 6 - autres actes signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060116DA0980001				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	17/05/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060116DA0980015				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	08/06/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060116DA0980014				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	08/06/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060115DA0980003				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	21/10/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060116DA0980003				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	17/08/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060117DA0980001				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	21/09/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060117DA0980013				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	21/10/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060116DA0980008				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	21/10/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060116DA0980020				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	21/10/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060116DA0980039				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	21/10/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060116DA0980043				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	25/10/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060116DA0980051				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	08/11/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060116DA0980047				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	08/11/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060116DA0980042				- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	08/11/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060115DA0980004			Installation	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	22/12/2022

ANNEXE 6 - autres actes signés en 2022

Type d'opération	Intitulé du type d'opération	Service instructeur	N° OSIRIS	Bénéficiaire	Commune	Intitulé du projet	Montant TOTAL	FEADER	CPN CD974	CPN REGION	CPN ETAT	MO	Type de décision Judique	Date signature décision juridique	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060116DA0980046			Installation	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	22/12/2022	
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060117DA0980016					- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	22/12/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060117DA0980025					- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	22/12/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060116DA0980056					- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	22/12/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060117DA0980054					- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	22/12/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060116DA0980017					- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance totale de droits	22/12/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060116DA0980019					- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	22/12/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060117DA0980050					- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	22/12/2022
6.1.1 - 6.1.2	Installation des jeunes agriculteurs - DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) + Prêts bonifiés	DAAF	RREU060117DA0980043					- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	22/12/2022
6.4.2	Hébergements touristiques et restauration privés dans les Hauts	CR	RREU060417CR0980009		SARL VACANCES 974 (Enseigne : KAZ INSOLITE)	Saint-Louis	Construction de deux bulles supplémentaires labélisées Gites de France et Esprit Parc National de la Réunion aux Makes Saint-Louis	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Déchéance partielle de droits	30/03/2022